



HAL
open science

**Produire et rythmer l'espace public la prise en compte
de l'usage événementiel dans les projets d'aménagement
urbain : le projet Arènes-Esplanade-Feuchères (AEF) à
Nîmes**

Harmonie Dagneau

► **To cite this version:**

Harmonie Dagneau. Produire et rythmer l'espace public la prise en compte de l'usage événementiel dans les projets d'aménagement urbain : le projet Arènes-Esplanade-Feuchères (AEF) à Nîmes. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01399966

HAL Id: dumas-01399966

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01399966>

Submitted on 21 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Produire et rythmer l'espace public

La prise en compte de l'usage événementiel dans
les projets d'aménagement urbain

Le projet Arènes-Esplanade-Feuchères (AEF) à Nîmes

Mémoire de recherche

Sous la direction de Benoit ROMEYER

Jury : B. ROMEYER, B. BERTONCELLO

Soutenu en septembre 2016

Remerciements

Le mémoire de recherche est avant tout une expérience humaine. Il est le fruit d'un travail participatif et relationnel qui a la vertu de donner du sens à la matière scientifique.

Tout d'abord, je tiens à remercier la Ville de Nîmes pour son accueil et sa disponibilité. J'exprime toute ma gratitude envers les personnes m'ayant reçu : M. Jean-Luc Nito, chef de projet candidature UNESCO, M. Bertrand Debaut, directeur du Commerce et M. Farid Hadjaz, directeur des Festivités. Leurs apports tant verbaux que matériels ont été d'une aide précieuse. Je remercie également des interlocuteurs précieux m'ayant mis en relation avec la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage : Mme Perrine Atger, Assistante DIT-TCSP Nîmes Métropole, et Mme Boreil Carole, Service Voirie Travaux Neufs.

Un grand merci à M. Alain Marguerit, paysagiste-urbaniste mandataire du projet AEF, pour son appui volontaire dans ce travail et sa disponibilité. Je remercie également un des membres de l'équipe de maîtrise d'œuvre, M. Patrick Brusseau, paysagiste-concepteur, qui m'a accordé du temps pour un entretien ainsi qu'une visite de site très enrichissante.

Je remercie Mme Fadila Tahouati, à la bibliothèque Poncet-Urbanisme, pour son aide et sa patience accordées dans mes recherches bibliographiques.

Je remercie enfin M. Benoit Romeyer, professeur à l'IUAR et encadrant de ce mémoire, pour son appui à la fois théorique et méthodologique, ainsi que pour la constance de son accompagnement tout au long de ce travail de recherche.

Table des matières

Remerciements.....	p.3
Introduction.....	p.6
1. La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public.....	p.11
1.1 L'événement : du «fait» à la spatialité.....	p.13
1.2 L'urbanisme événementiel : action politique et métamorphose urbaine.....	p.15
1.3 Le rythme événementiel, argument de prise en compte dans la production de l'espace public.....	p.19
1.3.1 Une redéfinition de l'échelle et des temporalités de l'événement.....	p.19
1.3.2 Un changement de paradigme : de l'entrée par l'événement à l'entrée par l'espace.....	p.21
1.4 Des événements réguliers pour une ville animée : enjeux de l'espace public nîmois.....	p.23
1.4.1 Nîmes, ville méditerranéenne et culturelle.....	p.23
1.4.2 L'espace public nîmois, support du rythme événementiel.....	p.27
2. Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles.....	p.31
2.1 La création d'un lieu de vie multi-usages : un potentiel pour l'événementiel.....	p.33
2.1.1 Les enjeux de l'espaces AEF, les tenants du projet.....	p.33
2.1.2 Les mouvements de l'histoire : héritages des aménagements et des usages.....	p.35
2.1.3 Arènes-Esplanade-Feuchères : des espaces à reconquérir.....	p.42
2.1.4 La construction d'un espace unique multi-usages.....	p.44
2.2 La fonction événementielle : de l'imprécision à la révélation.....	p.52
2.2.1 Une anticipation générale.....	p.52
2.2.2 L'intégration progressive de la fonction événementielle.....	p.54
2.2.3 Vers une (ré)appropriation événementielle de l'espace AEF par l'action publique.....	p.56

3. L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires.....	p.65
3.1 Les discontinuités entre le projet et la vie de l'espace public.....	p.67
3.1.1 Les contraintes du site à l'usage événementiel.....	p.67
3.1.2 L'usage événementiel ou la contre-production de l'espace public.....	p.69
3.2 Une pluralité d'usages événementiels qui implique une gestion active.....	p.75
3.2.1 Événements et espaces publics : une pluralité de situations.....	p.75
3.2.2 Une gestion active et partagée des usages événementiels dans l'espace public.....	p.79
3.3 La production d' « espaces publics événementiels ».....	p.84
3.3.1 Le processus d'événementialisation de l'espace public.....	p.84
3.3.2 Une fonction événementielle à articuler avec des espaces publics « malléables ».....	p.86
Conclusion.....	p.90
Bibliographie.....	p.94
Table des illustrations.....	p.98
Annexes.....	p.100

Introduction

«On s'est trop souvent attaché à l'esthétique des espaces publics au détriment de leur rôle»

Jean-Luc Charbonneau, urbaniste (2010).

Lier les espaces et les individus, c'est ce qui constitue le rôle fondateur de l'espace public. Le constat de la perte de la valeur d'usage des espaces publics a éveillé le besoin d'aménager des espaces plus adaptés et appropriables par la population. L'appropriation de l'espace public par les individus permanents (habitants) et temporaires (usagers, travailleurs, visiteurs, etc.) témoigne de la qualité d'usage du lieu et entraîne l'animation de la ville. Les espaces publics centraux ayant perdu de leur dynamisme sont renouvelés par l'action publique dans le but d'améliorer l'attractivité du centre-ville en favorisant notamment la création de lieux de vie, sources d'urbanité. Ce dernier repose sur le pouvoir d'intensifier la fréquentation d'un lieu et de favoriser l'échange (MAUVOISIN et MASSON, 2013). Si l'aménagement semble le point de départ de l'urbanité, il n'entraîne pas de manière systématique l'animation d'un lieu : «il n'y a en général pas d'adéquation exacte entre la conformation d'un lieu et son animation» (GAUTHIEZ, 2003). La production d'intensité urbaine par la diversification des fonctions de l'espace public suscite de l'urbanité. Au delà de l'animation d'un lieu par les usages du quotidien (jeux d'enfants, commerces, loisirs, etc.) nous considérons les usages temporaires de l'événementiel en partant du principe que l'urbanité d'un lieu repose aussi sur sa capacité à «bouleverser les habitudes» (MAUVOISIN et MASSON, 2013).

L'activité événementielle participe de l'animation de l'espace public en le rythmant par des usages éphémères. L'événementiel semble être un des outils employés par les autorités locales dans cette recherche d'une meilleure urbanité. L'action publique territoriale développe depuis la fin des années 1990 des événements festifs et culturels qui «s'inscrivent dans le temps urbain» (PRADEL, 2010). La récurrence des événements en un même lieu ou une même ville structure l'existence d'un rythme et d'une urbanité événementiels (PRADEL, 2010).

En transformant temporairement l'espace public, l'usage événementiel questionne la pérennité des aménagements. Dès lors que l'événement devient périodique, la régularité de cette transformation suscite l'interrogation sur la prise en compte des usages temporaires dans la production d'espaces publics permanents. Pour autant, la littérature scientifique s'est attachée à traiter en priorité les enjeux politiques et urbains des grands événements ponctuels au détriment des événements périodiques locaux. De même que l'usage événementiel est faiblement étudié au prisme du projet d'aménagement urbain. Le constat de cette carence nous a conduit à considérer l'influence possible de la récurrence événementielle sur l'espace public. **Dans quelles mesures les rythmes événementiels exercent-ils une influence dans la production et l'animation de l'espace public ?**

Des questions sous-jacentes sont soulevées : de quelles manières la récurrence événementielle est-elle prise en compte dans l'aménagement de l'espace public ? Quels usages événementiels en résultent ? Quelle en est leur gestion ? Enfin, existe-t-il une production d'«espaces publics événementiels» ?

Nous émettons deux hypothèses. De part leur récurrence, les usages éphémères de l'événementiel constituent, au même titre que les usages quotidiens, des besoins en matière d'aménagement de l'espace public. Nous supposons également que la prise en compte de l'usage événementiel dans la production de l'espace public participe de la pérennisation des événements éphémères.

Dans cette étude, nous abordons l'événement au sens matériel du terme, c'est à dire un « phénomène considéré comme localisé et instantané, survenant en un point et un instant bien déterminés » . L'événement recouvre alors des propriétés spatiales et temporelles. Nous attribuerons à l'événement les caractérisations suivantes : «éphémère» dans le temps et «délimité» dans l'espace. Nous nous intéresserons plus précisément aux événements urbains, c'est à dire aux manifestations de toute nature (culturelle, festive, sportive, commerciale, etc.) se déroulant dans l'espace urbain. Nous entendons le rythme événementiel au sens de récurrence événementielle, le rythme étant défini comme le «retour, à des intervalles réguliers dans le temps, d'un fait, d'un phénomène» .

Nous désignons l'espace public en tenant compte à la fois de la matérialité des espaces et de leur capacité à générer de l'urbanité. Ariella MASBOUNGI déclare que « l'espace public ce n'est pas que l'espace au sol, c'est ce qui se passe» (FORET, 2008). C'est en ce sens qu'il nous semble pertinent d'analyser le projet d'aménagement urbain comme un processus depuis l'initiative du projet jusqu'aux usages et à la gestion de l'espace public. La transversalité de l'analyse nous a conduit à nous concentrer sur un seul terrain d'étude.

Dans cette optique, nous avons choisi d'étudier un projet d'aménagement urbain suffisamment récent pour ne pas paraître obsolète et suffisamment « ancien » pour pouvoir appréhender les usages et pratiques de l'espace renouvelé. Il s'agit du projet surnommé AEF, les initiales correspondant à trois espaces majeurs successifs : Arènes, Esplanade et Feuchères. Il est question du projet urbain de la municipalité de Nîmes initié en 2001 et réceptionné en 2013 guidé par l'objectif de créer la nouvelle centralité de l'agglomération nîmoise en recomposant un espace «délaissé». La contiguïté du site avec le centre historique et la gare en fait un lieu potentiellement support d'urbanité et d'animation événementielle. Depuis la livraison du projet, de nombreuses manifestations événementielles s'y sont déroulées ce qui alimente l'intérêt d'étudier ce réaménagement. Il faut considérer toutefois que le terrain n'est pas «neutre». La cité nîmoise revêt une forte identité culturelle héritée de son histoire antique. La dimension patrimoniale influe à la fois sur la production et sur l'usage événementiel des espaces publics centraux. Les centres historiques constituent de fait le cadre urbanistique de cette étude.

La méthodologie employée s'appuie sur une approche itérative¹ entre les observations de terrains (prise de notes, photographies) et l'analyse des informations recueillies (documentation scientifique,

1. L'analyse de la conception et du fonctionnement de l'espace étudié au travers des informations recueillies a été réinterrogée en fonction des observations faites sur le terrain (aménagement, usages, pratiques...)

documents institutionnels et opérationnels, revues et presse, entretiens avec les acteurs du projet et les gestionnaires de l'espace public). Cette méthode a donné lieu à la production de cartographies, de graphiques et de photographies traitées, destinés à démontrer et illustrer l'argumentaire. Après avoir pris contact avec la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, nous avons pu réaliser cinq entretiens tous autant enrichissant les uns que les autres. Deux entretiens avec l'équipe de maîtrise d'œuvre (Atelier des Paysages, A. MARGUERIT mandataire du projet) ont permis d'éclairer des éléments à la fois sur les attentes formulées par la maîtrise d'ouvrage et la réponse du concepteur ainsi que sur les évolutions du projet. Des échanges avec les acteurs publics locaux de l'événementiels ont apporté à la fois des éléments de conception et de gestion des espaces publics (directeurs des services Commerce et Festivités de la Ville de Nîmes). Enfin, le dernier témoignage recueilli auprès du service Patrimoine a apporté un regard sur l'harmonisation des usages en fonction de la dimension patrimoniale des espaces publics historiques. Néanmoins et malgré nos sollicitations en ce sens, nous n'avons pu obtenir l'avis des habitants par l'intermédiaire du Comité de Quartier de Feuchères qui était « vent debout » contre le projet (entretien P. Brusseau juillet 2016).

Pour vérifier nos hypothèses de recherche, nous montrerons de quelles manières les dimensions «événement» et «urbanisme» sont reliées dans les productions scientifiques. Les expériences étudiées ont montré l'instrumentalisation des grands événements pour répondre d'une stratégie politique (attractivité du territoire, image de ville, etc.). Si certains événements réguliers ont été étudiés au prisme de leurs enjeux politiques, spatiaux et sociaux, l'influence de la récurrence événementielle dans la production de l'espace public est restée en marge des réflexions. Pour autant, nous démontrerons l'intérêt de tenir compte de l'usage événementiel dans l'aménagement de l'espace public en considérant l'intensité des rythmes événementiels de l'espace public nîmois. Dans un second temps, nous analyserons l'évolution de l'espace public étudié et de ses usages depuis l'héritage de l'histoire jusqu'à la réalisation du projet. Nous chercherons à montrer que l'événement régulier, ancré au territoire, peut être pris en compte de manière constructive et progressive dans le projet d'aménagement de l'espace public. Au delà de considérer les manifestations existantes, nous démontrerons également que la production d'espaces publics «ouverts» peut constituer un véritable levier au développement d'événements. Enfin, nous interrogerons l'espace public renouvelé face à ses usages événementiels. En croisant les éléments de conception et de gestion de l'espace public, nous établirons une véritable réflexion sur les lieux événementiels jusqu'à tenter de définir l'existence d'une production d'«espaces publics événementiels».



La récurrence
événementielle :
en marge des réflexions
urbanistiques, au cœur de
l'espace public

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

L'événement alimente depuis plusieurs décennies la littérature scientifique du domaine de l'urbanisme. De la «ville événementielle», qui développe les événements urbains au service de la compétitivité de son territoire, à l'«urbanisme événementiel» qui fait de l'événement un outil d'aménagement et de développement économique, l'activité événementielle admet une dimension stratégique. Elle est également analysée sous l'angle de son emprise spatiale et de son rayonnement, amenant les écrits à traiter une pluralité d'échelles, du territoire métropolitain aux espaces publics, bien que la première prédomine largement.

Souvent associé au caractère «exceptionnel», l'événement interroge : les manifestations plus locales et plus traditionnelles qui se répètent de manière cyclique, ne sont-elles pas de l'ordre de l'événementiel ? Un événement est marquant, oui, mais pour qui ? Nous tâcherons de mettre avant, l'événement au sens de manifestation éphémère, qui se produit en un ou plusieurs lieu(x) délimité(s), à une échelle et selon une cyclicité pouvant varier.

A partir de ce constat, nous ciblerons notre étude sur des événements réguliers, oscillant entre singularité et quotidienneté. Après avoir défini l'événement récurrent, élément constitutif du rythme événementiel, nous étudierons son rapport à l'espace public. La récurrence des manifestations éphémères amène à se questionner sur leur prise en compte dans l'aménagement de l'espace public au même titre que les usages quotidiens.

Pour illustrer nos propos, nous nous appuyerons sur le cas de Nîmes, ville festive et culturelle. Nous souligneront les enjeux relatifs à l'espace public nîmois, qui accueille divers événements tout au long de l'année.

1.1 L'événement : du «fait» à la spatialité

Le nécessaire repositionnement par rapport au terme «événement» s'explique par la diversité des domaines et des acteurs qu'il implique. Il peut être aussi bien matériel qu'immatériel, aussi bien historique qu'urbain. La multiplicité des formes et des sens que prend la notion d'événement contribue à forger sa complexité et son ambiguïté. Ce constat nous a conduit à éclaircir notre positionnement à l'égard du terme.

Fait marquant, notion ambiguë

En dehors du champs urbain - bien qu'il y ait des liens incontestables - l'événement est avant tout, historique, politique ou, plus récemment, médiatique. Cette notion est largement reprise par la sphère journalistique, ne faisant qu'accentuer l'ambiguïté du terme (CHAMPAGNE, 2000). P. CHAMPAGNE déclare qu'«il existe indiscutablement des moments plus forts que d'autres dans la vie des sociétés, des moments de rupture ou de réconciliation, d'affrontements ou de « fusion » comme dirait Durkheim, bref, des faits qui, parce qu'ils sortent de l'ordinaire, focalisent pendant un temps l'attention sociale de larges fractions de la population et viennent généralement s'inscrire dans la mémoire collective comme autant de faits majeurs.». Dans ce cadre, l'ambiguïté du terme réside dans la diversité des acteurs employant ce terme, de l'historien au journaliste en passant par le politique. L'importance d'un fait peut varier considérablement en fonction de l'interlocuteur, de son statut et de ses sensibilités personnelles. Ce constat nous amène à nous demander ce qui «fait événement». L'importance donnée à un fait, pouvant être qualifié d'événement, est propre à chacun. Finalement, la définition du terme est fortement subjective.

De manière générale, l'événement est appréhendé comme «fait marquant», se détachant du quotidien. Il peut être aussi bien assimilé à des faits dépréciatifs (les émeutes urbaines, les scandales politiques, les catastrophes naturelles, etc.) comme à des moments festifs, culturels et à des rencontres sportives majeures (la Coupe du Monde de Football, les Jeux Olympiques).

L'événement, en tant que fait historique ou d'actualité, revêt un caractère immatériel. Il s'agit de moments qui ponctuent les temps sociaux et qui marquent plus ou moins les esprits.

L'événement urbain

Au delà du «fait», la définition matérielle de l'événement, en tant qu'entité physique s'inscrivant de manière éphémère dans l'espace, est peu abordée. Il s'agit donc de s'intéresser à la spatialisation de l'événement. Cette forme de spatialité se retrouve dans l'événement urbain. Sa particularité est d'être organisé à l'échelle urbaine et de générer des aménagements spatiaux éphémères (GRAVARI-BARBAS et JACQUOT, 2007).

Les premiers événements urbains apparaissent avec les expositions universelles à la fin du XIXème siècle. Elles se déroulent dans les grandes villes de l'époque : Londres (1851, 1862), Paris (1955,

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

1967, 1978, 1989), Vienne (1873), ou encore Philadelphie (1876). Elles sont à la fois universelles, puisqu'elles regroupent «tous les savoirs sur un sujet donné, à un instant donné et en un lieu donné», et internationales car elles présentent les connaissances et savoir-faire de plusieurs nations (CASTET, 2010). La volonté première d'une exposition est d'ordre pédagogique puisqu'il s'agit d'un partage de connaissances. Ces événements culturels sont aussi l'occasion de tisser des liens économiques entre les nations pour stimuler les progrès techniques.

Depuis 1920, leur organisation est encadrée par le Bureau International des Expositions. Au fil des décennies, les expositions universelles ont élargi leurs champs et leurs actions, ne se cantonnant plus au progrès industriel. Elles abordent désormais les «défis globaux de notre époque, tels que la qualité de la vie en ville (Expo Shanghai 2010) ou l'alimentation (Expo Milan 2015)»¹.

Au delà de la diversification des champs d'application, la finalité a également évolué. D'abord outils pédagogiques, ces expositions sont devenues progressivement des instruments de développement urbain. Le Bureau International des Expositions affiche clairement l'impact urbain des Expos Universelles contemporaines pour les villes d'accueil : «elles sont un outil très efficace pour moderniser les infrastructures de transport, introduire des services urbains innovants et développer de nouvelles activités économiques et culturelles»². Le bureau souligne également le potentiel impact urbain en dehors des limites mêmes de l'exposition.

A l'instar des Expositions Universelles, les méga et grands événements contemporains s'inscrivent dans le champ de la transformation urbaine. Les événements éphémères deviennent l'occasion de réorganiser la ville. Dans ce cadre, nous analyseront les rapports entre «événement» et «urbanisme», en étudiant la manière dont ils sont traités dans la littérature scientifique du champ urbanistique.

1. D'après le site internet du Bureau International des Expositions

2. Ibid

1.2 L'urbanisme événementiel : action politique et métamorphose urbaine

Des Jeux Olympiques de Sotchi à Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013 en passant par «Paris-Plage», l'événement revêt une connotation «exceptionnelle». Ces événements d'ampleur ont été relativement étudiés aux prismes des enjeux politiques et des effets sur l'espace urbain. Ainsi, l'urbanisme et l'événement ne sont pas indifférents, ils sont au contraire en perpétuel dialogue.

Ville événementielle, projet touristique et stratégie urbaine

La course folle au développement des territoires engendrée dès les années 1980, a poussé les villes à développer des stratégies en faveur de l'attractivité de leur agglomération. L'activité événementielle semble être une des réponses apportées au développement urbain. P. CHAUDOIR traite de la «ville événementielle» comme stratégie concurrentielle entre les métropoles. L'auteur démontre que la ville événementielle se positionne «autour de la réalisation de grands événements sportifs, politiques, artistiques et culturels à vocation internationale mais aussi dans la promotion d'une image globale.» (CHAUDOIR, 2007).

L'événement entretient alors un lien étroit avec la stratégie touristique d'une ville, participant à la fois à son développement économique et à l'amélioration de son image sur le plan national et international. Les festivités urbaines illustrent bien ce rapport entre l'activité événementielle et le projet touristique. Elles représentent un des outils de la ville événementielle et «tendent à se déployer depuis les années 1980 comme de véritables outils de différenciation dans le cadre de la concurrence que se livrent les territoires entre eux» (ROSEMBERG, 2000).

Les Evénements Urbains Festifs (EUF), sont définis et analysés au prisme de leur impact touristique dans la ville d'accueil (MIRANDA et CERMAKOVA, 2009). Les auteurs démontrent que les EUF participent de la promotion de la ville et impulsent des dynamiques touristiques qui dépassent largement le rayonnement d'attraction de l'événement en lui-même.

L'événement est un véritable moteur de l'attraction touristique d'une ville. Par sa temporalité éphémère et son intensité, il provoque des changements d'usage de l'espace. L'événement propose une offre ponctuelle et «exceptionnelle» qui peut, de fait, attirer un certain nombre de populations. L'événement peut ainsi toucher à la fois la population locale et diverses populations d'autres régions ou d'autres pays. La multiplicité des publics participants à l'événement rend plus difficile l'adaptation de l'offre événementielle. L'événement induit une certaine tension sur l'espace où il se produit, entre populations exogènes et endogènes. La ville événementielle soulève ainsi le double enjeu de maintien de la cohésion sociale et d'accueil de la diversité (CHAUDOIR, 2007).

Maria GRAVARI-BARBAS étudie l'articulation du projet touristique avec le projet urbain. La «récréation de la ville par la fête ou l'événement éphémère» est en fait au cœur de divers enjeux intimement liés : «stratégie urbaine», «marketing urbain», «image des villes», et «compétition territoriale». L'événement

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

ne fait pas qu'animer un lieu, il fait partie intégrante de la stratégie de développement des villes. Elle souligne également la nécessité de prendre en compte la dimension culturelle et touristique dans la démarche de projet : «la réussite d'un projet, qu'il soit ambitieux ou modeste, son rayonnement, son adhésion par les usagers, sa capacité à entraîner une dynamique pouvant bénéficier à toute la cité en dépendent largement» (GRAVARI-BARBAS, 2013). Dans ce contexte, les habitants permanents jouent un rôle indéniable dans la «mise en tourisme d'une destination urbaine». Ils constituent un maillon essentiel dans «la conception et les fonctionnalités touristiques des espaces urbains» (GRAVARI-BARBAS, 2013). Les aménagements touristiques qui en résultent doivent également profiter aux habitants permanents. L'auteur soulève ainsi la dialectique touristes-habitants dans les projets touristiques d'une ville. Ces propos rejoignent ceux de P. CHAUDOIR dans sa dialectique cohésion-diversité.

L'événement, un levier urbanistique

Au delà de ses vertus d'attractivité territoriale, de changement d'image de ville, ou encore de ses retombées économiques directes et indirectes, l'événement participe de la fabrication de la ville.

L'événement génère parfois des aménagements considérables en un temps réduit. C'est le cas des Jeux Olympiques de Sotchi en 2012, pour lesquels les pouvoirs publics ont érigé une véritable ville sportive à partir de rien. Deux mois après la compétition olympique, les médias ont surnommé Sotchi la «ville fantôme». Cela nous questionne sur la durabilité des aménagements pour les Jeux Olympiques. Comment les dynamiques induites par un événement ponctuel et exceptionnel peuvent-elles perdurer ? A Marseille la question divise. La cité phocéenne a également subi des transformations profondes de l'espace urbain à l'occasion de Marseille Capitale Européenne de la Culture en 2013. Si l'événement a permis le développement des infrastructures de transport et la création d'équipements culturels, la ferveur et les animations n'ont elles pas perduré. Cet événement culturel a, sans contestes, amélioré l'image de la ville et augmenté l'attractivité touristique. Néanmoins, la fête passée, l'événement a surtout permis à la ville d'accélérer son processus de redynamisation et de développement économique sur la façade maritime.

C'est en ce sens que l'événement devient un «outil de légitimation des projets urbains» (GRAVARI-BARBAS et JACQUOT, 2007). La majorité des manifestations liées à Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013 étaient localisées dans le périmètre d'Euroméditerranée. L'événement était donc l'élément de justification de l'aménagement de cet espace : «en justifiant l'événement, on légitime la transformation qu'il permet de mettre en œuvre». Dans ce cas, l'événement incarne un instrument de promotion au service de la renommée de la ville. Au delà de la légitimation des aménagements, l'événement peut aussi justifier l'exclusion de certains groupes sociaux. A Marseille, toutes les activités culturelles n'étaient pas accessibles à tous, notamment par un système de tarification. Par extension, les aménagements liés à Euroméditerranée métamorphosent l'existant sans en tenir compte, incitant à la relégation des populations en présence. Prise par la ferveur de l'événement, la population ne pouvait soupçonner les conséquences.

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

Souvent considérés comme un acte politique au service de l'image de la ville, les grands événements chamboulent le temps et l'espace, laissant des traces indélébiles dans l'esprit et l'espace de la ville. Au delà des effets dévastateurs dans grands événements, il y a ceux, de moindre ampleur, qui répondent de l'existant.

Dans l'étude de Monica MIRANDA et Eva CERMAKOVA, les événements analysés participent de la redécouverte d'un lieu en investissant des espaces peu valorisés ou en promouvant des espaces récemment aménagés (MIRANDA et CERMAKOVA, 2009). L'événement «Paris-Plage» met l'accent sur un espace peu valorisé habituellement utilisé par la voiture (fig. 1). En modifiant l'usage d'un lieu, on transforme son regard dans les représentations sociales. Ainsi, pendant l'été, une portion du périphérique parisien est assimilée à une «plage urbaine», exclusivement dédiée aux piétons (fig. 2). Pour participer à ce changement de regard, l'événement est mis en scène dans l'espace public (PRADEL, 2007). Les éléments de décoration apportent une ambiance estivale : palmiers, parasols, sable, etc. L'espace est ainsi totalement métamorphosé et permet un usage éphémère en rupture avec l'usage quotidien.

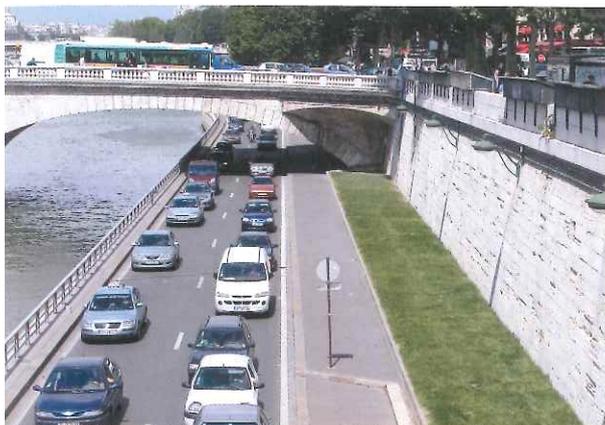


Fig. 1 : Usage quotidien du périphérique parisien (Source : TERRIN, 2011)



Fig. 2 : Transformation temporaire de l'espace pour l'événement Paris-Plage (Source : TERRIN, 2011)

Dans cette même étude, d'autres événements participent de la revalorisation d'un lieu. C'est le cas des «Rendez-vous de l'Erdre» et d'«Estuaire» à Nantes qui contribuent à la mise en valeur des espaces fluviaux. L'événement «Bordeaux fête le fleuve» exalte le réaménagement des quais de la Garonne.

Certains auteurs se sont penchés sur les effets spatiaux d'un événement. Maria GRAVARI-BARBAS et Vincent VESCHAMBRE ont analysé les enjeux de pérennisation et d'inscription spatiale du festival de BD à Angoulême. Ils ont mis en exergue que, dans la volonté de pérenniser, l'investissement du centre-ville par le festival a des répercussions durables en générant notamment la création d'équipements culturels et en attirant de nouveaux acteurs (GRAVARI-BARBAS et VESCHAMBRE, 2005). Benjamin PRADEL démontre au travers des événements «Paris-Plage» et «Plaisirs d'Hiver», un déplacement temporaire de la centralité urbaine (PRADEL, 2007).

Par l'animation d'un lieu, la fête semble avoir des effets bénéfiques sur l'espace urbain. Les festivités urbaines «contribuent à l'émergence des lieux et sont utilisées par les acteurs locaux en tant que

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

marqueurs de territoires et outils d'aménagement» (BARTHON, 2007). L'événement ne se résume donc pas à son activité éphémère, il continue à produire des effets à l'issue de la manifestation. Dans ce contexte, l'événement urbain festif, en tant qu'événement éphémère régulier, attribue à l'espace public une nouvelle fonction, celle d'un «équipement touristique singulier» (MIRANDA et CERMAKOVA, 2009). L'événement devient alors «un élément incontournable à prendre en compte dans l'aménagement urbain» (GRAVARI-BARBAS, 2013). L'étude de ce mémoire s'inscrit dans cette continuité.

Dans la littérature scientifique, l'événement prévaut comme un outil d'aménagement urbain. Dans ce contexte, l'événement s'empare de l'urbanisme pour former «l'urbanisme événementiel» (GWIAZDZINSKI, 2009), dans lequel l'événement devient acteur de la production urbanistique. Son intervention exceptionnelle, ponctuelle et éphémère entraîne parfois des effets durables dans l'espace urbain, de l'effet vertueux aux conséquences irréversibles. Au delà de l'aspect «marketing urbain», l'événement participe également de la redécouverte d'un lieu, transformé temporairement. L'identité et les usages éphémères qui en résultent donnent à voir une lecture différenciée de l'espace public.

Finalement, le constat actuel des réflexions amène à penser que l'événement revêt une double finalité qui va au delà de la simple volonté d'animer un lieu : il se nourrit de l'existant pour revaloriser un espace délaissé, ou bien s'impose à l'espace par l'acte politique, qu'avant tout urbanistique, afin d'améliorer l'image de la ville et stimuler la compétitivité d'un territoire ou bien pour légitimer un projet urbain.

1.3 Le rythme événementiel, argument de prise en compte dans la production de l'espace public

1.3.1 Une redéfinition de l'échelle et des temporalités de l'événement

La prédominance de l'étude des événements de grande ampleur dans les travaux scientifiques nous a conduit à se repositionner dans le temps et dans l'espace par rapport à des événements, plus locaux et ayant tendance à être réguliers, qui participent du rythme événementiel.

La prévalence de l'«exceptionnel»

Selon l'événement, les manifestations peuvent apparaître exceptionnelles tant d'un point de vue temporel que spatial.

L'événement peut d'abord être exceptionnel par son unicité, c'est à dire le fait qu'il ne se produise qu'une fois ou que très rarement dans le même lieu. Cela correspond aux «méga» et «grands» événements internationaux de type Jeux Olympiques, Coupes du Monde, Expos Universelles, etc. Ils ne se reproduisent que très rarement dans la même ville ou le même pays dans la même décennie. Par ailleurs, ces événements suscitent fortement l'intérêt des médias durant leur déroulement, entraînant ainsi une concentration des regards sur l'événement. L'intensité médiatique qui en résulte attribue à l'événement son caractère exceptionnel.

La connotation «exceptionnelle» peut également être lue au travers des transformations urbaines que génère un événement. Ce dernier produit à la fois des transformations temporaires pour l'événement en lui-même (ex : Paris-Plage) et des transformations à plus long terme, comme nous l'avons vu à Marseille à l'occasion de son élection en tant que Capitale Européenne de la Culture en 2013. Pour «Paris-Plage», c'est le changement radical des usages et de l'organisation de l'espace qui induit la singularité de l'événement. Le second va au delà des activités et des aménagements éphémères, il marque profondément les esprits et métamorphose la ville à long terme.

Il semble que les grands événements urbains ont suscité l'intérêt des scientifiques de par la métamorphose urbaine qu'ils induisent dans toutes ses dimensions (spatiale, sociale, économique, etc.). Dans ce cas, l'échelle de réflexion est centrée sur celle de la métropole.

Au delà de cette focalisation sur les événements d'ampleur, l'événement est par définition un fait marquant, qui rompt avec le quotidien. De par son caractère éphémère et spatialisé, il développe une certaine intensité. Celle-ci est définie comme étant ce «qui dépasse la mesure habituelle»¹, l'événement sort du quotidien et s'attribue les mérites du fait exceptionnel. Néanmoins ce qui «fait événement» pour un individu ne le fait peut être pas pour d'autres. Une fête traditionnelle ou un événement local, font sûrement événement pour la population locale, ce qui n'est pas inéluctable pour les populations extérieures.

1. D'après le dictionnaire de français Larousse, en ligne.

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

Nous en avons conclu que les événements de faible ampleur et à échelle locale (marchés, manifestations sportives, etc.), qui sont plus réguliers, sont très (trop) faiblement considérés.

L'événement récurrent : du singulier au quotidien

Rappelons que nous considérons l'événement au sens d'entité physique s'inscrivant de manière éphémère dans l'espace. L'événement est alors une notion plurielle, qui peut varier en fonction de son intensité (dans le temps et dans l'espace) et de sa forme (festif, artistique, commercial culturel, sportif...). Il répond à différentes temporalités, est accessible à différents publics et rayonne à différents niveaux géographiques.

Nous avons vu que par son intervention exceptionnelle, l'événement rompt avec le quotidien. Mais à partir du moment où l'événement devient périodique, la connotation exceptionnelle s'amenuise tout comme n'importe quel fait ou objet qui se répète tendrait à la banalisation. Dans cette approche, nous considérons que la récurrence de l'événement conduit à un rapprochement vers la quotidienneté, tout en gardant son esprit singulier. En d'autres termes, on s'affranchit de l'exceptionnel tout en se démarquant du quotidien, de manière plus ou moins intense. Du marché au festival, les manifestations induisent des usages éphémères sur l'espace public qui modifient l'espace urbain et par conséquent sa lecture. Pour autant, la transformation temporaire de l'espace à moindre échelle et de moindre intensité ne justifie pas d'exclure la notion d'événement.

Nous avons opté pour une définition transversale, à la fois dans les formes (culturelle, festive, sportive, commerciale, etc.) et dans les échelles (territoriale, urbaine, locale, micro-locale), dans laquelle l'événement a la particularité d'être régulier et très souvent en lien avec la culture locale. Nous entendons par événement récurrent, toute activité éphémère ancrée dans le temps et dans l'espace (du marché de créateurs mensuel au festival de musique annuel) qui participe du rythme événementiel d'une ville ou d'un espace. C'est ce qui le distingue des grands événements quasi uniques pour une ville et souvent à portée promotionnelle (Jeux Olympiques, Capitale Européenne de la Culture, etc).

L'événement régulier permet ainsi une «stimulation ponctuelle de la vie sociale» (PRADEL, 2007). Dans ce contexte, l'événement éphémère génère «des espaces-temps publics» (PRADEL, 2007). L'événement produit des lieux de rencontre collectifs en affirmant la fonction sociale des espaces publics par des usages temporaires. La régularité événementielle s'inscrit dans les représentations sociales en présentant des rendez-vous périodiques attrayants par leur caractère ponctuel et intense : «c'est là» où il faut être à tel moment. La production d'usages éphémères dans l'espace public est qualifiée d'«urbanisme temporaire» qui, par le rythme collectif qu'il induit, crée une certaine «urbanité événementielle» dans laquelle «la ritualisation calendaire de l'événement permet de comprendre la sociogenèse de cette urbanité» (PRADEL, 2010).

Ces particularités se retrouvent notamment dans les études sur «Paris-Plage» et le festival de BD à Angoulême, qui sont des événements réguliers. L'analyse de cette régularité, étudiée au prisme des

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

effets spatiaux et sociaux de l'événement, devrait être approfondie sous un angle plus urbanistique et à l'échelle de l'espace public en analysant la prise en compte des manifestations éphémères dans l'aménagement durable des espaces publics.

1.3.2 Un changement de paradigme : de l'entrée par l'événement à l'entrée par l'espace

L'étude par l'angle de l'événement a toujours prédominé dans la littérature scientifique. De nombreux travaux se sont intéressés aux effets induits directement ou indirectement par un événement, notamment celui de la participation à la fabrique de la ville. Mais qu'en est-il de l'espace qui accueille régulièrement des événements ? Il apparaît pertinent de s'attacher à la prise en compte des événements récurrents dans la production de l'espace public.

«Que fabrique l'événement ?»²

La plupart des travaux scientifiques dans le champ de l'urbanisme cherchent à comprendre ce que fabrique l'événement. Ce dernier se révèle être un véritable outil d'aménagement et de développement économique (GRAVARI-BARBAS, 2013). C'est en ce sens que nous pouvons parler d'urbanisme événementiel, dans lequel les activités éphémères, au delà de leurs vertus exaltantes, participent à la production de l'espace urbain.

Dans certains cas l'événement est instrumentalisé au service de l'application d'une volonté politique (GRAVARI-BARBAS et JACQUOT, 2007). L'événement fabrique une image en réponse à une stratégie touristique, développe l'attractivité d'un territoire ou encore légitime des projets urbains. Dans des cas plus spécifiques, il peut également favoriser la reconquête d'un site en marge de la ville pour ainsi en changer l'image. En d'autres termes l'événement est appréhendé en fonction de ce qu'il produit (un aménagement ou une image). D'autant plus que les événements étudiés répondent majoritairement à une stratégie de promotion touristique et urbaine, laissant en marge des réflexions les événements plus spontanés, issus d'une initiative locale et à finalité culturelle qui ne sont pas nécessairement institutionnalisés. Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013, les Jeux Olympiques de Londres, ou encore «Paris-Plage» font partie des événements largement repris par les travaux scientifiques.

Les études sur les événements «Plaisirs d'Hiver» et «Paris Plage» (PRADEL, 2007) et celles sur le festival de BD à Angoulême (GRAVARI-BARBAS et VESCHAMBRE, 2005) mettent l'accent sur la spatialisation et les temporalités de ces événements périodiques dans l'espace public mais n'analysent pas leur influence possible dans les projets d'aménagement d'espaces publics.

2. Ce titre fait référence à un dossier thématique de la revue Urbanisme, qui s'est penchée sur l'activité événementielle. Ce dossier s'intitulait «Que fabrique l'événement?». Il traitait notamment des événements suivants : Capitale Européenne de la Culture (Marseille 2013, Gênes 2004), les Jeux Olympiques de Barcelone ou encore la stratégie événementielle de Nantes.

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

Prendre en compte l'événement dans la fabrique de l'espace

Dans les travaux présentés précédemment, les événements transforment temporairement ou à plus long terme l'espace ou bien ils s'adaptent au lieu. Un projet de réaménagement d'espaces publics pourrait être l'occasion de s'interroger à la fois sur la prise en compte des événements existants en améliorant les usages de l'espace à cet effet et sur l'anticipation des manifestations à venir.

Dans la mesure où la production de l'espace public tient compte des événements existants et anticipe ceux à venir, le réaménagement d'espaces publics pourrait participer à la pérennisation voire au développement des activités événementielles. D'une part, le projet pourrait identifier les besoins éphémères récurrents afin de proposer des aménagements adaptés aux usages événementiels. D'autre part, il pourrait anticiper la réalisation de nouvelles manifestations, l'aménagement susciterait ainsi de nouveaux usages.

Au lieu de partir de l'événement, nous avons choisi de partir de l'espace public, support multifonctionnel et d'une multiplicité d'usages. Selon son aménagement, il est à la fois récepteur et potentiel «émetteur» (au sens de vecteur) d'événements éphémères. Il s'agit d'étudier un espace «capable» d'accueillir une diversité d'événements et d'analyser comment cela s'organise dans l'espace public. Nous tâcherons de comprendre les liens entre l'espace public, élément constitué et constituant de la ville, et l'activité éphémère. De par son caractère temporaire, la prise en compte de l'événement est-elle légitime dans l'aménagement de l'espace public ? Par ailleurs, la récurrence événementielle représente un enjeu d'aménagement au vu de la périodicité des usages. Ce constat pose la question suivante : à partir de quelle cyclicité un usage éphémère devrait-il être pris en compte dans l'aménagement de l'espace public ?

En partant du principe que « l'événement induit une interrogation sur les usages possibles d'un lieu et en permet une lecture différente » (GRAVARI-BARBAS, 2013), nous avons choisi de questionner un projet de réaménagement de l'espace public face à la multiplicité des manifestations et aux usages quotidiens en un même lieu.

1.4 Des événements réguliers pour une ville animée : enjeux de l'espace public nîmois

Dans le cadre de recherche posé précédemment, il s'agit à présent d'expliquer l'intérêt d'étudier le cas nîmois au regard du sujet. Nous contextualiserons d'abord le terrain d'étude pour ensuite présenter la récurrence événementielle sur la ville et soulever les enjeux qui en découlent. La première partie de contextualisation vise à poser une base d'éléments (un cadre d'analyse, un contexte) qui participeront à la réflexion sur le cas d'étude. Dans ce contexte, elle n'a pas la volonté d'être exhaustive, la plupart des éléments seront repris et approfondis dans le développement des parties suivantes.

1.4.1 Nîmes, ville méditerranéenne et culturelle

Nous partons du principe que l'espace public est le reflet de la société et du mode de vie local. La production et l'animation de l'espace public nîmois résulte de l'identité culturelle singulière qui caractérise la ville et de sa stratégie événementielle.

Une culture de l'«extérieur»

A Nîmes, comme dans toute ville méditerranéenne, «on vit dehors». Ce constat est sans doute le résultat de l'influence qu'exerce le climat méditerranéen sur l'environnement extérieur. En effet, il présente des hivers doux et des étés chauds, avec un ensoleillement important et peu de jours de pluie dont la rareté n'exclut pas les jours orageux de pluies intenses. Cette particularité incite d'autant plus la pratique des espaces extérieurs, tant l'été que l'hiver. Le climat semble être donc un atout à l'organisation d'événements urbains.

Depuis des siècles, la forme de la ville s'est adaptée au climat local. La morphologie de la ville ancienne (l'Ecusson¹, fig. 3), en tissu resserré, permet un confort d'été : les ruelles étroites sont ombragées la majeure partie de la journée. Par ailleurs, l'absence de grandes places dégagées peut s'expliquer par leur inconfort lors des jours de fort ensoleillement. Ainsi, la plupart des espaces libres de la ville sont plantés d'arbres locaux, micocouliers et platanes, qui assurent le confort des espaces publics l'été. On les retrouve massivement sur les boulevards ceinturant le centre ancien. L'hiver, la minéralité du centre historique renforce l'ambiance hivernale. A cette époque, le vent qui pénètre les ruelles génère une certaine incommodité. Dans cette configuration «étriquée», le centre ancien est favorable aux événements conviviaux qui ne génèrent pas une foule massive de population. Ainsi, les boulevards sont les espaces les plus sollicités pour les manifestations importantes, notamment pour la féria.

1. Terme local utilisé pour désigner le centre ancien de Nîmes. Il concerne la partie intérieure des anciens remparts, aujourd'hui ceinturée par des boulevards. Son tissu médiéval se caractérise par une morphologie organique dense avec un réseau de ruelles étroites. Sa forme en «écu» lui a donné son nom. Ce terme est également employé pour le centre ancien de Montpellier dont la morphologie est semblable.



Fig. 3 : Le tissu compact de l'Écusson

Vue aérienne du centre ancien de Nîmes en 2005 (source : www.survoldefrance.fr)

« Avant d'être ce que je suis, j'ai joué dans les ruines d'un empire, et la poudre de ses marbres a coulé dans mes doigts d'enfant. Elle m'a peut-être enseigné à prendre les mesures des siècles. »

André Champson (1900-1983), essayiste, historien et romancier, élu à l'académie française en 1956.

Le poids de l'histoire

Nîmes dialogue avec son histoire. Ville romaine, elle fut fondée au II^e siècle avant J.-C sous le nom de *Nemausus*, en référence au « dieu gaulois dont le culte est lié aux sources sacrées qui jaillissent dans la cité »². Ce rapport à l'eau, faisant partie intégrante de l'identité de la ville, nous le retrouvons dans l'aménagement de l'espace public, notamment dans le projet étudié dans ce mémoire. Par ailleurs, la présence de monuments antiques bien conservés témoigne de son riche passé : la Tour Magne (15 av. J.-C.), la Maison Carrée (2 av. J.-C.) et les Arènes (100 ap. J.-C.).

2. D'après le site internet de la société Culturespaces, gestionnaire des monuments antiques nîmois.

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

Cette particularité du rapport à l'histoire antique, influence la manière de concevoir à Nîmes. La dimension patrimoniale a toujours guidé l'architecture locale et les projets. En témoigne le sujet retenu par la Ville pour sa candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO qui s'intitule «l'Antiquité au présent»³. Le travail poursuivi par cette étude cherche à montrer l'influence de l'architecture antique sur les formes urbanistiques et architecturales de la ville. Nous pouvons citer des ouvrages récents comme Le Carré d'Art (architecte Norman Foster, 1993), la médiathèque communale, qui s'inspire de la Maison Carrée par ses colonnes ou encore le Musée de la Romanité (architecte Elizabeth de Portzamparc) en construction actuellement, dont la façade s'inspire de la toge romaine.

Au delà des éléments bâtis, le patrimoine influence également l'espace public. L'urbanisme du XIXème siècle a conduit au dégagement des espaces autour des monuments dans la volonté de les mettre en valeur. Ce fût notamment le cas autour des Arènes, opération d'envergure qui sera explicitée plus tard dans l'étude historique du site d'étude. Nous verrons également la continuité de cette influence dans les projets contemporains.

L'ensemble de ces éléments démontre que le poids de l'histoire a façonné un urbanisme local, tourné vers ses composants patrimoniaux. L'architecture nîmoise est hybridée entre «antiquité et modernité»⁴. Cette double identité, qui peut être apparentée à un «choc» culturel, est illustrée dans le dessin d'Eddie Pons (fig. 4), un dessinateur local. Il met en exergue l'ambition de la Ville dans la promotion de son patrimoine romain par la construction d'un musée de la Romanité aux accents contemporains.



Fig. 4 : Un choc culturel : entre Romanité et modernité

Dessin d'Eddie Pons dans «Vivre Nîmes», à l'occasion des 10 ans du magazine municipal, décembre 2012.

3. Le dépôt officiel de la candidature est prévu pour 2017.

4. Il s'agit du «slogan» employé par les pouvoirs publics locaux pour caractériser la singularité de la ville et lui forger une identité culturelle propre. C'est sur cette identité que s'appuie la Ville pour mettre en avant l'image de la cité nîmoise.

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

Plus récemment, la dimension patrimoniale émerge dans l'activité événementielle. Lors des fêtes de fin d'année, des projections lumineuses animées musicalement mettent en scène les principaux monuments de la ville, pour le plaisir des petits mais aussi des plus grands. Cette représentation artistique participe à l'animation (au sens de « rendre vivant ») des monuments. Depuis 2009, les Grands Jeux Romains animent les Arènes en reconstituant les jeux de l'époque. Enfin, les Jardins de la Fontaine, un des premiers jardins publics d'Europe construit sur un sanctuaire antique au 18^{ème} siècle, accueillent la Féerie des Eaux, un spectacle artistique honorant la présence de la source.

L'événementiel, enjeu touristique contemporain

Le tourisme est la première ressource de l'économie locale⁵. De par ses caractéristiques, la cité nîmoise développe un tourisme à la fois urbain et culturel. Il se base sur les qualités architecturales et urbanistiques de la ville ainsi que sur sa culture aux accents romains et contemporains.

«Valoriser et préserver ce patrimoine antique est une nécessité car nous avons construit une offre axée sur un tourisme urbain et culturel. La richesse de notre offre mais aussi le fait que la ville, qui est à taille humaine, puisse se visiter à pied, en font une destination de référence sur cette thématique»

Maryvonne Lefebvre, directrice de l'office de tourisme de Nîmes.
Propos recueillis dans Les Cahiers du Tourisme, juin-juillet 2015

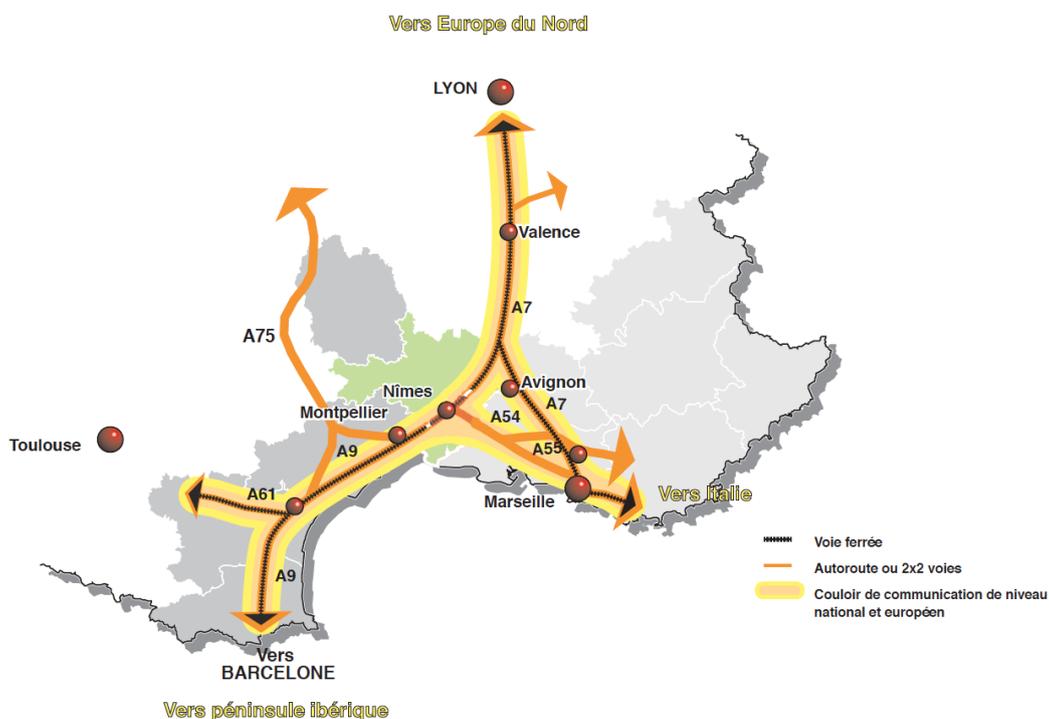


Fig. 5 : Nîmes, une situation stratégique sur les axes rhodanien et méditerranéen
(Source : SCOT Sud du Gard, AUDRNA, 2007)

5. D'après le site internet de la CCI de Nîmes

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

Au delà de ses ressources internes, la ville est idéalement située. Nîmes est d'abord localisée stratégiquement vis à vis de l'Europe puisqu'elle est placée dans l'Arc Méditerranéen, un « objet européen »⁶ destiné à structurer les flux de déplacements routiers, aériens et maritimes, à générer un dynamisme économique et à développer l'aménagement de l'espace entre la France, l'Italie et l'Espagne. La ville est desservie par des infrastructures autoroutières et par la LGV la situant à 3h de Paris. Nîmes possède également un aéroport qui assure quelques lignes directes internationales (Londres, Liverpool, Bruxelles et Fez). Finalement, Nîmes se situe au carrefour de deux axes majeurs l'axe méditerranéen et l'axe rhodanien (fig. 5). Ainsi, l'accessibilité de Nîmes favorise son développement touristique.

« Depuis plusieurs années, la fréquentation de Nîmes est en constante évolution »

Mary Bourgade, adjointe au maire de Nîmes chargée du Tourisme et présidente de l'office de Tourisme
Propos recueillis dans la revue HôtelRestau, N°477 - Mardi 8 Février 2011

Cet essor a conduit la Ville à développer de nouveaux outils, notamment l'événementiel. La Ville compte sur ses monuments, l'art contemporain ainsi que, plus récemment, sur les événements. L'événementiel apparaît comme un enjeu stratégique de valorisation du patrimoine : « Nîmes vise notamment sur l'événementiel » (Les Cahiers du Tourisme, 2015). La Ville se dirigerait-elle vers une culture événementielle ?

La ville s'anime quotidiennement par l'activité commerciale du centre-ville, les activités associatives, les kiosques, les espaces de jeux, etc. Elle dispose également d'une animation saisonnière par l'activité touristique, à la fois par les visites permanentes des monuments (550 000 visites par an⁷), et plus ponctuellement grâce aux grands événements nîmois à caractères culturels ou festifs. : la Féria de Nîmes, le festival de Flamenco ou encore le Festival de Nîmes (festival de musique). Ces grands événements s'accompagnent également de manifestations plus locales et moins touristiques, qui peuvent parfois répondre à des enjeux locaux. La somme de ces rendez-vous événementiels participent de l'animation régulière de l'espace public.

1.4.2 L'espace public, support du rythme événementiel

La vie nîmoise est rythmée par de nombreux événements éphémères toute l'année. Ils tiennent de la culture locale mais aussi de stratégies touristiques voire urbaines. A Nîmes, la diversité des manifestations résultent d'une hybridation entre les événements qui émergent localement, issus de la culture locale, même s'il y a parfois une influence hispanique (tauromachie, flamenco) et les événements institutionnalisés, comme les *Jeudis de Nîmes* qui participent à la redynamisation du

6. Dominique Rivière, Professeure de géographie à l'Université Paris-XIII (Paris-Nord), *L'arc méditerranéen, un « objet européen » à la recherche de son identité*, 2005. Article en ligne : http://archives-fig-st-die.cndp.fr/actes/actes_2005/riviere/article.htm

7. Les Cahiers du Tourisme, Enjeux et stratégies des acteurs du tourisme en France. juin-juillet 2015, Magazine, p.20-21

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

centre-ville. Le rayonnement de l'événement varie en fonction du public qu'il attire, de la population locale aux touristes étrangers.

«Il y a beaucoup de manifestations programmées sur la ville, le calendrier est quasiment plein chaque année», déclare Jean-Luc Nito (entretien J.-L. Nito, chef de projet candidature UNESCO juin 2016). Pour illustrer cette récurrence événementielle, nous avons réalisé un graphique présentant le nombre de jours concernés par toute manifestation éphémère sur le domaine public, du stand associatif au festival d'ampleur. Les événements concernent tous les espaces situés dans le centre-ville «élargi» de Nîmes, c'est à dire au delà de l'écusson, notamment les grandes avenues et les Jardins de la Fontaine. Sont également inclus les temps de montage et de démontage des aménagements temporaires, ainsi que les aménagements techniques sur le domaine public liés aux manifestations dans les Arènes (zone technique pour les concerts et spectacles). Si cela peut tendre à exagérer la réalité de l'animation, il est important de tenir compte de toutes temporalités et de tous les aménagements induits par les usages événementiels, qu'ils concernent la partie accessible de l'événement ou ses impératifs techniques. Les usages techniques et logistiques agissent également sur l'espace public.

L'offre événementielle nîmoise est répartie sur l'année, avec des mois plus ou moins intenses en manifestations (fig. 7). Au cours de l'année, l'espace public est sollicité par des activités temporaires intenses sur quelques jours ou consécutives sur plusieurs jours. L'enchaînement de différents événements conduit à une occupation régulière de l'espace public mais sous des formes variantes (cf. 3.2.1). L'espace public peut aussi bien accueillir des aménagements éphémères (stands, scènes, zone technique, etc.) qu'une foule de population.

Les événements sont mobilisés sur l'espace public à des périodes généralisées (fêtes de fin d'année, saison estivale, fête nationale, etc.) ou des périodes spécifiques locales : un week-end d'avril pour les Grands Jeux Romains (fig. 6), une semaine en mai ou juin pour la Féria de Nîmes, tout le mois de juillet



Fig. 6 Défilé des acteurs des Grands Jeux Romains sur le parvis des Arènes (Source : H. DAGNEAU 2016)

1 La récurrence événementielle : en marge des réflexions urbanistiques, au cœur de l'espace public

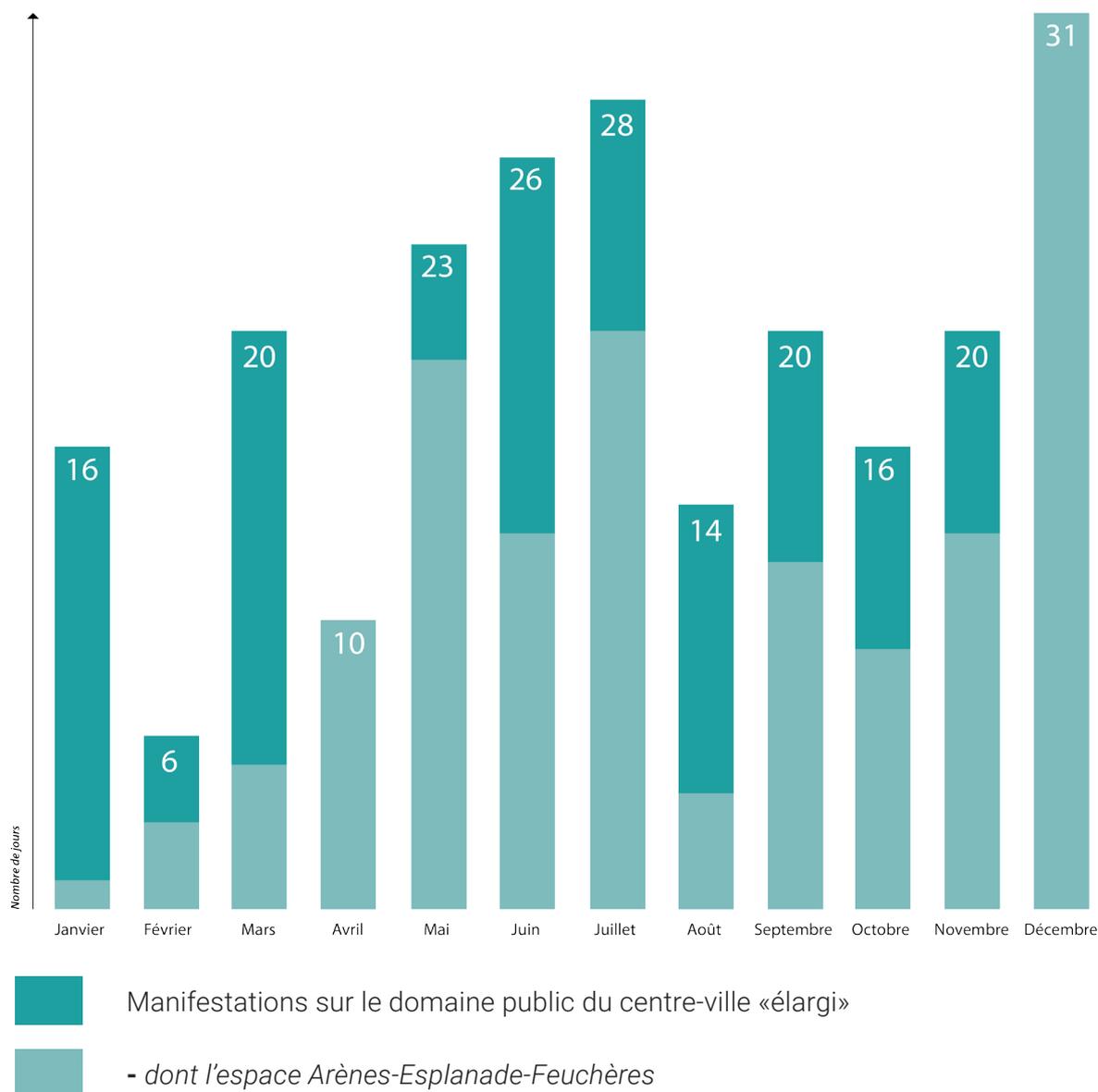


Fig. 7 : Un rythme événementiel régulier

Nombre de jours de manifestation dans le centre-ville de Nîmes sur l'année 2015

(Source : Ville de Nîmes, Direction du Commerce, calendrier des manifestations 2015 ; Réalisation : H. DAGNEAU 2016)

pour le Festival de Nîmes, ou encore les Jeudis de Nîmes se déroulant tous les jeudis soirs en Juillet et Août.

Sur 230 jours de manifestations, 136 concernent l'espace AEF⁸. Il s'agit donc de l'espace le plus sollicité du centre-ville pour des activités événementielles. Cette prévalence peut être expliquée par le fait qu'il s'agisse du plus grand espace libre du centre-ville, dans le prolongement du centre historique. En d'autres termes, sur l'espace AEF, plus d'un tiers de l'année est consacré aux usages éphémères.

L'espace AEF actuel présente un intérêt du fait de sa réception événementielle régulière. Il semble donc pertinent d'interroger le projet de réaménagement de l'espace AEF, inauguré en 2013, au regard des dynamiques événementielles existantes à l'origine du projet et celles qui se sont développées.

8. Est pris en compte toute manifestation se déroulant entièrement ou en partie sur l'espace AEF

Le projet AEF

Un nouvel espace

vecteur de dynamiques

événementielles

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

Après avoir démontré les enjeux de prise en compte du rythme événementiel dans la production de l'espace public et après avoir exposé l'intérêt porté à l'espace AEF, il s'agit à présent d'examiner le projet de réaménagement de cet espace. Cela suppose ainsi d'étudier l'avant, le pendant et l'après, c'est à dire l'histoire du lieu, son aménagement (programmation, évolutions du projet, réception) et la gestion de l'espace renouvelé.

Nous mettrons en exergue l'évolution spatiale du site d'une forme segmentée à un support multifonctionnel. Cette recomposition traduit la volonté de tendre vers un lieu multi-usages, hybridé entre la quotidienneté et l'événementiel.

Nous mettrons ensuite l'accent sur les jeux d'acteurs dans la production de l'espace, en présentant la prise en compte progressive de l'usage événementiel, depuis la programmation jusqu'à la réception du projet. En attribuant la fonction événementielle à l'espace, nous démontrerons qu'au delà de la pérennisation des manifestations existantes, son réaménagement a suscité un développement événementiel.

Dans cette partie nous nous appuierons particulièrement sur les entretiens effectués auprès des services techniques de la Ville de Nîmes et des concepteurs (annexes 4 à 8).

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

2.1 La création d'un lieu de vie multi-usages : un potentiel pour l'événementiel

Le projet AEF est complexe à appréhender tant par la configuration des espaces que par les différentes temporalités du projet. En ce sens, il s'agit d'abord de contextualiser et de saisir les fondements du projet. Ensuite, il convient d'analyser l'évolution historique des espaces pour comprendre leur configuration segmentée à l'origine du projet. A partir de ce constat, nous montrerons la transformation de ces espaces en un lieu de vie support d'une diversité d'usages, notamment l'usage événementiel.

2.1.1 Les enjeux de l'espace AEF : les tenants du projet

Avant tout, il est important de saisir qu'il s'agit d'un projet sur le temps long, qui s'est déroulé depuis le concours en 2001 jusqu'à la dernière phase d'inauguration en 2013 (carte d'identité du projet en annexe 1). Le projet AEF résulte d'un concours lancé en 2001 sous la municipalité présidée par Alain Clary (PCF), peu de temps avant les élections municipales. Le projet a ensuite perduré suite à un changement de majorité, puisqu'aujourd'hui la municipalité est présidée depuis fin 2001 par Jean-Paul Fournier (UMP). A partir de 2002, il a également été entrepris par la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, créée à ce moment là. Mais le projet était déjà «dans les cartons» depuis longtemps : «Restructurer le centre de ville et l'ouvrir sur le sud: ce vieux rêve, jadis caressé par la gauche, est devenu un impératif avec la création de Nîmes-Métropole, en 2002»¹. Malgré ces évolutions institutionnelles, la finalité du projet demeura. Le constat d'un manque de lieu de vie urbaine à l'échelle de l'agglomération a guidé le principal enjeu du projet AEF, celui de créer un nouveau centre-ville à échelle urbaine.

Avant le projet, les trois espaces - pourtour des Arènes, Esplanade Charles-de-Gaules et avenue Feuchères - étaient dévalorisés tant d'un point de vue esthétique que des usages. Mais l'espace AEF présente avant tout une situation stratégique (fig. 8). Il s'agit tout d'abord de la seule zone «libre» (au sens de non bâtie) d'envergure à proximité même du centre historique. Cet espace de respiration contraste ainsi avec la densité du cœur de ville. Sa position de proximité avec les Arènes et l'Écusson lui attribue un caractère patrimonial. Par ailleurs, à plus large échelle, l'avenue Feuchères est dans l'axe de la position dominante de la Tour Magne au nord de la ville, autre élément de patrimoine majeur de Nîmes. Ce lien patrimonial constitue un des fondements du projet AEF.

L'espace AEF est également en position d'entrée de ville, entre la gare et le centre historique. L'avenue Feuchères est alors la première image perçue de la ville en sortant de la gare. Cet axe majeur représente un enjeu esthétique dont l'image doit être soignée, notamment pour le développement touristique.

Enfin, il représente un enjeu de liaison entre l'Écusson (le centre historique) et la ZAC du Triangle de la Gare - ancien carrefour stratégique de la ville qui a perdu de son dynamisme - créée en 1998 qui a pour but de renouveler et dynamiser cet espace. L'enjeu de redynamisation est d'autant plus important puisque la ZAC est désavantagée par la coupure urbaine infligée par la voie ferrée, la coupant ainsi du centre-ville. Cependant, cet «obstacle» n'est pas imperméable. En effet, la gare a un avantage non

1. L'Express, article en ligne «Arènes-Esplanade-Feuchères, un coeur tout neuf» publié le 11 décembre 2008

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

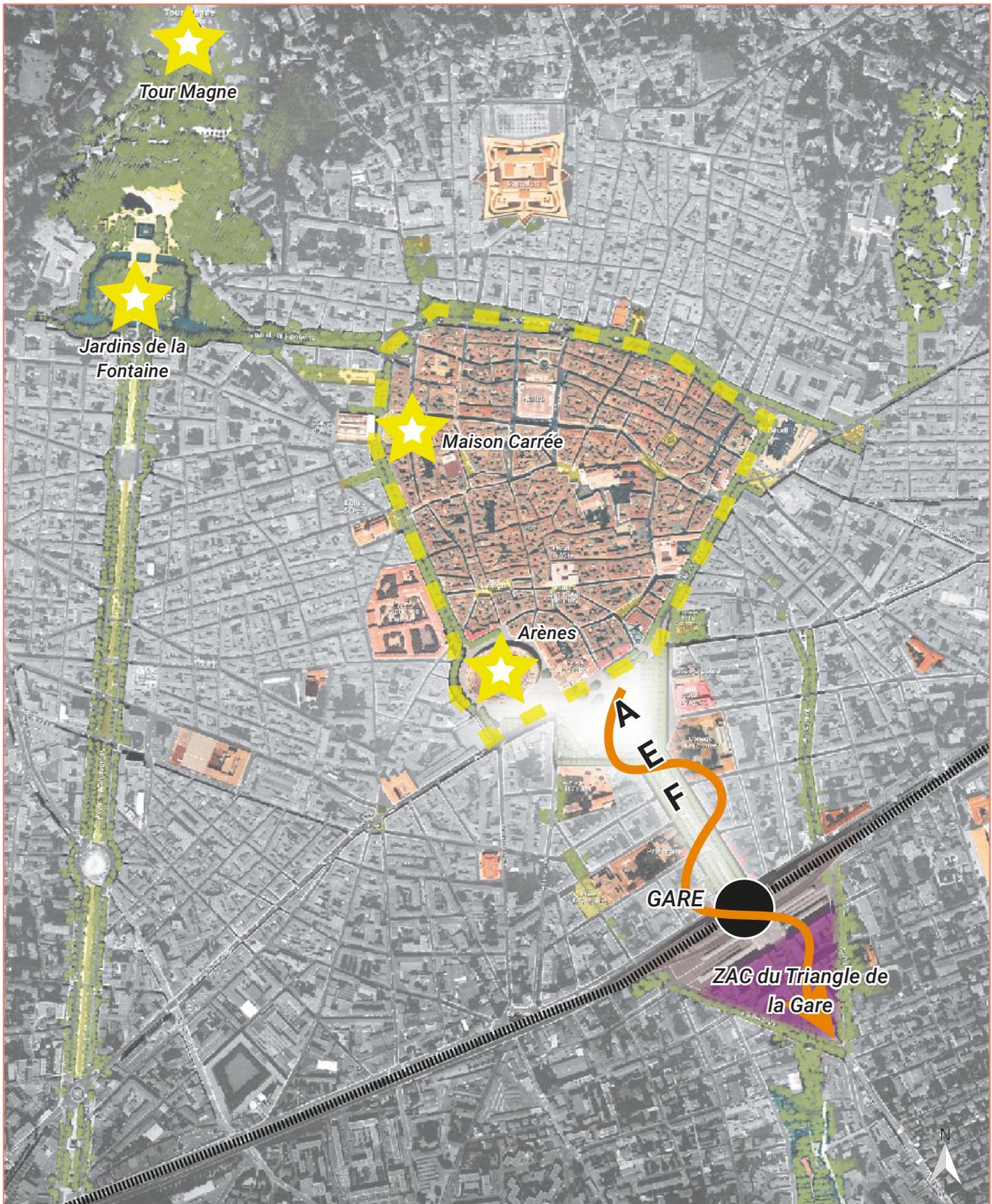
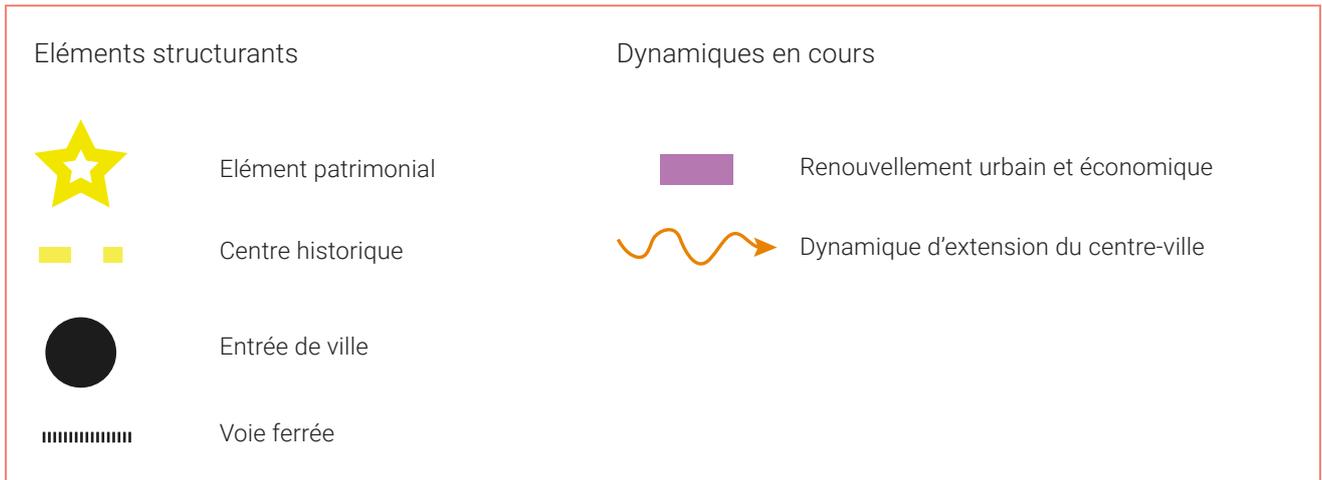


Fig. 8 : L'espace AEF : maillon essentiel d'un équilibre urbain

Plan de situation du projet à son origine

(Source : L'Atelier des Paysages, avant-projet mai 2003 ; Réalisation : H. DAGNEAU 2016)

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles



négligeable : les voies étant surélevées sur un viaduc, l'espace en rez-de-chaussée de la gare est traversable par les piétons, ce qui n'est pas le cas de la gare d'Avignon qui représente une véritable coupure entre le nord et le sud. Les projets AEF et de la ZAC du Triangle de la Gare s'inscrivent dans une dynamique d'extension du centre-ville de Nîmes vers le sud (fig. 8). Cette dynamique est confortée et encadrée par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable² de Nîmes qui a défini une orientation générale visant à «donner un nouveau rayonnement au centre-ville» en considérant «l'espace des fonctions centrales s'étendant jusqu'aux grands axes urbains Jean Jaurès à l'ouest, Sully à l'est et au sud du viaduc ferré».

La dévalorisation des espaces ainsi que l'urbanisation engagée au sud de la ville, ont été les éléments déclencheurs de la nécessité de réaménager l'espace compris entre les Arènes et la gare. Cette succession d'espaces «libres» ont présenté un intérêt considérable à la constitution d'un véritable espace de vie urbaine pour en faire la centralité de l'agglomération nîmoise. Pour autant, avant le travail de recomposition, cet espace stratégique présentait d'importants dysfonctionnements résultant d'un long passé historique.

2.1.2 Les mouvements de l'histoire : héritage des aménagements et des usages

La place et le pourtour des Arènes, l'Esplanade et l'avenue Feuchères procèdent d'une succession d'étapes historiques à la fois dans les aménagements et les usages de l'espace. Sur environ 600 mètres de longueur, près de 2000 ans séparent les Arènes de la gare. Les trois espaces témoignent de l'évolution de la ville depuis la romanité jusqu'à la modernité.

2. Approuvé en 2006

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

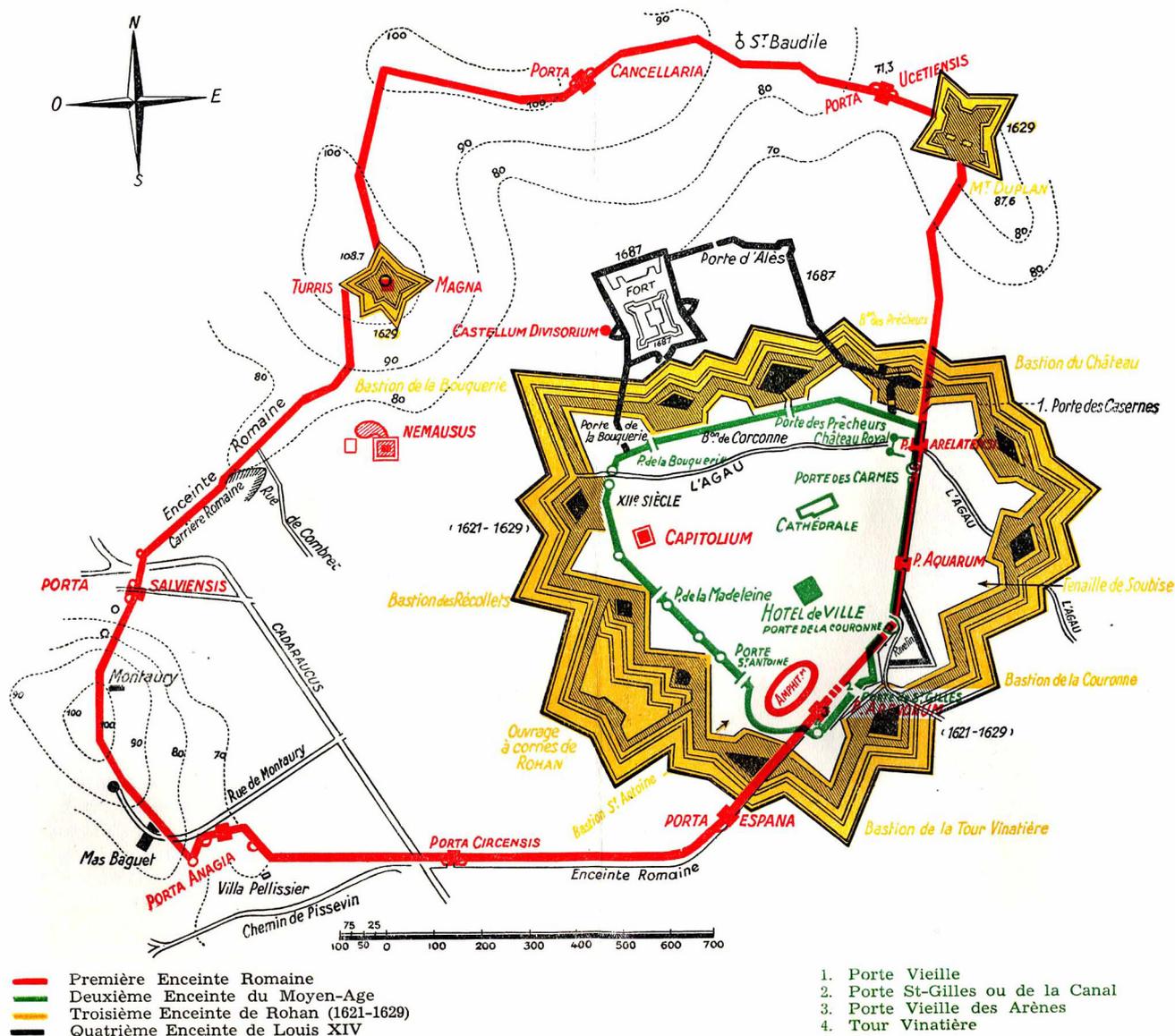


Fig. 9 : Les arènes excentrées de la ville depuis l'époque romaine jusqu'au XVIIème siècle

Implantation des fortifications à différentes périodes : enceinte romaine, enceinte du moyen-âge, enceinte de Rohan (1621-1629) et enceinte de Louis XIV (1687).

(Source : nemausensis.com)

L'amphithéâtre romain, une pluralité d'usages

Dans les fortifications successives de la cité, depuis l'enceinte romaine jusqu'à l'ouvrage de Rohan, l'amphithéâtre a toujours demeuré excentré, assigné aux portes de la ville (fig. 9). Les Arènes, ainsi enveloppées par des ouvrages successifs imposants, étaient privées de visibilité et dépourvues de toute mise en valeur. De surcroît, les remparts enrayaient toute possibilité d'extension de la ville vers le sud et l'est. Au cours des siècles, les vestiges de l'enceinte romaine ont été tantôt enfouis, tantôt découverts. Nous verrons que le projet AEF s'inscrit dans une dimension mémorielle, traitant de manière spécifique les traces de l'histoire.

A l'époque romaine, l'amphithéâtre est un lieu de spectacle où se déroulent notamment les combats de gladiateurs. Haut lieu du divertissement pendant l'antiquité, il pouvait contenir jusqu'à 25 000 spectateurs. Cette fonction demeure encore aujourd'hui sous des formes traditionnelles et

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

contemporaines avec les corridas, les concerts ou encore les Grands Jeux Romains, événement reconstituant les jeux de l'époque antique.

L'amphithéâtre a pourtant évolué dans ses fonctions, et n'a pas toujours conservé son statut d'espace de divertissement. Au Moyen-Age, il joue le rôle de forteresse, siège du pouvoir féodal et zone de protection des habitants en cas d'attaque. Il est ainsi nommé le «Château des Arènes». «A partir du XIVe siècle, après le départ des chevaliers, le monument, loti et bâti, devient un quartier d'habitation de la ville. De multiples constructions s'entassent alors à l'intérieur de ses murs : plus d'une centaine de maisons, de caves et d'entrepôts, mais aussi deux églises, Saint Pierre et Saint Martin, et le château du Vicomte. Au début du XVIIIe siècle, plus de 700 personnes y vivaient encore»³. Des maisons ce sont également accolées aux arches de l'amphithéâtre. Au delà des habitations, l'espace devant les Arènes était construit par des lieux de divertissement : la Salle du Jeu de Paume et le Théâtre de la Comédie. La forme du monument était alors imperceptible (fig. 10).

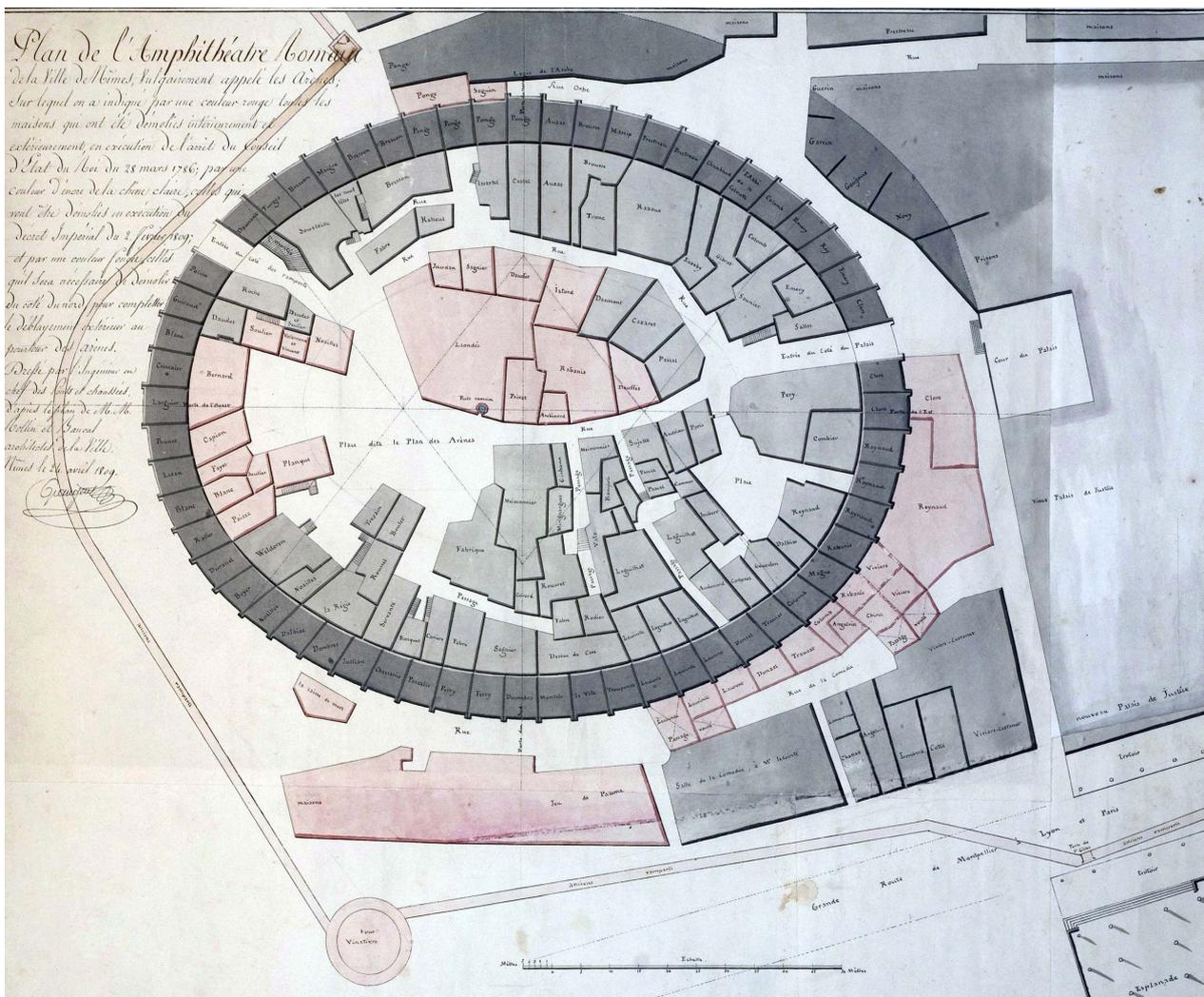


Fig. 10 : L'amphithéâtre romain habité, au début des démolitions en 1809

«Plan de l'Amphithéâtre romain de la ville de Nîmes vulgairement appelé Arènes, sur lequel on a indiqué par une couleur rouge toutes les maisons qui ont été démolies intérieurement et extérieurement, en exécution de l'arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 28 mars 1786, par une couleur d'encre de la chine claire, celles qui vont être démolies en exécution du décret Impérial du 2 février 1809; et par une couleur foncée celles qu'il sera nécessaire de démolir du côté nord pour compléter le déblayement extérieur au pourtour des Arènes. Dressé par l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, d'après le plan de M.M. Rollin et Bancal architectes de la Ville. Nîmes le 24 avril 1809, Grangent.» (Source : Coll. Musée du Vieux Nîmes)

3. «Laissez-vous conter les Arènes», brochure Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Ville de Nîmes/Direction des affaires culturelles.

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

Le dégagement des Arènes au XIX^{ème} siècle

La ville du XIX^{ème} siècle pose la nécessité de réorganiser l'espace urbain autour des monuments. Ce travail urbanistique propose une mise en valeur des édifices. La forme elliptique des amphithéâtre «conduit les autorités, les ingénieurs et les architectes à concevoir des dégagements d'espaces de forme identique»⁴. Les remparts entourant les Arènes furent démolis entre 1786 et 1793 pour laisser place à l'aménagement de boulevards. A partir de 1803, ils seront suivis par les travaux de désenclavement et de restauration des Arènes, ainsi que de fouilles, engagés par Victor Grangent. Pour ce faire, les constructions restantes au sud des Arènes (salle du Jeu de Paume, théâtre de la Comédie) sont démolies.

V. Grangent, C. Durand & S. Durant projettent en 1819 un plan d'embellissement et d'alignement qui permet de dégager entièrement le pourtour des arènes et l'espace qui s'étend jusqu'à l'Esplanade (fig. 12). Dans cette proposition, les ingénieurs suggèrent l'aménagement d'une place méridionale, au sud des Arènes. Elle a pour but de mettre en valeur le monument vis à vis des habitants et des voyageurs. «L'espace ainsi libéré, déclare Victor Grangent, permet un recul et une meilleure vue d'ensemble sur le monument antique, tel un joyau offert aux yeux des voyageurs empruntant la route conduisant de Lyon à Béziers»⁵. Au delà de la volonté de mise en valeur du monument, ce dégagement permettra plus tard l'organisation de foires (fig. 14).

La promenade de l'Esplanade, prémices de l'urbanisation au sud des remparts

A l'origine, l'Esplanade était d'une plateforme triangulaire destinée aux manœuvres militaires, héritée des bastions de Rohan (fig. 9). Au XVII^{ème} siècle, l'esplanade devient une promenade publique, située de l'autre côté des remparts, qui domine les parcelles de cultures, elle devient ainsi un lieu de détente (fig. 11). L'Esplanade a également rempli la fonction de lieu de célébration (fig. 13) et puis celle de lieu d'exécution lorsqu'une guillotine fût placée au centre. Avant d'être aménagée, l'Esplanade était déjà un lieu de rassemblement, tant pour les événements festifs que pour les événements plus tragiques.

En 1819, l'Esplanade est «recomposée en terrasse surélevée sur plan rectangulaire, offrant un point de vue dominant sur la campagne. Elle est encadrée par des plantations sur ses côtés Est et Ouest afin de caler le projet et de compenser le manque d'alignement bâti»⁶ (fig. 12). Elle sera par la suite plantée de tous ses côtés.

4. CAUE du Gard, *Dix ans de culture partagée 2003-2013*. Article d'Isabelle Durand, 14 décembre 2004, « Scénographie urbaine au XIX^{ème} siècle : un projet autour du monument antique (Nîmes, Arles, Vienne) ».

5. Ibid

6 L'Atelier des Paysages, avant-projet mai 2003, partie historique

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

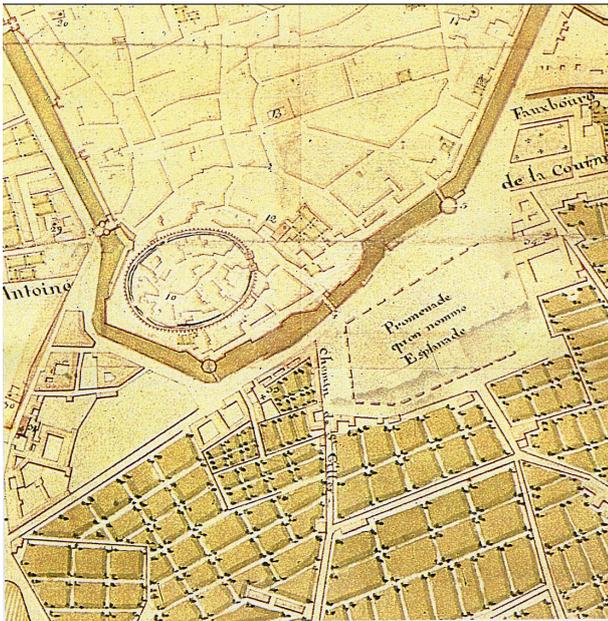


Fig. 11 : La promenade aux pieds des remparts : les prémices de l'Esplanade aménagée

Extrait du Plan de Nîmes et de sa Fontaine en 1774 par J. Ph. Mareschal, ancien directeur des fortifications du Languedoc, dans Plans anciens de Nîmes (1560-1884), Coll. Bibliothèque Séguier, Musée du Vieux Nîmes et des Archives départementales
(Source : L' Atelier des Paysages, avant-projet mai 2003)

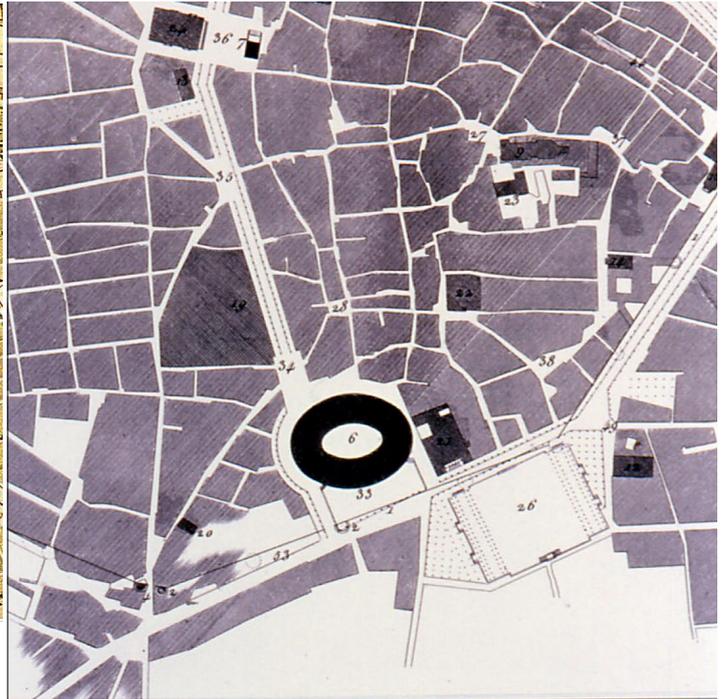


Fig. 12 : Plan d'embellissement et d'alignement de Nîmes en 1819

V. Grangent, C. Durand & S. Durant, Description des Monuments Antiques du Midi de la France, Tome 1, 1819.
(Source : L' Atelier des Paysages, avant-projet mai 2003)



Fig. 13 : La promenade de l'esplanade : lieu de rassemblement

14 juillet 1790 - Fête de la Fédération. Ferdinand Pertus (1883-1948). Plume et lavis. Collection musée du Vieux Nîmes.
(Source : Brochure «Histoire de l'esplanade à travers les siècles», direction de la Communication, Ville de Nîmes)

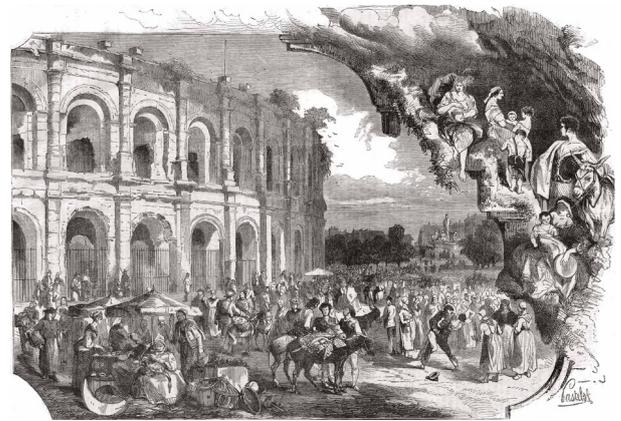


Fig. 14 : La foire aux ânes de Nîmes en 1865, sur la place des Arènes

Dessin de Pastelot, 1865. Collection Gérard Taillefer.
(Source : nemausensis.com)

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

L'extension de l'urbanisation : un quartier moderne qui tourne le dos au centre historique

En 1841, l'arrivée de la nouvelle ligne ferroviaire Montpellier-Nîmes au sud de la ville conduit au développement d'un nouveau quartier. Ce développement dirigé en direction du sud, va engendrer la recomposition de l'Esplanade ainsi que l'aménagement de l'avenue Feuchères. «La promenade de l'Esplanade est agrandie, abaissée à son niveau actuel et arrondie dans sa partie sud pour assurer une liaison plus harmonieuse vers la gare. Elle s'ouvre en direction de celle-ci, avec la création de l'avenue Feuchères.»⁷ (fig. 16). Au bout de l'avenue est construit l'embarcadère de la nouvelle ligne ferroviaire, dans l'axe de l'Esplanade. La composition de cet ensemble urbain procure «une entrée majestueuse» à la ville de Nîmes. Le dénivelé de l'avenue a été pensé pour mettre en scène la perspective depuis l'embarcadère sur la fontaine monumentale, érigée en 1851 au centre de l'Esplanade (fig. 15). Si cette composition illustre la modernité de la ville et conduit l'essor de la ville vers le sud, le développement est pensé sans lien avec la ville ancienne et les Arènes. Ainsi, à cette époque l'axe Esplanade-Feuchères tourne le dos au centre historique.

L'Esplanade et l'avenue Feuchères, théâtre de la vie publique

L'Esplanade ainsi que l'avenue Feuchères vont être progressivement équipées pour les usages quotidiens (kiosques de restauration rapide, bornes fontaine etc.). A partir de 1890, l'Esplanade devient le lieu de divertissement des nîmois : le kiosque à musique (créé en 1890, fig. 17), le Théâtre Guignol (chaque après-midi à la belle saison), la voiture à quatre roues et le loueur de chaises (années 1930). Des concerts seront également organisés régulièrement «durant toute la longue période où les régiments d'infanterie ou d'artillerie tiennent garnison à Nîmes»⁸. Entre la fin du XIXème siècle et le début du XXème siècle, l'Esplanade accueille déjà un double rythme, celui du quotidien et de l'événementiel. Par ailleurs, nous retrouvons son rôle de lieu de rassemblement avec l'accueil de personnalités, notamment le Général de Gaulle qui prononça un discours face à la foule le 27 février 1960 (fig. 18).

La métamorphose automobile

L'arrivée de l'usage automobile dans la deuxième moitié du XXème siècle a métamorphosé les espaces et perturbé les usages. L'Esplanade et le parvis des Arènes deviennent des parking de plein-air. Quant à l'avenue Feuchères, elle est devenue un axe important de circulation. Les espaces ont ainsi perdu de leur confort et de leur usage de promenade. L'entrée majestueuse de l'avenue Feuchères est dévalorisée par l'usage automobile. De 1968 à 1971, un parking souterrain fut aménagé sous l'Esplanade pour retrouver son usage piéton. Néanmoins, à partir de ce moment l'Esplanade perdit son âme d'antan, notamment avec la disparition du kiosque à musique au moment des travaux de restructuration.

7. Brochure «Histoire de l'esplanade à travers les siècles», direction de la Communication, Ville de Nîmes

8. Ibid

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles



Fig. 15 : Alignement et mise en scène de l'Esplanade et de l'avenue Feuchères en 1847

Dessin de Guesdon, 1847. Coll. Musée du Vieux Nîmes
(Source : Brochure «Laissez-vous conter l'avenue Feuchères», Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Ville de Nîmes/Direction des affaires culturelles.)

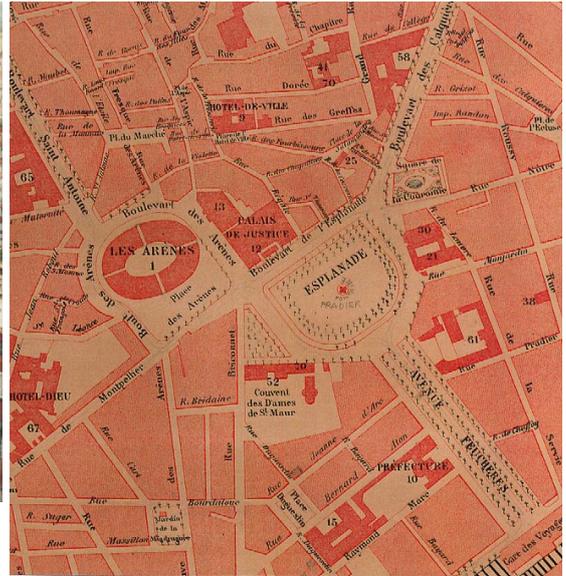


Fig. 16 : Plan de la ville montrant l'évolution de la morphologie de l'esplanade

Plan de la ville de Nîmes, 1877. D'après le plan officiel de 1854, levé par MRS Liotard Père & Fils, modifié et complété par MR Gerin, gravé par Erhard, Paris.
(Source : L'Atelier des Paysages, avant-projet mai 2003)



Fig. 17 : Le divertissement de l'Esplanade : le kiosque à musique

Le Kiosque à musique de l'Esplanade - Carte postale ancienne, collection privée.
(Source : nemausensis.com)



Fig. 18 : L'Esplanade, lieu de réception des personnalités

1960, le général de Gaulle prononce un discours sur l'Esplanade. Archives Paris Match.
(Source : Brochure «Histoire de l'esplanade à travers les siècles», direction de la Communication, Ville de Nîmes)



Fig. 19 : Le «parking» de l'Esplanade en 1968

L'Esplanade en 1968. Coll. Archives municipales de Nîmes
(Source : Brochure «Laissez-vous conter l'avenue Feuchères», Villes et Pays d'Art et d'Histoire, Ville de Nîmes/Direction des affaires culturelles.)

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

2.1.3 Arènes-Esplanade-Feuchères : des espaces à reconquérir

Les transformations successives des espaces au fil des usages a généré de nombreux dysfonctionnements et dévalorisé l'image et la fonction des espaces publics. La discontinuité entre les espaces ainsi que leur dégradation ont suscité le besoin d'un réaménagement d'ensemble en 2001, visant à réattribuer la valeur d'usage des espaces publics.

Une composition sectorisée

Le développement de la voiture a engendré une totale décomposition des espaces. En 2001, les voitures circulaient entre les trois espaces : autour des Arènes, autour de l'Esplanade et au nord de l'avenue Feuchères, devenue un axe de circulation pour les transports en commun uniquement. Il en résulte une discontinuité piétonne faisant apparaître trois espaces déconnectés (fig. 20). Cette discontinuité est d'autant plus accentuée puisqu'il s'agit d'une circulation de transit importante (10 000 à 20 000 véhicules/jour⁹), une situation interminable pour les piétons souhaitant passer d'un espace à l'autre : «ce quartier était un nœud de circulation en plein centre-ville»¹⁰ affirme Gérard Augier, ingénieur en chef, coordinateur des services de la mairie de Nîmes. La zone la plus problématique est l'intersection entre le nord de l'avenue Feuchères et l'Esplanade où le piéton doit traverser la route à deux reprises. Ensuite, le manque d'accessibilité de l'Esplanade accentue encore cette idée d'enclavement des espaces : l'accès à l'Esplanade se fait par des escaliers pour surmonter la trémie d'accès au parking souterrain laquelle constitue une véritable rupture urbaine (fig. 22).

Des espaces dévalorisés

Si la disposition des trois espaces était initialement problématique, la composition interne de chacun présentait également des dysfonctionnements d'organisation et d'usages.

Une partie du parvis des Arènes était découvert pour révéler les vestiges de l'enceinte romaine. Si cet aménagement s'inscrit dans une perspective patrimoniale, il n'en demeure pas moins qu'il «pose problème». D'une part, l'espace était le lieu de rendez-vous des «jeunes», notamment pendant la fêria, ce qui le dévalorisait. D'autre part, cela dérangeait les conservateurs du patrimoine qui craignaient que l'ouvrage se dégrade. L'importance de son emprise était aussi une contrainte à l'organisation d'événements. La place des Arènes n'était plus la place dégagée à l'époque de son aménagement (fig. 21, cf. 2.1.2).

L'avenue Feuchères a également perdu sa fonction d'allée de promenade agréable, laissant une place considérable aux engins motorisés. Son animation commerciale de l'époque est également révolue. Mais le plus problématique était l'Esplanade. A l'issue de l'aménagement du parking souterrain, des projets se sont succédés entraînant une accumulation d'aménagements désordonnés. L'Esplanade apparaît divisée en une multitude de sous-espaces (fig. 23), dont les usages se juxtaposent (kiosques,

9. D'après la cartographie sur le trafic routier de Nîmes dans le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération réalisé en 2004. «Les données exploitées proviennent de diverses sources et notamment comptages permanents réalisés par la CDES, comptages centre ville réalisés dans le cadre des études AEF en 2003, et comptages récemment réalisés dans le cadre de la modélisation.»

10. Propos recueillis dans la revue Routes n°100, juin 2007

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

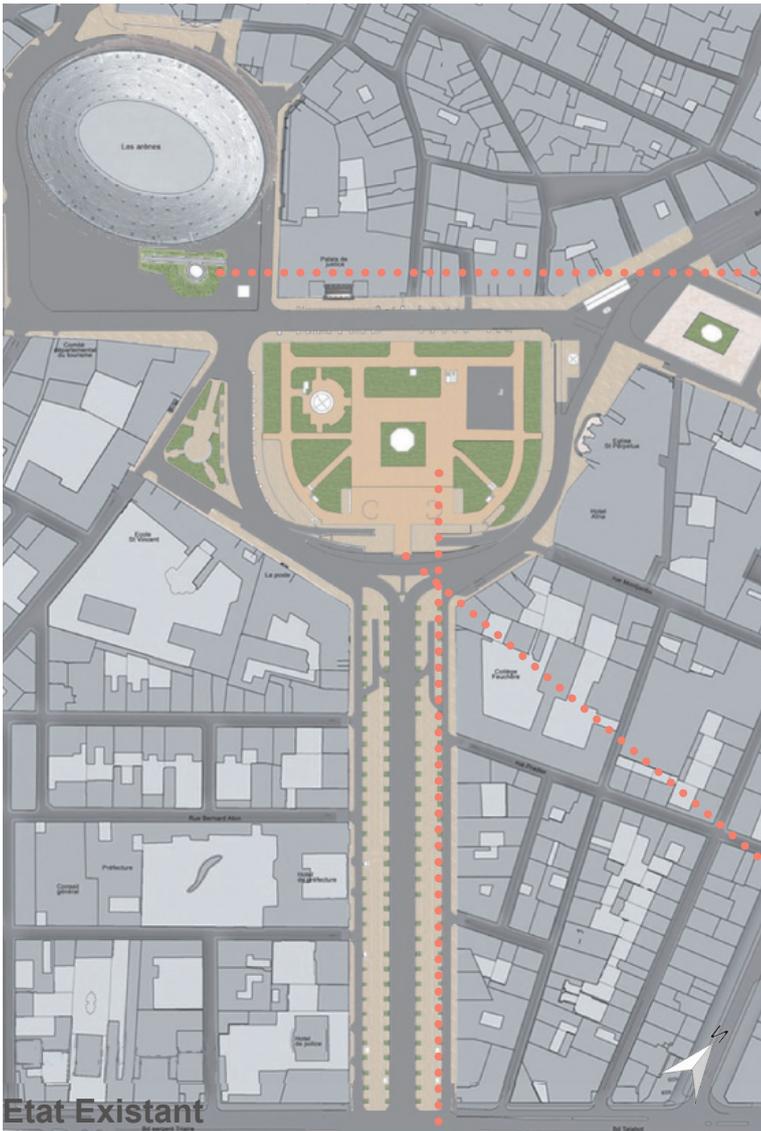


Fig. 20 : Des espaces déconnectés et inadaptés
Plan masse de l'état existant
(Source : L'Atelier des Paysages)



Fig. 21 : Le dégagement des vestiges, contraint à l'organisation d'événement sur la place des Arènes
La place des Arènes avant son réaménagement en 2006 (Source : nemausensis.com)



Fig. 22 : Une accessibilité limitée à l'Esplanade depuis l'avenue Feuchères
(Source : Ville de Nîmes)



Fig. 23 : Un accumulation d'objets et de sous-espaces sans relation cohérente (Source : Ville de Nîmes)

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

skate parc, manège, etc.) ou ne sont pas systématiquement définis. Par exemple, les bosquets, s'ils apportent de la végétation, ils ne sont pas pour autant supports d'usages. Les aménagements successifs ont conduit à un espace manquant d'harmonie. Enfin, cette composition dense et complexe enraye toute possibilité d'organisation d'événements d'ampleur. L'espace ne pourrait recevoir des installations temporaires sans entraver la circulation piétonne. De même que, par son manque de respirations, l'espace est inadapté à l'accueil de foules de populations.

Le manque de lisibilité de ces trois espaces consécutifs a conduit la nécessité de réfléchir à un réaménagement d'ensemble permettant le développement d'une pluralité d'usages.

2.1.4 La construction d'un espace unique multi-usages

Les difficultés présentées précédemment témoignent du délaissement progressif de la valeur d'usage au fil des transformations de l'espace. Il s'agit de retrouver un espace public praticable et pratiqué par les populations, adapté et adaptable aux usages contemporains. Au travers du projet AEF, nous verrons dans quelles mesures l'entière recomposition des espaces représente une opportunité au développement de l'activité événementielle¹¹.

Un espace piéton continu et perméable

La décomposition des trois espaces majeurs de la ville souleva l'enjeu de constituer un espace de vie unique adapté à l'échelle de l'agglomération.

«La question posée était de savoir comment parvenir à réunir ces trois éléments, issus d'époques très différentes et ayant vécu chacun une vie propre, alors qu'ils constituent un seul espace, point central de l'organisation de la ville, mais aussi de l'agglomération nîmoise»

Alain Marguerit, paysagiste-urbaniste, mandataire du projet AEF
Propos recueillis dans la revue Routes n°100, juin 2007

Au moment du concours en 2001, l'équipe d'Alain Marguerit propose de «coudre» les trois espaces en un seul pour supprimer leur disposition segmentée (fig. 24). Il s'agit d'un même espace au sens de support continu sur lequel se positionnent des usages, et non d'espaces fonctionnels : «C'est UN espace, et on va répartir les usages sur ce seul espace. (...) Les espaces publics réservés me gênent, ils doivent être multi-services » déclare Alain Marguerit (entretien A. Marguerit, juillet 2016).

La continuité piétonne dessinée par le concepteur permet une déambulation naturelle vers les Arènes, ce qui n'était pas possible avant. Le piéton est guidé par l'alignement des plantations, le revêtement

11. La volonté n'est pas de détailler tous les éléments du projet, mais de s'intéresser à ceux qui constituent ou peuvent constituer un avantage à l'implantation d'activités événementielles

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

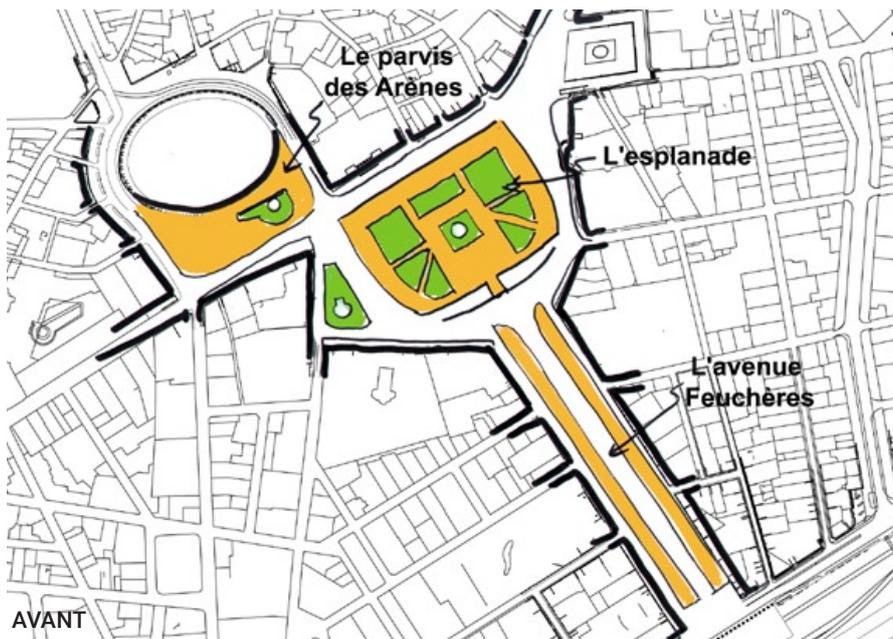


Fig. 24 : De trois espaces segmentés à un espace unique
Principes d'aménagement exposés lors du concours en 2001
(Source : L'Atelier des Paysages)



homogène des espaces publics mais également par l'intermédiaire de la fontaine Pradier qui accroche le regard depuis la gare. Puis, en arrivant au niveau de l'Esplanade, l'utilisateur découvre le monument antique et peut aller le contempler de plus près sur le parvis attenant. Désormais reliés entre eux, cette continuité physique contribue à l'ouverture des espaces. Les espaces ouverts et continus présentent un intérêt d'un point de vue événementiel, l'idée étant de pouvoir organiser des manifestations éphémères allant des arènes jusqu'à la gare sans interruptions. L'aménagement d'espaces ouverts permet aussi aux activités événementielles de s'intégrer plus facilement dans le paysage urbain. L'espace n'ayant pas de morphologie urbaine contraignante, les aménagements temporaires peuvent développer leurs propres formes tout en respectant les alignements pré-établis, ce qui ne pouvait être le cas dans la configuration antérieure des espaces.

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

Au delà de cette cohésion spatiale, l'exclusivité de l'usage piéton avantage de manière considérable l'accueil d'événements. En effet, dans ce cadre il n'y a pas de circulation routière à gérer, de même qu'il n'y pas ou peu d'obstacles et enfin les gabarits des espaces apparaissent favorables à l'affluence de personnes. Finalement, en donnant la place au piéton, on ouvre l'espace aux événements.

La place des Arènes et l'Esplanade ont été dégagées. Les vestiges romains ont été recouverts, ce qui est davantage propice à l'installation événementielle. Pour autant, leur présence est signifiée par un marquage au sol, participant à la mémoire du lieu. L'Esplanade n'a plus d'espaces mono-fonctionnels mais un seul espace accueillant divers usages (jardin, kiosques, terrasses de café, etc.). Les espaces plantés ont été enlevés sur le côté ouest pour permettre la continuité visuelle vers les Arènes (fig. 25 et 27). L'amphithéâtre romain est le patrimoine de la ville qui génère le plus de flux touristiques, ce qui conforte l'intérêt d'aménager ses abords et de le mettre en scène depuis l'Esplanade. Au nord de l'Esplanade, le traitement en mail piéton avec un sol homogène jusqu'aux façades commerciales de l'Ecusson permet de renouer des liens avec le centre historique. Sur Feuchères, la place a été rendue aux piétons et leur voie de déambulation est centrale (fig. 26 et 27) ou répartie sur les côtés (Allées Feuchères). On retrouve l'image majestueuse de l'avenue du XIXème siècle dans un registre contemporain. Les transports en commun et les accès riverains ont été relégués sur les côtés. Par le



Fig. 25 : La perception visuelle sur les Arènes en arrivant sur l'Esplanade depuis la gare

(Source : H. DAGNEAU 2016)



Fig. 26 : La promenade Feuchères, une déambulation centrale

(Source : H. DAGNEAU 2016)

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

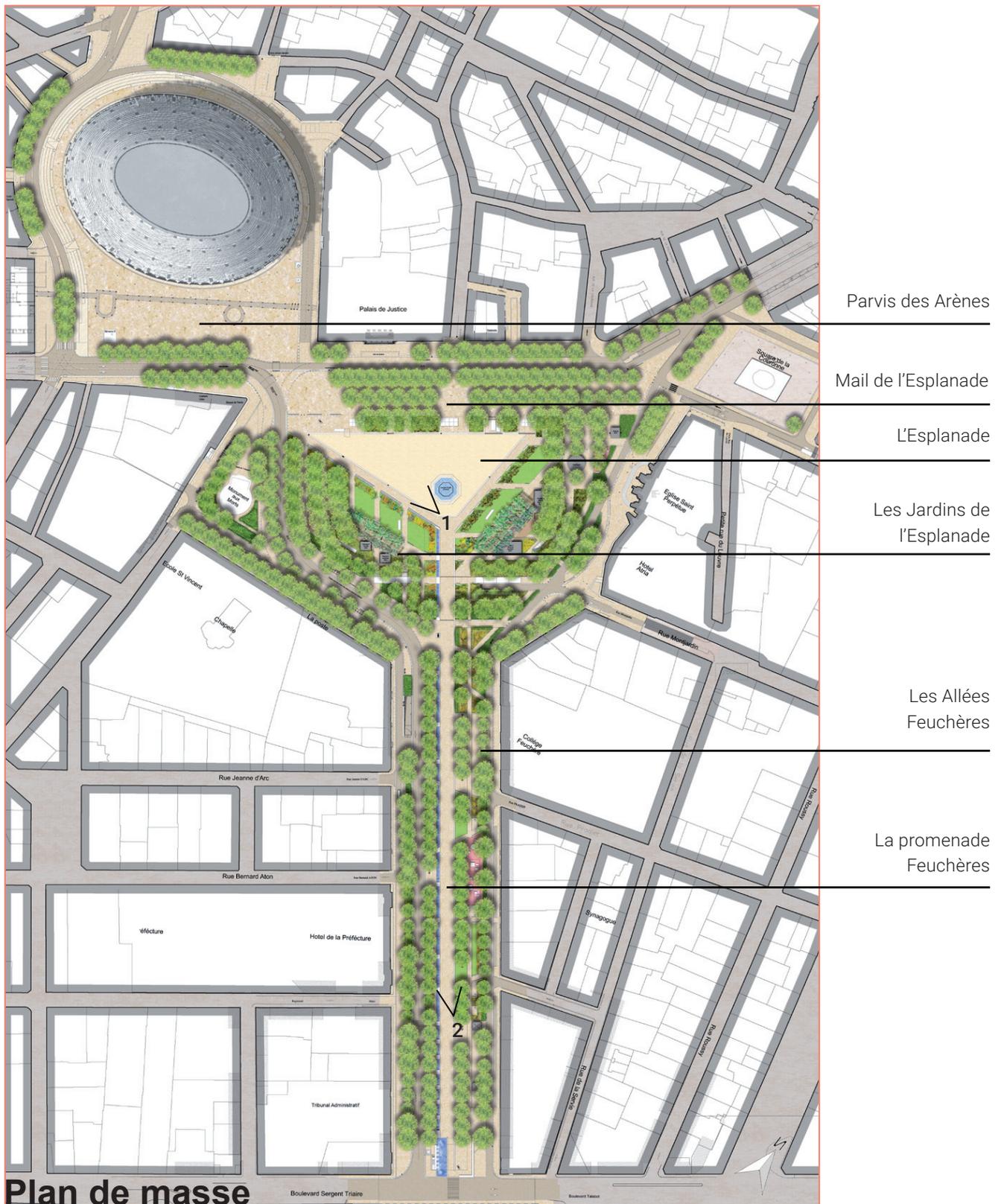


Fig. 27 : Un aménagement en faveur d'une continuité piétonne et visuelle
Plan de masse du projet final
(Source : L'Atelier des Paysages)

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

dégagement de l'espace central, l'avenue Feuchères met en scène la perception de la Fontaine Pradier ainsi qu'en second plan celle de la Tour Magne, monument romain perché sur une colline au nord de la ville (cf. fig. 8). Le projet AEF s'inscrit dans une dimension de mise en valeur patrimoniale : «l'avenue Feuchères est devenue une vraie promenade architecturale» affirme Jean-Luc Nito (entretien J.-L. Nito juin 2016).

La recomposition de l'espace amène à plus de perméabilité piétonne dans toutes les directions (fig. 28) : à la fois vers le centre historique, vers les Arènes et vers la gare. Elle se réalise également de manière transversale : l'avenue Feuchères est traversable d'est en ouest par des accès qui se succèdent du nord au sud. Les Jardins de l'Esplanade possèdent également des passages permettant de rejoindre facilement les quartiers et rues périphériques. Cette particularité démontre la volonté d'aménager des espaces publics accessibles et surtout en lien avec l'environnement proche. L'espace AEF nouvellement créé est «cousu» dans l'espace urbain. Cette configuration spatiale est alors un atout à l'intégration

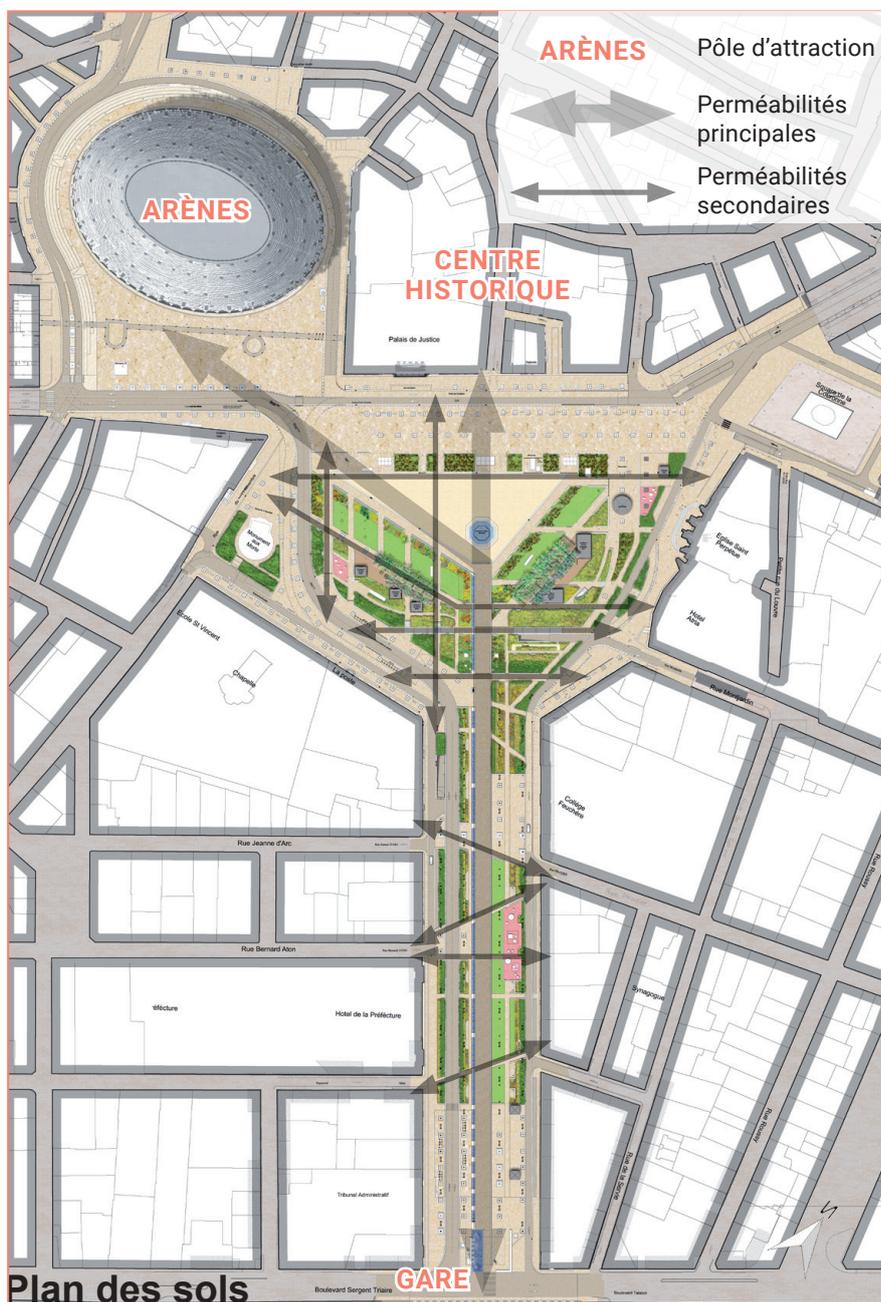


Fig. 28 : Un espace perméable
Plan des sols avec l'indication
d'exemples de possibilités de
traversée
(Source : L'Atelier des Paysages
Réalisation : H. DAGNEAU 2016)

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

d'une manifestation qui se veut accessible et ouverte sur la ville.

Cette nouvelle disposition peut susciter diverses fonctions usuelles (la déambulation, la détente, la contemplation) qui, par la continuité des espaces, peuvent être consécutives et viennent donc enrichir l'expérience de l'utilisateur. La distribution des espaces serait également propice à des fonctions plus temporaires.

Un espace public hybride : la complémentarité quotidien-événementiel

Pour que l'espace public remplisse son rôle de lieu de vie urbaine, le concepteur a agrémenté les espaces d'éléments urbains participant de leur animation quotidienne. «Des superstructures (kiosques, estrades, banquettes, balustrades, fontaines et autres jeux d'eau) et l'éclairage contribueront à la lecture de l'espace et à son animation.» (L'Atelier des Paysages, avant-projet n°4 mai 2008). Dans le projet, le végétal et l'eau constituent un liant urbain. L'eau cours depuis l'Esplanade jusqu'au bassin situé sur le parvis de la gare (fig. 29). De jour comme de nuit (éclairage de l'eau), l'espace public est animé par l'eau. Les Jardins de l'Esplanade apportent du confort aux usagers et procurent un espace de détente. L'organisation des espaces du quotidien a été pensée selon une double finalité : intimité et mouvement. L'espace central est dédié à la circulation piétonne et les espaces en retrait sont plus intimes (Allées Feuchères, Jardins de l'Esplanade).



Fig. 29 : L'animation du parvis de la gare par le bassin
(Source : H. DAGNEAU 2016)

Si la partie centrale a le mérite d'offrir un espace piéton généreux, elle peut aussi satisfaire l'accueil des manifestations événementielles tout en préservant les espaces intimes.

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

«On libère le centre pour les manifestations et, sur les bords, on aménage des jardins, des kiosques, des cheminements apaisés, des jeux d'enfants, c'est à dire que là on retravaille à une occupation plus quotidienne, de l'urbain classique.»

Alain Marguerit, paysagiste-urbaniste, mandataire du projet AEF
Entretien A. Marguerit, juillet 2016

Y aurait-il un urbain événementiel ? Il n'en demeure pas moins que la production d'espaces publics piétons représente une opportunité de taille à l'implantation d'événements. La promenade Feuchères offre un espace large et continu qui semble favorable à l'implantation d'éléments éphémères et semble admettre une foule de population : «Dans le cas de la création d'une dalle pour un espace piétonnier, la nouvelle dalle est toujours prévue pour une foule très dense et d'éventuelles manifestations.», déclare Patrick Brusseau (entretien P. Brusseau juin 2016). L'Esplanade se compose d'un espace central dégagé potentiellement récepteur d'événements, pour autant il s'agit d'une ancienne dalle et la position centrale de la fontaine monumentale peut s'avérer désavantageuse. Finalement, l'espace central



Fig. 30 : La promenade Feuchères, un espace généreux propice à l'usage événementiel
(Source : H. DAGNEAU 2016)



Fig. 31 : La promenade Feuchères, support de manifestations éphémères
Préparation des Journées Méditerranéennes des Saveurs
(Source : H. DAGNEAU 2016)

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

est ouvert à une diversité d'usages tandis que les côtés sont travaillés à un usage plus quotidien et commercial (jeux d'enfants, kiosques, etc.). Ainsi, l'hybridation entre la quotidienneté et l'événementiel serait permise grâce la centralité piétonne (fig. 30 et 31).

Le concepteur a utilisé deux approches distinctes, à la fois façonner l'image de la ville par la mise en valeur de l'espace public sur un registre contemporain et apporter les éléments de la ville du quotidien (entretien A. Marguerit juillet 2016). La valorisation des espaces publics a permis de retrouver une qualité urbaine et de développer divers usages. Cet espace issu de l'extension de l'urbanisation du XIXème siècle vers le sud a été retravaillé cette fois-ci en lien avec le centre historique. Ce nouvel espace de vie à échelle urbaine encourage l'attractivité du centre-ville à l'échelle de l'agglomération et cherche à promouvoir une destination touristique urbaine et culturelle.

Nous pouvons parler d'«espace public hybride» dans le sens où «le processus d'hybridation de l'urbanisme des espaces publics par les logiques événementielles s'explique, en termes de politique publique, par son efficacité supposée à traiter, dans un même geste aménageur, des enjeux multiples : attractivité touristiques des territoires, développement de l'économie culturelle et symbolique, lien social des communautés locales, offre culturelle, marketing urbain et production de l'espace» (PRADEL, 2012). Nous sommes alors en mesure de nous demander quelles ont été les logiques et stratégies de l'action publique dans l'aménagement de l'espace AEF mais aussi les contraintes rencontrées, dans la prise en compte de l'activité événementielle. Comment l'espace s'est-il construit ? Par quels jeux d'acteurs ?

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

2.2 La fonction événementielle : de l'imprécision à la révélation

Jean-Pierre CHARBONNEAU, urbaniste et consultant en politiques urbaines et culturelles, déclare que «le traitement des espaces publics doit être fondé sur une stratégie»¹. La stratégie événementielle a-t-elle été au cœur du projet ? Nous verrons que les logiques événementielles ont influencé de manière évolutive le projet. La fonction d'espace événementiel s'est construite progressivement, depuis la programmation jusqu'à la réception du projet. Enfin, nous mettrons l'accent sur la capacité du travail du concepteur à «révéler» un espace et à susciter de nouvelles dynamiques de la part des acteurs publics.

2.2.1 Une anticipation générale

Au moment de définir le projet, les besoins événementiels exprimés par la maîtrise d'ouvrage ont été généraux. Le concepteur devait ainsi préciser la manière dont il prenait en compte l'usage événementiel. Le dégagement optimal des espaces a favorisé une multitude d'usages, notamment l'événementiel.

Un programme ouvert

La commande du projet AEF apportait des indications générales en matière d'événementiel dans l'aménagement de l'espace public. Il s'agissait de tenir compte des «événements classiques comme tout cahier des charges» (entretien A. Marguerit juillet 2016). La demande de la Ville était assez générale, se traduisant de manière relativement «ouverte» dans le cahier des charges.

«Il fallait que les événements actuels (férias, petits salons) puissent continuer à se développer. Mais il n'y avait pas de spatialisation de tout ça. C'était donné en terme général, qu'on puisse continuer à les faire.»

Alain Marguerit, paysagiste-urbaniste, mandataire du projet AEF
Entretien A. Marguerit juillet 2016

L'aménagement devait ainsi permettre le maintien des activités événementielles, notamment la féria, fête incontournable depuis des décennies. Pour autant, la Ville ne précisait pas les modalités de prise en compte de ces manifestations, peut-être parce qu'à l'époque il y avait une incapacité à définir et encadrer les termes par manque d'expérience : «Certainement que c'était un peu flou, le but étant de redonner une grande valeur à l'ensemble de cet espace, mais ils ne savaient pas comment» (entretien P. Brusseau, équipe de maîtrise d'œuvre juin 2016). Si l'aménagement devait contribuer à la pérennisation des événements existants, il semblerait qu'il n'y avait pas d'intentions concernant le développement de nouvelles manifestations.

1. Entretien J.-P. Charbonneau, article «Pour des lieux intenses, hospitaliers, confortables.», Revue Diagonal n°182 décembre 2010, p.38-41.

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

Cette imprécision a conduit à un programme ouvert, ce qui n'est pas défavorable. Pour Alain Marguerit, la production d'espaces publics doit être réalisée à partir d'un programme souple : «Un espace public qui est ouvert, l'est au niveau spatial mais aussi programmatique» (entretien A. Marguerit juillet 2016). Pour lui, un programme ne doit pas dicter les usages à venir car il risque de figer l'espace et d'empêcher toute évolutivité. Un cahier des charges peut néanmoins apporter ou susciter une réflexion sur les lieux événementiels.

«Dégager les espaces»

La demande générale de la Ville a amené le concepteur à imaginer une réponse urbanistique pertinente et adaptée au lieu. Le geste aménageur qui a prévalu tout au long du projet a été celui de «dégager le maximum d'espace» (entretien P. Brusseau juin 2016). Il s'agissait de libérer le plus possible les espaces sans pour autant préciser leur utilisation. «L'idée d'un espace libre est que du coup ça devient un espace polyvalent» déclare Patrick Brusseau (entretien P. Brusseau juin 2016). La polyvalence d'un espace est alors un atout à la réception d'événements de tout type. Ce parti pris du concepteur répond à l'intérêt de l'hybridation de l'espace public et à sa capacité à accueillir divers usages.

L'Esplanade a été dégagée de façon à recevoir des manifestations, «l'idée étant de soulager ce qui se passait aux Jardins de la Fontaine, car il était très sollicité en particulier pour les manifestations équestres» (entretien P. Brusseau juin 2016). Néanmoins, la partie sablée de l'Esplanade repose sur une dalle ancienne qui est fragile. Elle ne peut supporter que quelques installations légères lors des manifestations. Pour limiter les intrusions, des potelets ont été implantés tout autour de la partie sablée.

L'avenue Feuchères était l'espace le plus indéfini d'un point de vue événementiel puisque «la proposition de piétonner le centre de Feuchères a été longtemps une hostilité» (entretien P. Brusseau juin 2016). Sans la piétonnisation de l'espace central, la polyvalence de l'avenue Feuchères aurait été compromise.

Le dégagement du parvis des Arènes satisfaisait la volonté d'en faire «une des plus grandes places nîmoises complètement libre» (entretien P. Brusseau juin 2016). Au delà de cette intention, le dégagement répondait à des impératifs techniques. Le parvis est un espace en interdépendance avec les Arènes puisqu'il accueille la zone technique lors des concerts (emplacement pour les véhicules transportant du matériel, les loges, etc.). Les vestiges romains se situaient à proximité de l'entrée des artistes et limitait donc l'installation de grosses structures. Les recouvrir était alors une nécessité. La première intention proposait de les laisser visibles par une plaque de verre mais il était difficile de concilier visibilité et solidité pour l'accueil des structures techniques : «étant donné les considérations des surcharges des poids lourds, le verre devenait tellement épais qu'il était opaque donc cela ne représentait aucun d'intérêt» (entretien P. Brusseau juin 2016).

Si la maîtrise d'ouvrage a requis la continuité des activités événementielles existantes, la fonction de lieu événementiel n'était pas centrale. En dégagant les espaces pour permettre l'accueil de divers

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

usages, le concepteur n'a pas écarté cette possibilité en anticipant le développement d'activités événementielles sur les espaces libérés. Pour autant, les besoins d'équiper l'espace public pour l'événementiel sont apparus au fur et à mesure du projet.

2.2.2 L'intégration progressive de la fonction événementielle

Si les considérations de l'usage événementiel étaient à l'origine balbutiantes, celui-ci a été pris en compte de manière progressive dans une démarche itérative entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Un projet commun

Depuis 2001 le projet s'est affiné suite à de nombreux échanges entre les élus, les services, les gestionnaires et la maîtrise d'œuvre. Pour preuve, le projet a évolué quatre fois depuis le concours en 2001 jusqu'au dernier avant-projet de 2008, et ce sans compter les modifications internes à chaque avant-projet. Le concepteur a mis en place un travail de concertation avec la Ville qui a permis d'éclairer les besoins au fur et à mesure que le projet avançait. Les réunions entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre étaient mensuelles.

«L'avantage c'est que le projet qui est sorti c'est un projet commun, ce n'était pas simplement celui du concepteur.»

Patrick Brusseau, ingénieur paysagiste, équipe de maîtrise d'œuvre AEF
Entretien P. Brusseau juin 2016

Néanmoins, cette initiative participante est à double tranchant. La concertation permet des échanges itératifs pour que le projet se construise de manière collective mais elle peut aussi freiner le projet si les intérêts individuels priment : «généralement dans les projets, quelque chose est composé et rapidement détruit par les *desiderata* des uns et des autres» (entretien P. Brusseau juin 2016). La concertation est aussi l'occasion de faire converger l'ensemble des services techniques de la Ville pour s'assurer de l'adéquation du projet avec les besoins de chacun. Si la maîtrise d'ouvrage a dialogué avec la maîtrise d'œuvre, il semblerait que les habitants et les usagers n'ont été «impliqués» que lors de réunions publiques de 2001 à 2004. Ceci peut s'expliquer par l'ancienneté du projet puisque la généralisation de la démarche participative dans les projets urbains est un fait récent.

Les aléas temporels

Si le travail de concertation favorise le dialogue entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, le projet peut être entravé par les mouvements institutionnels et normatifs.

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

«Beaucoup de choses se passent en 12 ans, les services changent, les normes évoluent.»

Patrick Brusseau, ingénieur paysagiste, équipe de maîtrise d'œuvre AEF
Entretien P. Brusseau juin 2016

Plus le temps du projet est long, plus il comporte des risques d'être freiné, voire d'être interrompu. Le projet AEF a pourtant survécu aux évolutions politiques (élections municipales et changement de majorité). Dans ce cas, le temps politique n'a pas enrayé le temps de l'aménagement. Le projet a conservé son ambition, mais ce sont plutôt des soucis d'articulation entre l'évolution des besoins et leur prise en compte dans l'aménagement qui ont eu lieu. Les discussions successives au cours du projet ont fait émerger certains besoins. Les services Commerce et Festivités ont émis le besoin d'intégrer des bornes techniques nécessaires au bon fonctionnement de certaines manifestations, surnommée par la Ville «bornes festivités». Il s'agit de prévoir les branchements électriques ainsi que l'arrivée et l'évacuation d'eau, notamment pour les marchés et les manèges. Sur certaines phases



Fig. 32 : L'espace public équipé pour les usages temporaires

Bornes «festivités» de l'avenue Feuchères
(Source : H. DAGNEAU 2016)

du projet, cette demande est arrivée en cours de chantier ce qui a posé des «soucis d'intégration» (entretien A. Marguerit juillet 2016). Pour P. Brusseau, cela peut être expliqué par les changements d'interlocuteurs dans les services : «on essaye de les anticiper mais souvent les services se réveillent, parce que souvent ce ne sont pas les mêmes qui suivent» (entretien P. Brusseau juin 2016). Sur l'avenue Feuchères, la maîtrise d'ouvrage n'avait pas prévue l'installation de ces bornes, c'est alors le concepteur qui a anticipé en équipant l'espace public (fig. 32).

L'émergence de l'urbanisme temporaire

L'espace public du quotidien est alors équipé pour les usages temporaires. Il n'en demeure pas moins que l'accent a été mis sur les aménagements du quotidien afin de procurer un espace public à vivre : «On a discuté de ces programmes du quotidien avec le Maire, les élus et les services pour savoir où on mettait les terrasses, les kiosques, les bancs. Au fur et à mesure, les bancs ont été agrémentés de bois pour plus de confort» (entretien

A. Marguerit juillet 2016). Les éléments de la quotidienneté ont été affinés, puis l'espace public a progressivement été agrémenté d'équipements temporaires. Dans ce contexte, nous pouvons parler d'urbanisme temporaire, lequel «participe de la transformation de l'espace public quotidien en l'équipant pour le temporaire» (PRADEL, 2010).

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

A l'issue de nombreux échanges, la fonction événementielle a finalement été attribuée à l'espace AEF par son équipement en aménagements temporaires. Même si à l'origine il y avait des intentions de prise en compte de l'usage événementiel, il semblerait que les équipements temporaires ne sont pas encore systématisés dans les programmes urbanistiques. Il faut cependant considérer que les événements ont eux aussi évolué et se sont développés depuis le début du projet. Ce dernier s'étant déroulé sur plus d'une décennie, les besoins ont fortement évolués, ce qui explique les intégrations progressives des demandes de la Ville.

2.2.3 Vers une (ré)appropriation événementielle de l'espace AEF par l'action publique

L'action publique se saisit progressivement des potentialités du nouvel aménagement. Elle se réapproprie les lieux par l'usage événementiel et anime l'espace public pour redynamiser et élargir le centre-ville.

Une (ré)appropriation de l'espace AEF par l'usage événementiel

Le réaménagement de l'espace AEF fut l'occasion de réorganiser et surtout de rééquilibrer les usages. En effet, «auparavant tout se passait autour des Arènes» (entretien A. Marguerit juillet 2016), la configuration des deux autres espaces n'étant pas adaptée à l'activité événementielle. L'Esplanade était un jardin surchargé d'éléments et d'usages intriqués. L'avenue Feuchères n'était pas du tout exploitée non plus, c'était «la voie des bus et des taxis» (entretien B. Debaut juillet 2016).

La nouvelle organisation des espaces a permis de repenser l'usage événementiel. Une partie des manifestations qui se déroulaient sur le parvis des Arènes ont été reportées au nord de l'Esplanade sur un espace plus adapté au climat : «on a porté les manifestations qui étaient en plein soleil, sous les arbres du boulevard de la libération» (entretien A. Marguerit juillet 2016). L'Esplanade et l'avenue Feuchères sont également des lieux potentiels de réception des manifestations. Depuis le réaménagement des espaces, nous assistons à une nouvelle répartition de l'activité événementielle sur AEF. Le parvis des Arènes n'étant plus le seul espace dégagé, il est ainsi délesté de sa concentration événementielle, ce qui permet d'assurer une meilleure conservation du monument. Les services publics s'approprient progressivement la nouvelle Esplanade et la nouvelle avenue Feuchères par l'activité événementielle, et libèrent le parvis des Arènes dans une perspective patrimoniale. Si le parvis n'assure plus les manifestations de plein-air, sa fonction événementielle est toutefois conservée par l'influence des Arènes, éternel lieu de spectacles.

Pour illustrer ce processus d'appropriation spatiale par l'événementiel, nous prenons l'exemple des Journées Méditerranéennes des Saveurs (JM'S) créées par la communauté d'agglomération Nîmes Métropole en 2010 qui se déroulent chaque année au printemps. Il s'agit d'un événement commercial et pédagogique qui a pour but de promouvoir les productions agricoles locales et de sensibiliser le public au milieu agricole, à la santé, la nutrition, etc. Cette manifestation est une évolution des Journées Méditerranéennes de l'Olivier (JMO) qui existaient déjà depuis plus d'une dizaine d'années,

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

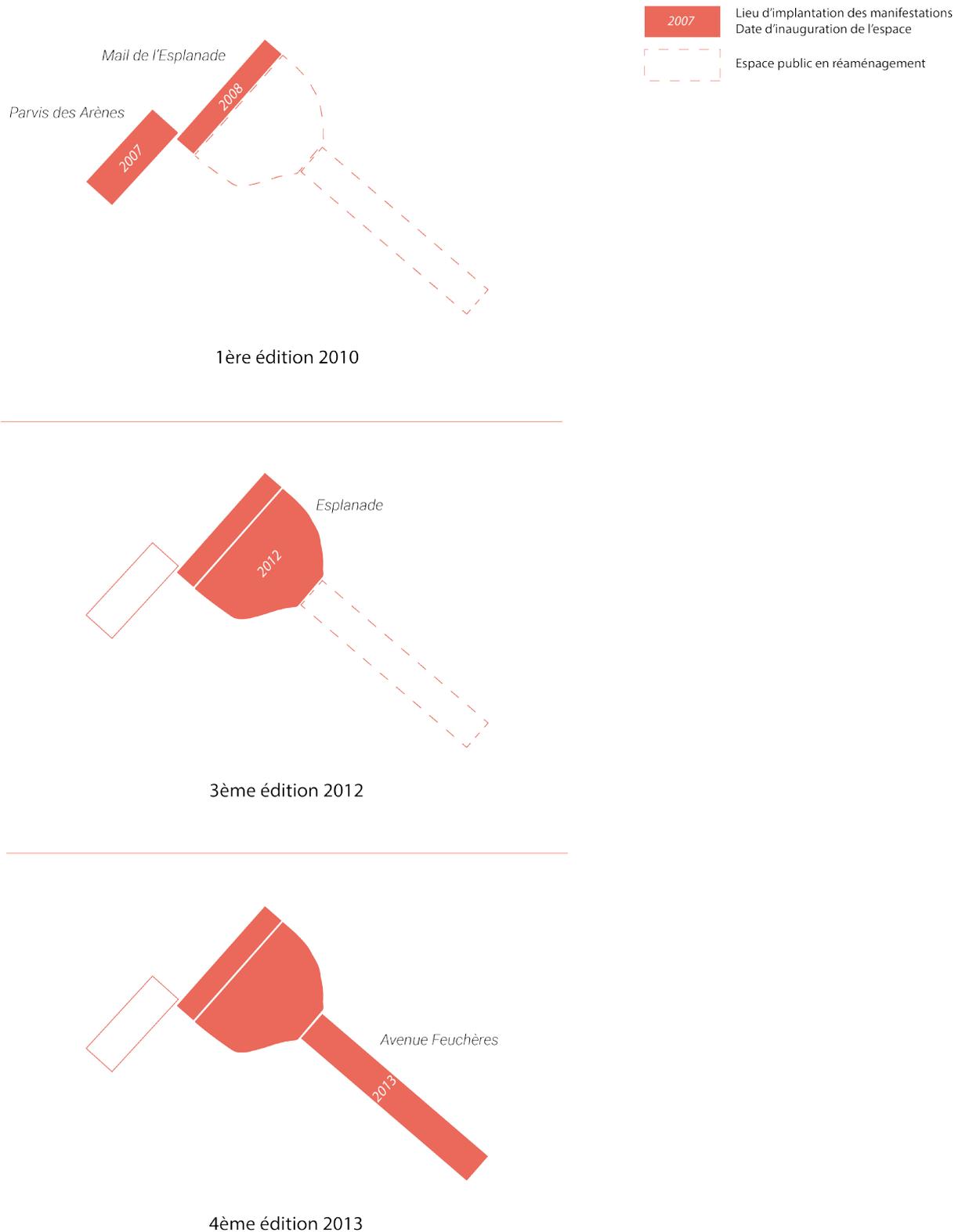


Fig. 33 : Une appropriation progressive de l'espace renouvelé par l'événementiel
Évolution schématique de l'emprise spatiale des Journées Méditerranéennes des Saveurs de 2010 à 2013 en fonction de l'avancée du réaménagement des espaces publics d'AEF
(Réalisation : H. DAGNEAU 2016)

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

dont la finalité était de promouvoir l'oléiculture. Les JM'S ont l'ambition d'élargir la promotion à d'autres productions locales, afin de faire valoir la diversité du terroir. Cette évolution événementielle intervient à l'occasion du réaménagement de l'espace AEF. Auparavant les JMO étaient établies sur l'ancienne Esplanade dont l'aménagement était contraignant. Le projet AEF semble être l'occasion de développer l'événement tant par son contenu que par son implantation spatiale. La première édition des JM'S en 2010 s'est déroulée autour des Arènes (défilé de tracteurs) et au nord de l'Esplanade, sur la tranche réaménagée en 2008 du boulevard de la Libération (fig. 33). En raison des travaux de l'Esplanade en 2011, la deuxième édition fut exportée momentanément sur les Allées Jean Jaurès à l'ouest de la ville. Les 3ème et 4ème éditions se sont déployées progressivement vers le sud suite au réaménagement de l'Esplanade en 2012 et de l'avenue Feuchères en 2013. Il semble alors que la production récente d'espaces publics est corrélée à l'appropriation événementielle. L'événement s'est développé sur les espaces libres depuis le mail de l'Esplanade jusqu'à l'avenue Feuchères. La nouvelle continuité aménagée entre les espaces permet aux événements de multiplier et d'étendre leurs animations en un même lieu. Ainsi, la continuité spatiale de l'espace public a encouragé celle de l'événement. Le projet AEF a favorisé la pérennisation et suscité le développement de l'événement. Les JM'S ont donné un second souffle aux JMO en profitant du réaménagement de l'espace AEF. Réciproquement, l'événement des JM'S a participé de la promotion de l'espace public renouvelé.

«Ce n'est pas la demande en manifestation qui a créé le lieu, c'est le lieu qui a créé les manifestations.»

Patrick Brusseau, ingénieur paysagiste, équipe de maîtrise d'oeuvre AEF
Entretien P. Brusseau juin 2016

Si la fonction événementielle de l'espace AEF s'est construite progressivement (cf. 2.2.2), le réaménagement de l'espace a conduit à une réelle impulsion de l'activité événementielle. Les acteurs publics ont pris conscience des opportunités de l'espace au fur et à mesure de son réaménagement. Pour le service Commerce de la Ville de Nîmes, la piétonnisation et la continuité des espaces est une réelle opportunité à l'usage événementiel (entretien B. Debaut juillet 2016). Le dessin du concepteur a ainsi révélé les potentialités du site par la volonté de libérer l'espace central pour l'accueil d'une diversité d'usage, notamment l'événementiel.

L'aménagement de l'espace public est alors la cause d'un développement événementiel alors que dans d'autres cas c'est l'événement qui a fabriqué l'espace (cf. 1.3.2). Le travail d'Alain Marguerit démontre la capacité d'un paysagiste à «révéler» un espace en apportant une réponse singulière. Pour autant, au delà des potentialités du site, il y a les manifestations existantes qui n'étaient plus adaptées : la Pégoulade, un défilé de chars artistiques lançant le début de la féria, nécessite une large voie de circulation pour pouvoir manœuvrer, or la forte piétonnisation de l'avenue Feuchères ne le permet plus.

Si l'acte urbanistique peut susciter certaines dynamiques, la décision politique est toute aussi déterminante. Le rythme événementiel d'un espace ne pourrait exister sans stratégie politique.

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

Redynamiser le centre-ville par la reconquête de l'espace public

Le projet AEF s'inscrit dans une politique de revalorisation du centre-ville, engagée depuis plusieurs décennies. Dans les années 1980, l'ancien maire Jean Bousquet avait déjà eu l'ambition de piétonner le centre historique, notamment pour faire vivre les commerces. Mais la vision «autocentrée», de dépendance à la voiture, encore prégnante aujourd'hui n'a pas favorisé l'activité commerciale du centre-ville. Le développement d'espaces commerciaux en périphérie à partir des années 1980-1990 (Pôle Sud), participe de l'essoufflement économique du cœur de ville, même si l'offre n'est pas tout à fait semblable. Aujourd'hui, cette politique de valorisation s'accroît, menée par l'ambition d'augmenter l'attractivité du centre-ville, notamment par son animation (ex : Les Jeudis de Nîmes). Le rythme événementiel pourrait constituer un atout à la pérennisation et au développement de l'activité commerciale du centre-ville.

La Ville travaille à régulariser l'offre événementielle sur la totalité de l'espace AEF, notamment en appuyant sur l'avenue Feuchères qui demeure sous-exploitée. Elle œuvre progressivement à l'extension de l'animation du centre-ville vers la gare. Les animations de la Féria de Nîmes s'arrêtent habituellement au niveau de l'Esplanade. Cette année lors de la Féria de Pentecôte 2016, un «village andalou», a été implanté stratégiquement au milieu de l'avenue Feuchères pour tenter de descendre l'animation (annexe 3). Il s'agit d'un espace d'animation thématique où sont exposés des spectacles et où est installé un espace de restauration. Si cela a plutôt bien fonctionné, le service Commerce soulève la difficulté de motiver les commerçants à venir s'implanter dans un nouveau lieu qui n'est pas encore assimilé par la population comme espace de fête durant la Féria. Au delà de l'aménagement de l'espace, il y a tout un travail humain nécessaire à l'animation du lieu. Ainsi, selon le type de manifestations, l'action politique doit être plus ou moins prégnante. Un lieu est animé par l'événementiel s'il y a une volonté politique. Celle-ci se traduit par une appropriation de l'espace.

«Petit à petit on se réattribue cet espace (AEF) qui est tout neuf.»

Bertrand Debaut, directeur du service Commerce, Ville de Nîmes
Entretien B. Debaut juillet 2016

Cette dynamique se développe également sur d'autres secteurs que celui d'AEF. Actuellement, les contours du centre historique font l'objet d'un réaménagement urbain pour le développement d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP). A cette occasion, l'ensemble des places situées sur le pourtour de l'Ecusson seront également recomposées d'ici fin 2016. Il s'agit d'une combinaison d'un projet de transport et d'un projet d'aménagement urbain s'inscrivant également dans cette politique de revalorisation du centre-ville. Il a pour but d'offrir un moyen de transport alternatif à celui de la voiture et d'améliorer l'accessibilité du centre-ville à l'échelle de l'agglomération. L'objectif de « centre-ville élargi » fixé par la Ville pour le projet AEF se poursuit avec l'aménagement du TCSP. La direction du Commerce a déjà prévu de reconquérir certaines zones concernées par cet aménagement en les dynamisant par l'activité événementielle : «on prévoit déjà d'essayer de mettre des animations fortes

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles



Fig. 34 : De nouveaux espaces publics à conquérir par l'événementiel

Projet de prolongement de la ligne de Tram'bus - Tour de l'Ecusson. Réaménagement des boulevards et des places historiques
(Source : Ville de Nîmes)

sur des lieux peu utilisés pour les férias, pour les Jeudis de Nîmes» (entretien B. Debaut juillet 2016). Avant la réception du projet, les services se concertent en amont pour prévoir l'implantation des prochaines manifestations, ce qui a été le cas pour les JM'S. «On a prévu de redynamiser pas mal de secteurs du centre-ville, en particulier Saint-Baudile (place des Carmes), tout le côté Amiral Courbet et les places de l'écusson» déclare B. Debaut, directeur du service Commerce à la Ville de Nîmes (entretien B. Debaut juillet 2016) (fig. 34).

Nous constatons ici l'intérêt de la reconquête des espaces publics au service du développement événementiel. Un espace public requalifié semble un potentiel support d'événements, surtout lorsqu'il est situé dans le centre-ville, ou à proximité, où les enjeux sont plus prégnants. Dans ce cas, l'événement participe à l'attractivité du centre-ville par son animation. Dans le cas nîmois, ce n'est jamais l'événement qui définit l'intérêt du projet. Les projets AEF et du TCSP ont de grandes ambitions qui vont au delà de celles de la commune (attractivité, tourisme, patrimoine, mobilités...). Dans ce contexte, l'événement trouve sa place en profitant du réaménagement. Pour autant l'événement vient aussi compléter le projet et conforter ses ambitions en participant à l'animation du centre-ville et à son attractivité.

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

L'événement, marqueur spatial de la centralité urbaine

Au travers du projet AEF, l'idée phare est d'élargir le centre-ville nîmois, se cantonnant actuellement à son centre historique. Pour répondre à cet enjeu, il semblerait que la Ville opère d'une double manière, à la fois par la valorisation de l'espace public et par son animation. Cette dernière est travaillée sous la forme d'un rythme événementiel instauré progressivement sur le nouvel espace. Dans ce contexte, la Ville démontre la réappropriation des espaces par l'événementiel, dans lequel l'événement serait un outil de démonstration de l'élargissement du centre-ville. La récurrence événementielle serait une manière d'inscrire durablement dans les représentations sociales la nouvelle échelle du centre-ville.

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

Nous avons vu au travers du projet AEF, l'ambition de la création d'un nouveau lieu de vie à l'échelle de l'agglomération nîmoise. La réponse apportée par le concepteur a favorisé l'aménagement d'un espace multi-usages hybridé entre la quotidienneté et l'événementiel. La démarche de concertation entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage a conduit l'équipement progressif de l'espace public pour les usages temporaires. Ainsi, le dessin du concepteur combiné à la construction progressive de la fonction événementielle de l'espace ont mené à la création d'un espace urbain potentiel pour l'activité événementielle.

Le projet a fait émerger les besoins événementiels. La requalification de l'espace AEF a entraîné son appropriation par l'action publique. Le projet a ainsi permis la pérennisation et le développement des activités existantes (JM'S, féria). Au delà de la volonté d'animer l'espace public, cette appropriation de l'espace par l'événementiel répond à une stratégie urbaine. La reconquête des espaces publics, tant par leur aménagement que par leur animation, sert la stratégie de revalorisation et d'extension du centre-ville. La complémentarité entre le projet de revalorisation de l'espace public et l'animation événementielle est une arme d'action pour les acteurs publics. Le centre-ville nîmois s'inscrit dans un processus de développement événementiel par la production d'espaces publics (fig. 35).

Dans ce contexte, l'aménagement de l'espace public n'est pas l'aboutissement. L'action politique perdure en œuvrant à la redynamisation de l'espace réaménagé par l'instauration d'un rythme événementiel. En d'autres termes, il y a une certaine continuation de l'acte politique, de l'initiative du projet jusqu'à la pérennisation des aménagements et à l'animation de l'espace public par l'événementiel. La continuation de l'acte politique est plus importante que l'aménagement en lui-même : un espace public qui a été équipé pour le temporaire n'a pas d'usages événementiels sans décision politique.

2 Le projet AEF : un nouvel espace vecteur de dynamiques événementielles

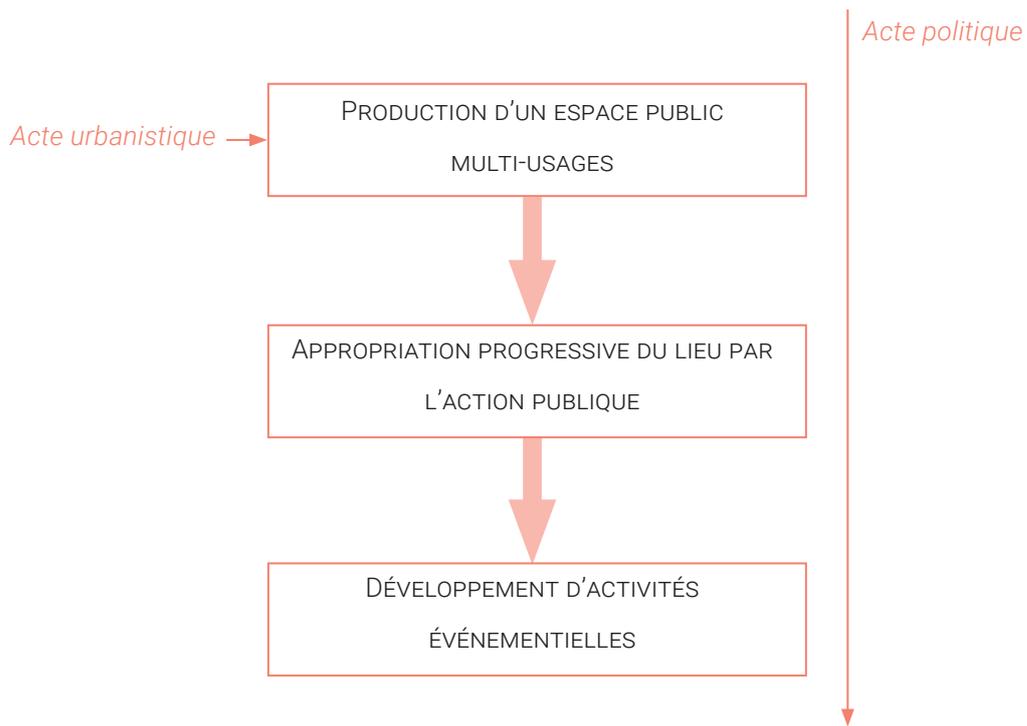


Fig. 35 : Processus de développement événementiel par la production d'espaces publics (le cas d'AEF)
(Réalisation : H. DAGNEAU 2016)

L'espace AEF à l'heure de
l'événement

Enjeux de gestion des
usages temporaires

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

La gestion d'un espace participe de la pérennisation des aménagements puisqu'il en est la continuité. C'est en ce sens qu'il nous semble indispensable d'étudier la gestion de l'espace renouvelé. Nous allons questionner l'aménagement face à son usage événementiel pour arriver à définir une fabrique de l'«espace public événementiel».

Nous allons analyser la cohésion entre la conception de l'espace public et son utilisation, et mettre en exergue les points de rupture. Puis, nous étudierons l'usage événementiel de l'espace public en observant la spatialisation et la gestion temporelle du rythme événementiel. Nous mettrons l'accent sur les différentes formes des usages temporaires et sur l'organisation des services publiques.

A l'issue de ces constats, nous dégagerons des conclusions sur les lieux événementiels en croisant leurs éléments de conception et de gestion. Nous tenterons de soulever l'émergence d'une fabrique de l'«espace public événementiel» en démontrant le processus d'événementialisation de l'espace public par le projet AEF. Enfin, nous ferons le bilan de l'influence des logiques événementielles dans la production d'espaces publics contemporains et la gestion des rythmes de la ville.

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

3.1 Les discontinuités entre le projet et la vie de l'espace public

Nous allons confronter la manière dont a été pensé l'espace public à son utilisation effective. Nous verrons tout d'abord les éléments de blocages à l'animation événementielle de l'espace puis, réciproquement, les usages événementiels qui bouleversent le fonctionnement prévu de l'espace public.

3.1.1 Les contraintes du site à l'usage événementiel

L'analyse du site et les retours des entretiens ont permis de soulever un certain nombre de contraintes à la fois techniques, budgétaires et humaines ne permettant pas un usage unanime de l'espace.

L'échec de l'animation nocturne

L'Esplanade a été pensée pour incarner un pôle d'animation. L'implantation de kiosques (hébergeant bars, brasseries, restauration rapide, annexe de l'Office de Tourisme) devait participer à l'animation de l'Esplanade, aussi bien en journée que le soir. L'animation diurne est efficace : «les terrasses fonctionnent bien» (entretien P. Brusseau juin 2016). En revanche, la faible amplitude des horaires d'ouverture de ces commerces ne permettent pas une continuation de l'animation nocturne. Ce constat de l'activité quotidienne se répercute également lors des grands événements : durant la fêria les commerces ne ferment pas plus tard. Il pourrait pourtant profiter de l'attractivité de la fête pour attirer de nouveaux clients. Néanmoins, leur localisation par rapport à la centralité de l'événement n'est pas avantageuse. De même que l'offre commerciale est démultipliée lors de l'événement par l'implantation de nombreux commerces temporaires. Il auraient pu toutefois profiter de l'implantation d'une nouvelle animation au centre de l'avenue Feuchères lors de la fêria précédente : le village andalou (cf. partie 2.2.3). Depuis les autres lieux d'animations de la fêria (Arènes, Maison Carrée, etc.), l'accès au village andalou se fait obligatoirement par l'Esplanade. Ainsi, les commerces inanimés de l'Esplanade le soir ne permettent pas la continuité de l'animation de la fêria vers l'avenue Feuchères. Nous pouvons ainsi supposer que, pour qu'un événement festif élargisse son rayonnement, l'animation doit être continue, c'est à dire spatialement homogène, pour éviter des ruptures d'intensité de la vie urbaine et favoriser la mobilité de la population dans tout le périmètre de l'événement.

Des possibilités événementielles limitées

Si l'espace AEF a été pensé pour dégager un maximum d'espaces au centre, la fontaine de l'Esplanade vient enrayer ce fondement. Elle devait être à l'origine déplacée, ce qui a été écarté en raison de contraintes techniques et budgétaires. D'autant plus que sa position centrale est un élément de composition participant de la perception patrimoniale de l'espace (point d'accroche vers la Tour Magne et vers les Arènes). Ses allures de grande place ne suffisent pas à la réception de certaines manifestations : «si on veut faire un spectacle équestre on est vite contraint par la fontaine.» (entretien

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

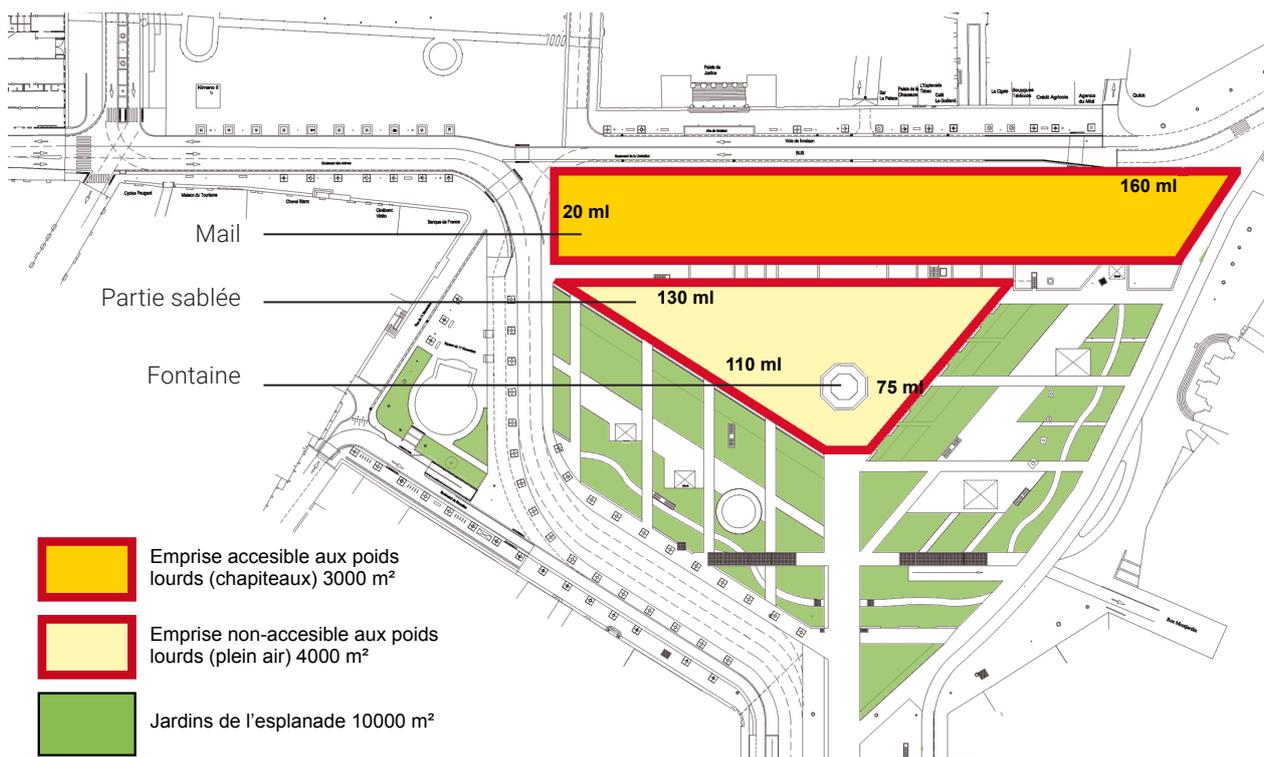


Fig. 36 : L'usage événementiel du centre de l'Esplanade contraint par la fontaine et la fragilité de la dalle
(Source : L'Atelier des Paysages, avant-projet n°4 mai 2008)

B. Debaut juillet 2016). L'autre contrainte de cette place est la fragilité de sa dalle. En dessous de la partie sablée de l'Esplanade se trouve le parking souterrain. Il s'agit d'une dalle ancienne qui n'a pas été refaite au moment du projet, elle ne respecte ainsi plus les mesures de sécurité actuelles. L'espace central ne peut supporter des poids lourds comme des chapiteaux (fig. 36). Le mail au nord de l'Esplanade est l'implantation privilégiée pour ce type d'installation temporaire puisque que la dalle est récente. Malgré l'ouverture et le dégagement de l'espace, la réception événementielle du centre de l'Esplanade est alors limitée à quelques manifestations de plein-air, comme les spectacles équestres se déroulant à l'ouest de la fontaine (fig. 37). Les acteurs du projet avaient anticipé les possibles intrusions sur la partie sablée en implantant des potelets tout autour, notamment pour éviter que les manifestants empruntent cet espace avec un véhicule pour amener leur matériel (fig. 38). Certains de ces éléments sont amovibles ce qui laisse tout de même des possibilités d'accès au centre de l'Esplanade. Néanmoins cela pose des soucis de gestion puisque les manifestants ne les réinstallent pas systématiquement. Les usages temporaires étant réguliers sur l'Esplanade, la gestion de l'espace est complexifiée.

Les difficultés d'incompatibilité entre les manifestations et la végétation

Si l'Esplanade reste un espace libéré, elle peut s'avérer inconfortable en saison estivale du fait de l'absence de plantations. Le mail étant relativement fourni en arbres il s'agit du lieu privilégié d'implantation des stands ou autre installation temporaire pour assurer l'affluence de la population dans un milieu ombragé. Cependant, la présence de végétation peut s'avérer contraignante selon le type

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires



Fig. 37 : Enclos du spectacle équestre sur l'Esplanade
Féria de Pentecôte 2016
(Source : H. DAGNEAU 2016)



Fig. 38 : Implantation d'éléments urbains pour éviter les intrusions sur la partie sablée de l'Esplanade
(Source : H. DAGNEAU 2016)

d'installation. Le mail piéton ne peut accueillir de grosses structures car elle ne peuvent pas s'insérer sous les arbres, à l'exception des extrémités du mail qui ne sont pas ou peu plantées. Nîmes est pourtant une ville chaude qui requiert la présence du végétal. Dans certains cas, le facteur climatique est incompatible avec les manifestations. Si certaines sont amenées à évoluer en termes de formes de structures, le site ne serait plus adapté et la manifestation devrait être reportée vers un autre lieu.

3.1.2 L'usage événementiel ou la contre-production de l'espace public

S'il apporte de l'animation, une certaine intensité urbaine dans l'espace public, l'événement transforme aussi les usages et paysages urbains et peut parfois desservir les fondements mêmes de la conception de l'espace public.

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires



Fig. 39 : L'entrave à la mobilité piétonne par les usages temporaires
La Féria de Pentecôte 2016 (haut) et un «Coin d'Italie», marché artisanal, 1ère édition juillet 2016 (bas).
(Source : H. DAGNEAU 2016)

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

Des entraves à la mobilité piétonne

La configuration du mail de l'Esplanade conduit à une implantation des installations temporaires (scènes, chapiteaux, etc.) selon un axe est-ouest (fig. 36). Selon les manifestations, les mobilités piétonnes nord-sud peut être entravées par l'insertion éléments éphémères sur leur axe (fig. 39). Pourtant la perméabilité piétonne et l'ouverture des espaces était une règle d'or du projet. Sur la première illustration, les véhicules des manifestants réduisent la mobilité piétonne. Sur la seconde, l'accès est totalement obstrué par des barrières alors qu'un passage serait possible entre les deux chapiteaux. La fermeture de ce passage pourrait être expliquée par la volonté de protéger les câbles électriques s'étendant au sol. Ces aménagements sont contre-productifs puisqu'ils réduisent l'accessibilité à l'événement alors que celui-ci est sensé générer une affluente de population plus importante. Cela peut poser des problèmes de sécurité en cas de mouvements de foule.

La zone technique des Arènes, limite également la mobilité piétonne. Lors de spectacles dans les Arènes (corridas au moment des férias en juin et en septembre, concerts tout le mois de juillet, etc.), une partie du parvis des Arènes est destinée au stationnement des véhicules impliqués dans l'organisation de l'événement. Grâce au dégagement du parvis (recouvrement des vestiges), la zone technique a «grignoté» de l'espace (fig. 40 et 41). Il s'agit alors d'un effet pervers de l'aménagement dans lequel la libération du parvis au profit du piéton et de la mise en valeur du monument a suscité le déploiement d'espaces «réservés». L'inaccessibilité publique de la zone technique se traduit par l'installation de barrières à tous ses abords. Le dispositif au sol empêche la détérioration du parvis par les véhicules



Fig. 40 : Possibilités d'emprises de la zone technique, contrainte par les vestiges

Septembre 2002

(Source : Google Earth ; Réalisation : H. DAGNEAU 2016)



Fig. 41 : Une zone technique étendue après le dégagement du parvis

Zone technique dédiée à l'organisation des concerts, juillet 2012

(Source : Google Earth ; Réalisation : H. DAGNEAU 2016)

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

motorisés. L'emprise de la zone technique restreint ainsi la continuité piétonne depuis l'Esplanade vers les Arènes, comme un effet d'«entonnoir» (fig. 42). Au delà de la déformation des usages, la zone technique entraîne une altération temporaire du cadre urbain de l'amphithéâtre romain.



Fig. 42 : L'effet «entonnoir» du flux piéton causé par l'emprise de la zone technique des Arènes (Source et réalisation : H. DAGNEAU 2016)

L'envers des décors temporaires : le(s) paysage(s) urbain(s) de l'événementiel

La vie quotidienne relayée par les usages éphémères rythme l'animation de l'espace public. L'usage événementiel de l'espace engendre une modification du paysage urbain quotidien et de sa perception. Chaque manifestation est mise en scène par des symboles traduisant le thème de l'animation : des drapeaux italiens pour le marché italien, de la paille pour les Journées Méditerranéennes des Saveurs, des décors rouge et blanc pour la féria, etc. Bref, tout autant de signes qui habillent le décor de l'événement.

Néanmoins, toute mise en scène masque des éléments dépréciatifs, comme le décor d'un théâtre dissimule ses coulisses. Ils sont pourtant nécessaires au fonctionnement du spectacle ou de la manifestation. Le projet avait pour ambition de redonner la place au piéton en supprimant l'usage automobile des espaces mais ce dernier réapparaît au moment des usages temporaires. Lors des concerts, le parvis des Arènes accueille les loges (zone technique). La perception des Arènes depuis l'Esplanade est alors dénaturée par la pollution visuelle des véhicules (fig. 44). Lors du montage et du démontage des installations temporaires sur le mail de l'Esplanade, les véhicules motorisés

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

manœuvrent sur la partie piétonne de l'espace public. Certains restent stationnés durant toute la durée de la manifestation ce qui enraye l'usage piéton de l'espace public et dessert temporairement le paysage urbain (fig. 39). Les espaces de repos sont également détournés de leur utilisation. Les chapiteaux s'implantent souvent le long du mail contre les bancs. L'accès aux stands se réalise par la partie centrale du mail qui correspond à la partie la plus animée, celle «qu'il faut pratiquer». L'arrière des chapiteaux est destiné à leur usage technique (stockage du matériel, branchements électriques, etc.). Il s'agit alors de l'envers du décor : les bancs deviennent le support du matériel des manifestants (fig 43).



Fig. 43 : Le détournement d'utilisation du mobilier urbain lors des manifestations éphémères
(Source : H. DAGNEAU 2016)

Fig. 44 : L'altération de la monumentalité des Arènes par la pollution visuelle des véhicules
(Source : H. DAGNEAU 2016)



3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

Même si l'aménagement de l'espace public reste largement adapté à l'usage événementiel, faut-il encore pouvoir accéder à l'événement. La situation centrale de l'espace AEF dans l'agglomération soulève des difficultés de gestion du stationnement de la population venant participer à l'animation. En effet, l'usage de la voiture prédomine à Nîmes. La situation la plus problématique intervient lorsqu'un concert a lieu dans les Arènes. L'amphithéâtre peut accueillir jusqu'à 13 000 spectateurs. L'affluence simultanée d'un grand nombre d'individus génèrent une saturation de l'offre en stationnement : les parking souterrains payants sont vite complets et les rues adjacentes du centre-ville ont une capacité limitée ce qui entraîne un stationnement anarchique des véhicules. Ainsi, l'envers du décor est également visible à une plus large échelle que celle de la manifestation. Cette problématique n'existerait pas pour une manifestation organisée en périphérie de la ville. Selon l'importance et la situation géographique de l'animation, l'activité événementielle peut métamorphoser les usages et le paysage quotidien de l'espace public, à une échelle plus ou moins grande.

Si la piétonnisation de l'espace AEF favorise l'usage événementiel, ce dernier est parfois contraint par le site en lui-même (contraintes techniques, végétation) mais aussi par des facteurs extérieurs (animation commerciale). Parallèlement, l'activité événementielle peut altérer les usages et principes édictés lors de la conception de l'espace (continuité piétonne, ouverture des espaces, perceptions visuelles, etc.). L'émergence de ces discontinuités entre le projet urbain et la vie de l'espace public ensuite soulève la question de la gestion des usages temporaires face à la multiplicité des formes événementielles.

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

3.2 Une pluralité d'usages événementiels qui implique une gestion active

L'intensité du rythme événementiel nîmois génère différentes utilisations de l'espace public. Les différents rapports entre l'événement et l'espace public complexifie la gestion des usages événementiels. Celle-ci implique un certain nombre de dispositifs et une organisation spécifique des services publics.

3.2.1 Événements et espaces publics : une pluralité de situations

Les usages événementiels se traduisent par des rythmes spatiaux et temporels avec l'espace public. Le rapport à l'espace public peut prendre diverses formes dans le temps et dans l'espace qui lui attribuent une multitude de fonctions.

Un rythme fonctionnel

Au delà du rythme induit par l'alternance entre la quotidienneté et l'événementiel, les fonctions de l'espace public varient selon l'événement et les temporalités. Les espaces publics d'AEF peuvent être complémentaires selon la manifestation. En d'autres termes, chacun a un rôle à jouer.

A l'issue d'observations, nous avons relevé au moins trois fonctions de l'espace public relatives à l'événement : l'accès événementiel, l'accueil de foules et la réception des animations. L'avenue Feuchères est souvent une voie d'accès à l'événement (et de sortie). Beaucoup de personnes convergent vers la gare, par les trains et les bus. La gare redistribue ensuite la population vers le centre-ville par cette avenue (fig. 45). Cette fonctionnalité est marquée lors de grands événements qui rayonnent au delà de l'échelle de l'agglomération. C'est notamment le cas de la fêria de Pentecôte qui se déroule dans le centre-ville : issue des traditions taurines, il s'agit d'une fête nîmoise incontournable intense sur



Fig. 45 : L'avenue Feuchères, porte d'entrée et de sortie événementielle
Féria de Pentecôte 2016
(Source : H. DAGNEAU 2016)

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

cinq jours pouvant attirer jusqu'à 800 000 personnes (entretien B. Debaut juillet 2016), à la fois les populations locale et touristique. Il s'agit d'un événement festif qui «trace un espace-temps aussi bref qu'intense» et «définit un territoire-événement séquentiel capable de s'inscrire durablement dans les représentations sociales» (DI MEO, 2010). L'intensité de l'événement génère une masse de population plus importante qu'habituellement qui est en grande partie acheminée via l'avenue Feuchères. Le parvis des Arènes satisfait l'accueil de foules par sa surface et son dégagement. Il est sollicité lors des rassemblements, des commémorations et des spectacles organisés dans les Arènes (concerts, corridas). Enfin, le mail de l'Esplanade est le lieu privilégié des animations et d'implantation des stands, étant donné son confort thermique. Cette configuration fonctionnelle et complémentaire des espaces favorise la diversification des manifestations d'un événement.



Fig. 46 : Le boulevard de la Libération : une pluralité d'usages événementiels
(Source : H. DAGNEAU 2016)

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

Un espace public multi-usages ne se cantonne pas à une seule fonction événementielle. Elle peut se substituer à d'autres en fonction des besoins de l'événement et des potentialités du site. Par exemple, le boulevard de la Libération accueille des stands lors de la fêria mais aussi le défilé du 14 juillet (fig. 46). Selon l'événement, cet espace alterne entre fonction commerciale et lieu de représentation.

La complémentarité et l'alternance fonctionnelles des espaces publics induisent un rythme spatial et temporel de son usage.

L'espace public : scène et coulisse de l'événement

Selon l'événement, l'espace public admet une double posture : il peut être support direct ou indirect de l'événement. Pour illustrer ce constat, nous prenons l'exemple du parvis des Arènes. L'activité événementielle de l'amphithéâtre romain conditionne l'usage de l'espace public qui l'entoure. Au delà de l'influence de sa forme urbanistique (forme elliptique de l'espace public qui l'entoure), il influence les usages lorsque le monument est animé. Par exemple, lors des concerts à l'intérieur des Arènes, le parvis devient un espace d'attente et d'accès à l'événement. L'événement ne se déroule pas sur le parvis mais l'espace public devient un espace intermédiaire indispensable au déroulement de l'événement. Il peut accueillir une foule en entrée et sortie du monument. Le parvis des Arènes représente en quelque sorte les «coulisses» de l'événement. Elles sont matérialisées par une succession de barrières temporaires



Fig. 47 : Le parvis des Arènes, un espace d'attente inconfortable lors des concerts de l'été
(Source : H. DAGNEAU 2016)

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

qui gèrent l'accès au monument. Néanmoins, cet espace d'attente, dont l'aménagement répond à une volonté de dégagement, est inconfortable pour les individus souhaitant accéder à l'intérieur. En effet, le parvis est très minéral, ensoleillé et les possibilités d'assise sont éloignées des accès aux Arènes. Ainsi, la population est parfois contrainte de s'appropriier l'espace avec du matériel adapté : parasol, chaises, etc (fig. 47).

Si le parvis des Arènes est un support indirect de l'événement lors des concerts dans les Arènes, l'espace public peut également être «acteur» de l'événement. Parfois, des concerts gratuits sont tenus sur le parvis indépendamment des Arènes. Il est alors support direct de l'événement. L'aménagement du parvis influencé par la présence de l'amphithéâtre a ainsi permis d'encadrer les usages liés à l'animation des Arènes mais aussi d'organiser des événements indépendants (concerts, «flash mob», commémorations, etc.).

Cette différence de statuts (direct/indirect) est corrélée aux conditions d'accessibilité à l'événement. Lorsque l'espace public est support direct, il s'agit bien souvent d'un événement gratuit et ouvert à tous. En revanche, lorsque l'événement se déroule dans les Arènes, c'est à dire lorsque l'espace public n'est qu'un support intermédiaire, l'accès est conditionné au nombre de places disponibles et/ou à un acquittement monétaire. Par ailleurs, dans certains cas l'espace public accompagne, il n'est qu'une partie de l'espace événementiel. Pour le Festival de Bande Dessinée, l'espace public est support d'animations mais on retrouve aussi différentes interventions dans les lieux publics (bibliothèque, cinéma). Dès lors, l'activité événementielle illustre bien la caractérisation «publique» d'un espace.

La pluralité des usages et des formes de l'événementiel induisent la nécessité d'une gestion active et partagée de l'espace public.

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

3.2.2 Une gestion active et partagée des usages événementiels dans l'espace public

L'étude des processus de création et de pérennisation événementielles est indispensable à la compréhension de la gestion des espaces publics. Nous verrons ensuite les dispositifs à l'œuvre pour gérer l'activité événementielle sur l'espace public.

L'événement public, une décision politique

L'animation événementielle de l'espace public nîmois résulte d'un processus de création politique. La première étape consiste en l'étude de la faisabilité de l'événement sur le domaine public. Elle permet d'évaluer les contraintes techniques dues à l'implantation d'un événement sur le domaine public (par exemple la largeur des voies). Etant donné l'expérience événementielle des services techniques de la Ville de Nîmes, cette étape est «de fait réalisée» (entretien F. Hadjaz, directeur service Festivités juillet 2016). Cela permet d'accélérer le processus. La proposition de la manifestation par les élus et la validation par le Maire est la seconde étape. Celle-ci est stratégique puisqu'elle définit la politique événementielle de la Ville (entretien F. Hadjaz juillet 2016). Si la décision politique est prise, la dernière étape de ce processus repose sur l'organisation transversale de l'événement au sein des services publics.

Le projet événementiel, un travail transversal et adapté

L'organisation d'une manifestation sur le domaine public implique de nombreuses problématiques. C'est pourquoi la préparation de l'événement comporte des «réunions en amont avec tous les services concernés : police municipale, voirie, circulation, festivités, hygiène, etc.» (entretien B. Debaut, directeur service Commerce juillet 2016). Chaque service émet son avis sur le projet et soulève les besoins potentiels. Ces réunions sont nécessaires étant donné la dispersion de certains services dans la ville (centre-ville et périphérie). Le projet événementiel est alors un travail transversal.

Ce travail de concertation doit nécessairement être renouvelé en adaptant les besoins en fonction de l'événement. Différents critères sont déterminants : nature de l'événement, géographie, emprise au sol, impact sur le public (entretien F. Hadjaz juillet 2016). Il n'y a donc pas une gestion dominante des usages événementiels mais des gestions adaptées à chaque usage. L'événement génère une fabrique temporaire de l'espace de manière assimilable au projet urbain. Le projet événementiel implique une pluralité d'acteurs dont le pilotage s'adapte aux caractéristiques de l'événement.

La pérennisation des événements : enjeux politiques et facteurs externes

La récurrence événementielle est fragile. Si un événement est voué à durer il n'en demeure pas moins qu'il s'expose sur le long terme à un certain nombre de facteurs pouvant enrayer sa continuité. Le projet politique d'un événement est soumis à des facteurs internes et externes à l'action publique. Un événement est tout d'abord assujéti aux mouvements politiques. Sa pérennité dépend de la poursuite

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

du projet événementiel au fil des élections municipales. Par ailleurs, les manifestations mises en place font l'objet de bilans statistiques pour examiner la popularité et les rendements de l'événement. Dans le contexte actuel des restrictions budgétaires, la commune concentre les moyens sur les événements «qui ne lui font pas perdre d'argent». Au delà de l'action publique, c'est l'activité elle-même qui évolue : «une vérité de 2000 n'est pas celle de 2016 en termes de festivités dans la ville» (entretien F. Hadjaz juillet 2016). La fêria de Nîmes lancée en 1952 à l'initiative des clubs taurins de l'époque est une fête incontournable et qui perdure depuis. Pourtant elle a évolué dans ses formes et temporalités pour s'adapter aux évolutions de la société. Aujourd'hui, sa pérennité est menacée par l'affaiblissement de la tradition tauromachique.

L'événement a une durée de vie, mais son caractère temporaire facilite son arrêt ou son renouvellement. Les usages éphémères peuvent être facilement mis en place mais également aisément suspendus. Par conséquent, l'activité événementielle favorise l'expérimentation de nouveaux usages. Peut-être allons nous vers une multiplication d'événements plus éphémères que réguliers, adaptés au moment présent. Finalement, le rythme événementiel d'un espace réside plus dans la succession de différents événements que dans la récurrence d'un seul.

Un gestion partagée des usages événementiels

Un certain nombre de dispositifs régissent l'utilisation et l'organisation du domaine public. Tout d'abord il existe un document interne et commun aux services de la Ville qui encadre l'utilisation de certains espaces publics. Sa finalité est de «participer à la pérennisation des aménagements effectués sur les sites Jean Jaurès, Arènes, Esplanade et Feuchères en encadrant leur utilisation, en dehors et durant les manifestations et marchés de plein air qui pourraient y être organisées»¹. Ces quatre espaces du centre-ville élargi sont alors identifiés par les services techniques comme des lieux potentiels de réception de manifestations. Il y a donc une continuité entre la production de l'espace AEF aux fonctions événementielles et sa gestion. Malgré ce règlement, certaines manifestations ne respectent pas les règles. Les entraves à la mobilité piétonne identifiées précédemment (cf. 3.1.2) ont pourtant été anticipées avec la règle suivante : «Les allées de circulation et de dégagement réservées au passage des usagers, seront laissées libres d'une façon constante». N'ayant pas de date ni de détails concernant les modalités d'application de ce règlement, nous ne pouvons déterminer les raisons de ce manquement.

Les principaux organes gestionnaires des manifestations sont les services Festivités et Commerce. Le premier gère toutes les manifestations qu'elles soient d'ordre festives, sportives et à destination de la jeunesse. Le second organise les marchés et gère les commerces temporaires du domaine public lors des manifestations. Cette répartition des compétences implique un dialogue constant entre les deux services. Malgré les outils de communication, la localisation de ces deux services peut être un frein : l'un est en centre-ville l'autre en périphérie. S'ajoutent ensuite tous les autres services impliqués

1. Document interne fourni par les services techniques de la Ville de Nîmes

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

dans l'organisation et la gestion de l'événement : Voirie, Gestion Espace Public, Foires et Marchés, Traitement des Déchets Urbains, etc.

Des événements spécifiques (férias, jeudis de Nîmes) font l'objet d'un cahier des charges relatif à l'occupation du domaine public destiné aux manifestants (extrait en annexe 2). Ce document, réalisé par la direction du Commerce, a pour but d'encadrer les usages événementiels afin d'éviter les dysfonctionnements et les détournements (cf partie 3.1.2). Il fait intervenir différentes dimensions : hygiène, sécurité, stationnement, alimentations en eau et électricité, déchets. Mais la problématique du stationnement reste le noyau dur des gestionnaires. La direction du Commerce de la Ville de Nîmes a mis en exergue la difficulté de convaincre les exposants à enlever leurs véhicules étant donné qu'ils payent pour occuper le domaine public : « Ils payent pour être là, ils nous aident à redynamiser le centre-ville par les animations et nous on leur dit par contre la voiture il faut qu'elle parte » (entretien B. Debaut juillet 2016). La Ville déclare également la prééminence de l'usage de la voiture au détriment des transports en commun, et ce malgré l'opportunité du développement de la ligne de Trambus. Cette difficulté de gestion entraîne une altération des usages et du paysage urbain (cf. partie 3.1.2).

Au delà de l'encadrement réglementaire, les services techniques de la Ville de Nîmes utilisent des outils spatiaux et temporels. D'une part, ils utilisent des plans d'implantation de l'événement dont le but est de spatialiser chaque usage lié à l'événement (stands, emplacements réservés, allées visiteurs) et de spécifier les distances de sécurité et les passages à respecter (annexe 3). A notre connaissance ils sont utilisés principalement pour les férias et les Jeudis de Nîmes. D'autre part, les services s'organisent autour d'un calendrier annuel des manifestations. Il permet aux services internes de la Ville de connaître les temporalités événementielles de l'espace public.

Les acteurs publics locaux ont mis au point une organisation spatiale et temporelle des usages événementiels. Néanmoins cette gestion est complexifiée par la transversalité des problématiques, relatives à l'activité événementielle sur l'espace public, qui implique l'intervention de plusieurs services.

La dimension patrimoniale : atout, contrainte, opportunité

La forte identité historique du site nous a conduit à considérer l'influence de la dimension patrimoniale sur les usages événementiels : est-elle avantageuse ou bien contraignante ?

L'importance de l'espace devant les arènes ainsi que la qualité emblématique du lieu ont sans doute été les principaux facteurs d'implantation d'événements sur cet espace. Le site de l'amphithéâtre apporte un cadre remarquable à l'événementiel. Ce cadre conditionne la nature des événements : « Le parvis des arènes, la maison carrée sont des endroits emblématiques, tout ce qui est manifestation liée à la communication et au rayonnement de la ville on peut les imaginer là » (entretien J.-L. Nito, chef de projet UNESCO, juin 2016).

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

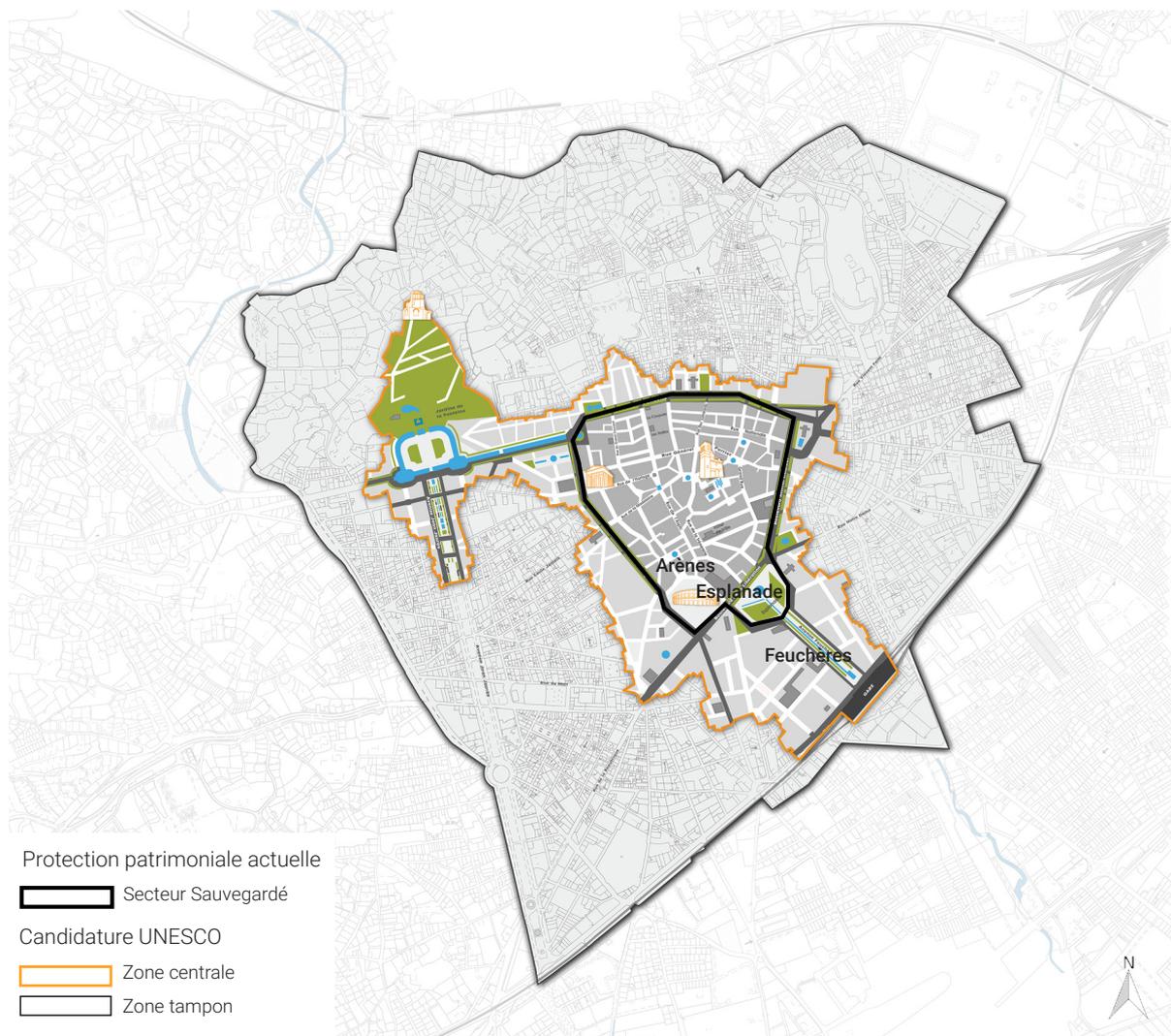


Fig. 48 : L'intégration de l'espace AEF dans le périmètre de candidature UNESCO
(Source : site officiel de la candidature UNESCO, Ville de Nîmes, <http://www.jesoutiensnimes.fr/fr/>
Réalisation : H. DAGNEAU 2016)

Si l'implantation événementielle est guidée par le patrimoine nîmois, certaines manifestations ne sont pas adaptées comme les rassemblements de voitures historiques² qui affectent le parvis des Arènes. Cela témoigne de la difficulté d'harmoniser la protection et l'animation du patrimoine. D'autant plus que, dans le contexte actuel de la candidature de Nîmes au patrimoine mondial de l'UNESCO, la réglementation sur l'utilisation de l'espace public est sur le point de se renforcer. Dans le cadre de cette candidature, la Ville de Nîmes espère étendre son périmètre de protection patrimoniale au delà du périmètre du Secteur Sauvegardé actuel qui ne tient compte que de l'Ecusson. Si son inscription à l'UNESCO venait à se préciser, le nouveau périmètre de protection³ (zone centrale) intégrerait entièrement l'espace AEF, qui jusqu'ici s'arrêterait à l'Esplanade (fig. 48).

2. En avril 2015, pas moins d'une cinquantaine d'anciennes voitures se sont exposées sur le parvis des Arènes

3. Le périmètre UNESCO n'est qu'un périmètre intellectuel qui doit s'appuyer sur les dispositifs réglementaires. A cette occasion la Ville souhaite étendre le périmètre du Secteur Sauvegardé pour couvrir celui défini dans la candidature UNESCO.

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

La candidature repose sur un double volet, à la fois elle doit montrer la valeur universelle exceptionnelle du site et présenter un plan de gestion visant à mieux protéger et transmettre le Bien (entretien J.-L. Nito juin 2016). Ce plan de gestion est d'autant plus important puisque l'inscription de Nîmes au patrimoine mondial de l'UNESCO générera «30 à 40% de visiteurs en plus» (entretien J.-L. Nito juin 2016). L'utilisation de l'espace public est un des enjeux identifiés dans ce plan, l'objectif étant de gérer le partage des usages de l'espace public. Une des actions du plan de gestion vise l'élaboration d'un «Schéma directeur des festivités et des animations commerciales sur la ville» (entretien J.-L. Nito juin 2016). Selon le directeur des Festivités, il s'agit d'un outil réglementaire qui permet «d'imposer aux organisateurs d'événements sur le domaine public dans le périmètre UNESCO d'avoir un cahier des charges qui respecte le lieu, qui mette en valeur les monuments» (entretien F. Hadjaz juillet 2016). Le but est alors d'encadrer les animations événementielles dans les lieux patrimoniaux. S'il prescrit des contraintes réglementaires aux manifestants, ce dispositif semble plus ambitieux. Jean-Luc Nito, en charge de la candidature UNESCO, entend développer un outil «spatio-temporel» pour harmoniser les usages événementiels sur l'espace public (entretien J.-L. Nito juin 2016). A travers cet outil, il souhaite que les services Festivités et Commerce se concertent pour le partage de l'espace public : «L'objectif de cette action est de permettre la coordination entre les services Commerce et Festivités afin qu'ils puissent se partager de manière plus harmonieuse l'espace public qui va être présenté au patrimoine mondial.» (entretien J.-L. Nito juin 2016). Selon Jean-Luc Nito, certaines manifestations ne sont pas en cohérence avec le lieu (adaptation au site, image, circulation, etc.). L'intérêt de ce dispositif serait de réorganiser les usages à partir d'un diagnostic approfondi sur les usages événementiels de l'espace public dans le temps et dans l'espace et sur la manière dont le partage est opéré entre les services. L'étude de ce mémoire de recherche semble opportun pour nourrir ces connaissances. Ce travail sera notamment transmis à M. Nito qui en a fait la demande.

Il s'agit donc d'une opportunité pour une meilleure gestion et harmonisation de tous les usages événementiels sur les espaces publics. Nous avons vu précédemment l'organisation des services publics de la Ville autour de deux outils : les plans d'implantation des manifestations et le calendrier. Ils sont principalement partagés entre les services Commerce et Festivités. Etant donné qu'il s'agit de deux outils de gestion distincts maniés par plusieurs services, il semble opportun de gérer l'activité événementielle sur la ville avec un seul outil afin d'avoir une vision d'ensemble. Enfin, cet outil pourrait participer à l'anticipation des usages événementiels dans les projets d'aménagement urbain (ex : prévoir l'installation de bornes). Mais selon Alain Marguerit ce genre d'outil est à manier avec précaution. Le risque est de tomber dans un sur-management de l'espace public porté sur trop de planification. Alain Marguerit préconise une anticipation sur les lieux événementiels, c'est à dire équipés pour recevoir des manifestations, plutôt qu'une programmation des usages à venir : «Cela risque de figer le temps, c'est illusoire» (entretien A. Marguerit juillet 2016).

Ces questionnements sur l'organisation et l'anticipation des usages événementiels de l'espace public nous a conduit à interroger l'existence d'une production d'«espaces publics événementiels».

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

3.3 La production d'«espaces publics événementiels»

En croisant les résultats de recherche relatifs à l'aménagement et à la gestion de l'espace AEF en fonction des usages événementiels, nous expliciterons la notion d'«espaces publics événementiels». Nous démontrerons le processus d'«événementialisation» de l'espace public, depuis sa conception jusqu'à sa gestion. Enfin, nous ferons le bilan de l'influence possible de l'événementiel sur la forme des espaces publics contemporains.

3.3.1 Le processus d'événementialisation de l'espace public

L'étude transversale de ce mémoire nous a permis d'identifier les dynamiques événementielles de l'espace AEF. Les analyses de la production puis de la «vie» de l'espace public ont soulevé l'existence d'«espaces publics événementiels» par un processus d'événementialisation, au sens de mise en usage événementiel, de l'espace public.

La complémentarité conception-gestion de l'espace public événementiel

Les discontinuités identifiées entre la conception et l'utilisation effective de l'espace AEF, témoignent de l'importance de travailler la pérennisation des aménagements par une gestion efficace. Dans ce contexte, la connaissance de la gestion des lieux événementiels serait un atout à l'anticipation de l'usage événementiel dans la production de l'espace. Des aménagements anticipés conduisent à une gestion plus efficace de l'espace. L'enrichissement des connaissances est la priorité pour développer la compétence événementielle dans le champs de l'urbanisme. Il semblerait qu'il y ait toute une ingénierie de l'événementiel, de l'usage événementiel, à développer pour une insertion harmonieuse des usages temporaires dans l'espace public.

Différencier fonction et usage événementiels

Un espace public peut avoir été conçu pour un usage événementiel sans pour autant que cet usage se produise. La fonction événementielle attribuée à un espace (dégagement des espaces, équipements pour le temporaire) ne conditionne pas systématiquement la création d'un lieu événementiel, s'il n'y a pas de décision publique, d'acte politique. Par conséquent, l'espace public événementiel naît d'une double fabrique.

Une double fabrique politique et urbanistique

Le projet urbain ne détermine pas à lui tout seul la production d'un espace public événementiel. Ce dernier est régi par une double fabrique à la fois urbanistique et politique. La production d'espaces publics événementiels se traduit en plusieurs temps, de la production de l'espace à la mise en œuvre d'un projet événementiel.

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

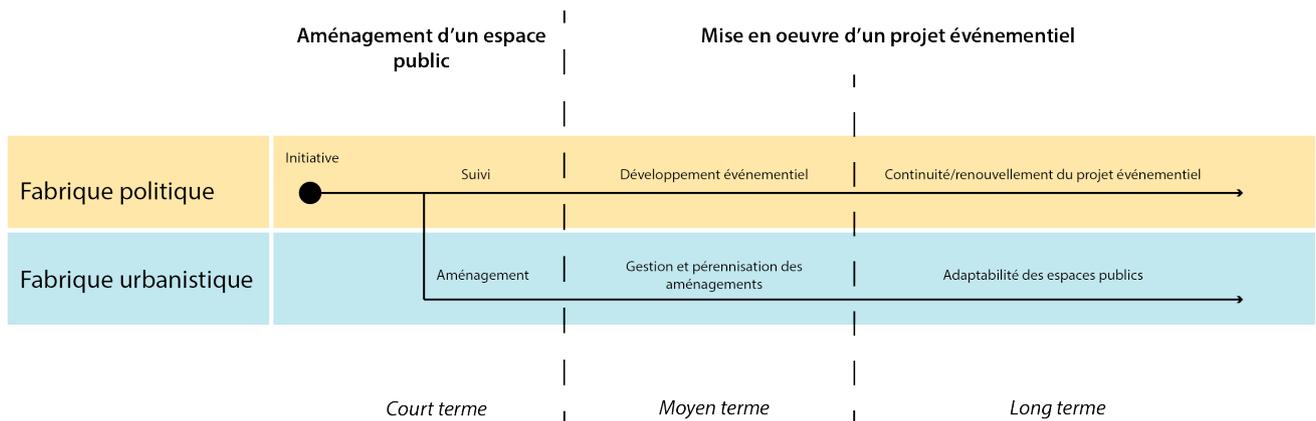


Fig. 49 : Le processus d'événementialisation de l'espace public

(Réalisation : H. DAGNEAU 2016)

Si les logiques événementielles ont influé progressivement le projet AEF, l'espace public réaménagé a affirmé sa fonction événementielle par son usage rythmé tout au long de l'année. L'aménagement de cet espace «pro-piétons» a favorisé l'aménagement d'installations éphémères, de même que l'intégration progressive des bornes «festivités» dans l'espace public ont favorisé l'implantation de marchés de plein air et de manèges, notamment lors des fêtes de fin d'année. Entre la production de l'espace et son usage événementiel il y a l'étape indispensable du projet événementiel par décision politique. Ces événements n'auraient eu lieu sans la décision du Maire de Nîmes. Ainsi, nous assistons à un processus d'événementialisation de l'espace public, depuis sa production jusqu'à son animation (fig. 49).

L'événementialité d'un espace public est régi par plusieurs temps et dépend à la fois de l'acte politique et de l'acte urbanistique. La production et la pérennisation d'espaces publics événementiels relèvent d'un équilibre dimensionnel (politique et urbanistique) et temporel (court, moyen et long terme). Nous pourrions adjoindre aux dimensions politique et urbanistique, la fabrique sociale d'un espace public événementiel dans le sens où l'intensité événementielle d'un espace dépend également de l'affluence des populations et de leur appropriation de l'espace. En répétant l'activité événementielle en un même lieu, s'opère potentiellement l'inscription de l'événementialité de l'espace public dans les représentations sociales. Un espace public pourrait aussi être événementialisé sans l'étape de la production, c'est à dire que l'implantation événementielle n'a pas été conditionnée par l'aménagement de l'espace. Dans ce cas il s'agirait d'une adaptation de l'événement à l'espace public : par exemple, le Festival d'Avignon s'adapte complètement à la morphologie de la ville ancienne¹. Nous constatons que même si l'usage événementiel influence la production urbanistique, l'acte politique reste l'élément déclencheur et «pérennisateur» du rythme événementiel d'un espace public.

La notion d'«espaces publics événementiels» ne signifie pas qu'ils revêtent uniquement la fonction événementielle, mais qu'ils ont la capacité d'accueillir des usages événementiels en plus de leurs

1. D'après une discussion informelle avec Olivier Cadart, architecte-urbaniste en Avignon, spécialisé dans les études sur les centres anciens patrimoniaux (juin 2016).

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

usages fondamentaux. Un espace public événementiel n'est pas un produit fini. Son statut de lieu événementiel dépend de la poursuite ou du renouvellement du projet événementiel mais également de l'adaptabilité de l'espace à l'évolution des usages.

3.3.2 Une fonction événementielle à articuler avec des espaces publics « malléables »

Les contraintes temporelles liées à l'activité éphémère de l'événementiel influencent la manière de concevoir des espaces publics. Dans les centres-villes, la fonction événementielle n'est pas exclusive, bien au contraire elle doit être incluse dans un espace multifonctionnel capable d'évoluer.

Ephémères et évolutifs : la double contrainte temporelle des événements

Si la récurrence événementielle d'un espace assure son animation régulière, l'événement est régi par une double contrainte temporelle. Il est éphémère à une double échelle de temps : d'une part il est éphémère dans la durée de la manifestation et d'autre part il est éphémère dans sa durée de vie. Nous avons relevé précédemment les facteurs internes et externes à l'action publique pouvant agir sur la vie d'un événement. Il peut être voué à s'arrêter comme à se renouveler en fonction des usages contemporains. L'évolution des usages et de la société font évoluer les formes événementielles. Tout comme l'espace public, elles reflètent l'évolution de la société. Actuellement, l'enjeu de sécurisation des espaces est de plus en plus prégnant dans le contexte actuel d'état d'urgence. Selon le directeur des Festivités, le périmètre de la féria est sans doute voué à être réduit afin de mieux gérer les flux dans un espace plus restreint (entretien F. Hadjaz juillet 2016). La mise en tension de l'espace public par l'enjeu sécuritaire vient biaiser les fondements mêmes d'un espace public qui est d'être ouvert à tous.

Les usages temporaires soulignent un temps de l'aménagement qui diffère des usages permanents. Lors d'un événement sur l'espace public, le lieu est aménagé temporairement par des équipements amovibles (chapiteaux, stands, scènes, etc.). La réversibilité des aménagements éphémères les rend capables de se renouveler instantanément en fonction de l'évolution des sociétés. Encore faut-il que le support des usages temporaires, c'est à dire l'espace public « permanent », soit adapté. La mouvance des temps et des formes de l'événement rend difficile l'adaptation permanente de l'espace public. Adapter un espace à des événements éphémères, voués à évoluer, serait alors illusoire.

Vers des espaces publics adaptables plutôt qu'adaptés

Lors de sa réalisation, l'espace AEF a été équipé progressivement de bornes temporaires permettant les raccordements à l'eau et l'électricité pour les manifestations qui en dépendent. L'espace public a ainsi été adapté principalement aux marchés de plein air et aux festivités, notamment pour les manèges. Mais l'anticipation s'arrête là. Elle n'identifie pas clairement un événement particulier, même s'il s'agit d'un événement important régulier (ex : les férias). Pour AEF, l'aménagement d'un espace continu,

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

ouvert et dégagé dans sa partie centrale assure l'adaptabilité du lieu aux usages événementiels. Si quelques manifestations ont été prises en compte dans le projet, on a surtout un espace qui serait adaptable aux usages éphémères futurs. Il s'agit d'un espace approprié à l'événementiel en général plutôt qu'à des événements particuliers, même si quelques contraintes demeurent (cf. partie 3.1.1). L'aménagement tient plus de l'adaptabilité à l'événementiel que de l'adaptation à l'événement. Nous considérons ainsi l'espace public événementiel par sa capacité à accueillir une diversité d'usages événementiels plutôt que des événements identifiés. L'activité événementielle est aussi adaptable à l'espace car les aménagements temporaires qu'elle peut générer ne sont pas figés. Finalement, l'intégration de l'usage événementiel dans les projets d'aménagement urbain ne semble pas être si complexe qu'on peut le prétendre, du fait de son caractère éphémère et évolutif.

« (...) une vision souple de la gestion des lieux (accueillant des activités éphémères), qui intègre l'évolutivité et l'adaptabilité de l'espace aux modes de vie, où l'événementiel peut prendre toute sa place. »

(GRAVARI-BARBAS, 2013)

Ce souci de l'adaptabilité des espaces publics aux usages événementiels vaut pour tous les autres usages liés aux modes de vie en ville. Existerait-il une solution urbanistique répondant à toute la diversité des usages de l'espace urbain ? L'urbaniste Jean-Pierre Charbonneau plaide l'adaptabilité des projets dans la volonté de maximiser l'intensité urbaine : «organiser le foisonnement, faire en sorte que, selon les périodes de l'année, de la semaine, voire dans la même journée, l'espace d'une place, d'une rue, soit utilisé indifféremment pour le stationnement, le marché ou la fête locale» (CHARBONNEAU, 2010). Si telle est la réponse à privilégier dans la fabrique contemporaine de la ville, quelle forme prendrait cette adaptabilité ?

La simplicité et l'«étapisation» comme mots d'ordre

Pour Jean-Pierre Charbonneau, l'adaptabilité de l'espace public peut prendre des formes singulières (CHARBONNEAU, 2010). Pour répondre à l'enjeu d'intensification de l'espace public, il prône avant tout la simplicité des formes : «des réponses intenses mais simples, adaptées aux usages en cours, adaptables à des besoins temporaires ou à d'autres attentes futures». En dictant moins les usages dans la conception des espaces, on ouvre le champ des possibles. La quête et la pérennisation de l'urbanité dépendraient donc de la simplicité de l'espace public. Néanmoins, dans le contexte normatif actuel, est-il encore possible de réaliser un aménagement «simple» ? La recherche de la simplicité des formes conditionne-elle la simplicité de concevoir et de gérer ? La simplicité est-elle la réponse à l'anticipation des futurs usages événementiels ? Tout autant de questions encore en suspens qui méritent d'être vérifiées.

Au delà de la simplicité des formes, c'est une flexibilisation des modes de faire qu'il s'agit de considérer. La finitude des aménagements ne conditionne plus la finalité du projet urbain contemporain. Mais la ville demeure un «chantier permanent» où «le doute, le test ou l'étapisation ne sont que rarement

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

envisagés» (ESSIG, 2013). Si l'on considère la ville comme un «tissu vivant», la constance de la méthodologie d'action ne peut satisfaire un objet évolutif. Pour l'architecte-paysagiste Laurent Essig, il est primordial de s'appuyer sur une approche «plus sensible, plus modeste, prudente et plus respectueuse du tissu vivant qui compose la ville (habitat, activité, loisirs, commerce, culture, etc.)» et sur une perspective «évolutive par étape ou par phase, des espaces publics à aménager, passant par des mesures immédiates, puis des tests, puis des confirmations» (ESSIG, 2013). L'évolutivité des espaces passe également par celle du projet dans lequel «on se laisse le droit d'expérimenter et de se tromper pour revenir en arrière» (GWIAZDZINSKI, 2012).

La simplicité des formes de l'espace public et l'«étapisation» comme temporalité d'action à adopter, pourraient constituer un des ensembles de réponses à l'ambition d'atteindre la «ville malléable» capable d'accueillir une pluralité d'usages dont l'événementiel.

La prise en compte des usages événementiels, une approche chronotopique ?

Si nous considérons les rythmes événementiels comme faisant partie intégrante des rythmes de la ville, nous pouvons étudier la prise en compte de l'usage événementiel dans la production de l'espace public sous l'angle de «l'approche chronotopique de la ville où le "chronotope" est défini comme "lieu de confluence de la dimension spatiale et de la dimension temporelle"» (GWIAZDZINSKI, 2013). L'approche spatio-temporelle définit la manière de concevoir une «ville malléable». Cette dernière doit pouvoir «répondre à des contraintes en utilisant la clé des temps». La ville malléable s'appuie sur une gestion temporelle des espaces en utilisant la polyvalence, l'usage alterné et l'hybridation des espaces publics. L'hybridation de l'espace public d'AEF entre la quotidienneté et l'événementiel (cf. 2.1.3) semble alors répondre aux attentes de la ville malléable.

«Dans une logique de développement durable, nous devons également réfléchir à un "urbanisme temporaire" qui s'intéresse aux modes d'occupation partiels des espaces et temps de la ville et aux "calendriers" et permette de coordonner les activités et d'assurer la polyvalence et la modularité des espaces autour de l'idée de "ville malléable", une cité durable que l'on pourrait façonner sans qu'elle se rompe»

(GWIAZDZINSKI, 2013)

Luc Gwiazdzinski soulève aussi l'enjeu de gestion des rythmes au delà de la modularité des espaces. L'organisation des rythmes de la ville devrait être régie par un «calendrier urbain». L'outil spatio-temporel développé par la Ville de Nîmes pour sa candidature à l'UNESCO (cf.3.2.2) pourrait en constituer le pendant pour la gestion des lieux événementiels.

La mouvance de l'espace et des actions apparaissent comme des éléments de traitement des rythmes événementiels. L'événementiel manifeste le besoin d'aménager des espaces publics malléables.

3 L'espace AEF à l'heure de l'événement : enjeux de gestion des usages temporaires

Finalement, prendre en compte l'usage événementiel c'est faire évoluer la pensée urbanistique vers plus de flexibilité à la fois dans le temps et dans l'espace. Ce constat amène à considérer l'émergence d'urbanistes du temps «chargés de mettre en musique les rythmes de la ville et de trouver le bon tempo» (GWIAZDZINSKI, 2013).

Conclusion

L'événement est un objet complexe qui captive les scientifiques. L'événement éphémère participe de l'animation de l'espace public dans une rupture avec le quotidien, à la fois dans le temps (activité intense sur un temps court) et dans l'espace (métamorphose temporaire du paysage urbain). Il résulte le plus souvent d'une stratégie touristique ou urbaine. Au delà de l'animation d'une ville ou d'un espace, l'événement contribue à forger l'image de la ville et concoure au «marketing urbain». Il participe également de la redécouverte d'un lieu ou bien de la promotion d'un espace «neuf». Dans certains cas, l'événement ne se résume pas à son activité éphémère, il continue à produire des effets à l'issue de la manifestation. L'implantation d'un événement peut participer de la fabrique de la ville en tant qu'outil d'aménagement (GRAVARI-BARBAS 2013, BARTHON 2007). En revanche, il est parfois institutionnalisé dans le but de légitimer des projets urbains (ex : Marseille Capitale de la Culture 2013 pour le projet Euroméditerranée). Finalement, l'événement est appréhendé en fonction de ce qu'il produit (un argument de projets, un aménagement, une image) alors que sa prise en compte dans les projets urbains est en marge des réflexions. Pourtant, Maria Gravari-Barbas avait affirmé l'importance de prendre en compte les logiques événementielles dans l'aménagement urbain (GRAVARI-BARBAS, 2013). D'autre part, la primauté accordée aux événements de grande ampleur (les «méga» et grands événements) dans les travaux scientifiques nous a conduit à s'intéresser aux événements, plus locaux et ayant tendance à être réguliers. La récurrence événementielle en un même lieu représenterait alors un enjeu d'aménagement de l'espace public au vu de la périodicité des usages. Ces constatations, nous ont conduit à considérer l'influence possible de la récurrence événementielle sur l'espace public. Le travail de recherche s'est formulé autour du questionnement suivant : dans quelles mesures les rythmes événementiels exercent-ils une influence dans la production et l'animation de l'espace public ? Nous avons émis l'hypothèse que, de part leur récurrence, les usages éphémères induits par l'événement constituent des besoins en matière d'aménagement de l'espace public au même titre que les usages quotidiens. Nous avons également supposé que la prise en compte de l'usage événementiel participe de la pérennisation des événements éphémères.

Une construction progressive et une affirmation de la fonction événementielle de l'espace AEF

Au travers du projet AEF, nous avons mis en exergue que la prise en compte de l'usage événementiel n'est pas encore systématisée dans la programmation urbanistique. La maîtrise d'ouvrage a émis le besoin global de pérenniser les manifestations événementielles existantes sans préciser les usages relatifs et la manière de les prendre en compte. Toutefois, il n'y avait pas d'intentions concernant le développement de nouvelles manifestations. Si la fonction de lieu événementiel n'était pas centrale, l'aménagement dessiné par le concepteur Alain Marguerit a révélé ses potentialités. L'idée phare du projet s'inscrivait dans la volonté de redonner une valeur d'usage à l'espace public en faisant primer la mobilité piétonne et en apportant une offre plurielle d'usages. Le dégagement des espaces centraux et l'aménagement de fonctions quotidiennes sur les côtés ont favorisé la complémentarité quotidienneté-événementialité de l'espace public. L'espace central, dédié à la circulation piétonne, est

le lieu d'implantation des usages éphémères de l'événementiel tandis que les côtés sont dédiés à un usage plus intime. Les activités quotidiennes animent quotidiennement, et les événements éphémères apportent des intensités urbaines ponctuelles. L'usage événementiel vient alors enrichir l'urbanité du lieu. Ce parti pris du concepteur répond à l'intérêt de l'hybridation de l'espace public et à sa capacité à accueillir divers usages. Il a ainsi anticipé le développement d'activités événementielles sur les espaces libérés. Si la réponse spatiale de la maîtrise d'œuvre s'est avérée bénéfique, la maîtrise d'ouvrage s'est saisie progressivement de l'intérêt événementiel du site. Les besoins d'équiper l'espace public pour le temporaire sont apparus au fur et à mesure du projet lors de concertations avec les services de la Ville de Nîmes. La production de la fonction événementielle de l'espace AEF s'est réalisée progressivement dans un processus itératif entre conception et réalisation. Son réaménagement a conduit à une réelle impulsion de l'activité événementielle. Si les logiques événementielles ont influé progressivement le projet AEF, l'espace public réaménagé a affirmé sa fonction événementielle par son usage rythmé tout au long de l'année

L'appropriation événementielle de l'espace comme outil stratégique de l'action publique locale

Auparavant, l'animation événementielle de l'espace AEF concernait majoritairement le parvis des Arènes et légèrement l'Esplanade. Le réaménagement d'un espace pro-piéton ouvert et continu a suscité l'intérêt des acteurs publics locaux qui ont pris conscience de l'opportunité d'un développement événementiel. En effet, non seulement l'aménagement a permis la pérennisation des événements existants mais il a aussi impulsé leur développement et a anticipé l'émergence de nouveaux usages événementiels. Au travers du projet AEF, l'idée phare est d'élargir le centre-ville nîmois, se cantonnant actuellement à son centre historique. La Ville de Nîmes s'est (ré)appropriée l'Esplanade et l'avenue Feuchères par l'usage événementiel dans le but de participer à la redynamisation et l'extension du centre-ville. Pour répondre à cet enjeu, la Ville opère d'une double manière, à la fois par la valorisation de l'espace public et par son animation. Cette dernière est travaillée sous la forme d'un rythme événementiel instauré progressivement sur le nouvel espace. Cette dynamique est actuellement poursuivie avec le réaménagement du pourtour du centre historique sur lequel la Ville a déjà anticipé l'organisation d'événements. Le réaménagement des espaces publics nîmois constitue alors un levier au développement événementiel. Pour la Ville, l'événement est un outil de démonstration de l'élargissement du centre-ville. Il est un marqueur spatial de la centralité urbaine : la récurrence événementielle serait une manière d'inscrire durablement dans les représentations sociales la nouvelle échelle du centre-ville. La reconquête des espaces publics, tant par leur aménagement que par leur animation, sert la stratégie de revalorisation et d'extension du centre-ville.

La continuité de l'activité événementielle par la fabrique politique

Les logiques événementielles agissent à la fois pendant la production de l'espace public et ensuite lors de son animation. La continuité de la dynamique événementielle dépend avant tout de la continuation de l'acte politique. L'aménagement d'un espace public événementiel n'est pas l'aboutissement : seul, le projet urbain ne conditionne pas l'animation événementielle de l'espace renouvelé. A l'issue de la production de l'espace public, l'action politique perdure en œuvrant à la redynamisation de l'espace réaménagé par l'instauration d'un rythme événementiel. Ce dernier est alors issu d'une double fabrique à la fois urbanistique et politique. L'aménagement d'un espace public événementiel ainsi que la mise en œuvre du projet événementiel conditionnent l'événementialisation de l'espace public. L'animation événementielle de l'espace public nîmois résulte d'un processus de création politique qui définit la stratégie événementielle de la Ville. La récurrence événementielle est ensuite assurée par la poursuite ou le renouvellement du projet événementiel. Cependant, au delà du facteur politique, la durée de vie d'un événement peut être enrayée par des facteurs externes à la collectivité. Récurent n'est pas éternel. A long terme, le rythme événementiel d'une ville tiendrait plus de la succession d'une pluralité d'événements que de la récurrence d'un seul. Considérant la fragilité de la pérennité d'un événement, nous pouvons nous demander s'il est légitime d'investir dans la prise en compte des événements actuels dans l'aménagement de l'espace public. Il s'agit donc de considérer l'usage événementiel de manière globale.

L'adaptabilité de l'espace public aux futurs usages événementiels

La pérennité du rythme événementiel dépend de l'adaptabilité des espaces publics aux usages événementiels qui se renouvellent ou se créent. Si quelques manifestations ont été prises en compte dans le projet (équipements pour le temporaire), l'espace AEF serait surtout approprié à l'événementiel en général plutôt qu'à des événements particuliers. L'aménagement tient plus de l'adaptabilité à l'événementiel que de l'adaptation à l'événement. Dans cette configuration, l'aménagement de l'espace ouvre le champ des possibles. Nous considérons ainsi l'espace public événementiel par sa capacité à accueillir une diversité d'usages événementiels plutôt que des événements identifiés. Ce principe résulte de la singularité de la réponse urbanistique mais aussi de celle du concepteur : Alain Marguerit préconise une anticipation sur les lieux événementiels, c'est à dire équipés pour recevoir des manifestations, plutôt qu'une programmation des usages à venir. Si l'usage temporaire de l'espace public manifeste le besoin d'aménager des espaces publics « malléables », les rythmes événementiels suscitent le développement d'outils de gestion.

Gérer les espaces publics événementiels

La quête d'urbanité suppose une gestion efficace des rythmes de la ville qui permettrait d'optimiser l'intensité de l'espace public. La gestion événementielle est d'autant plus nécessaire puisque l'organisation d'un événement est un travail transversal. En s'instaurant sur l'espace public, l'événement fait intervenir un panel d'acteurs de la sphère publique. La Ville de Nîmes a développé une gestion

partagée de l'espace public, encadrée par des outils spatio-temporels. Par exemple, la tenue d'un calendrier des manifestations permet aux services internes de la Ville de connaître les temporalités événementielles de l'espace public. Si l'organisation du rythme événementiel semble au point, les efforts sont à poursuivre sur l'encadrement des usages temporaires sur le domaine public, dont certains altèrent la mobilité piétonne et le paysage urbain. La gestion d'un espace public événementiel a alors un double objectif : pérenniser les aménagements permanents et assurer l'intégration harmonieuse des usages éphémères. Si la gestion de l'espace public constitue la continuité de la production, cela peut aussi se lire réciproquement dans le sens où la connaissance des usages et de leur gestion peut favoriser l'anticipation des usages événementiels dans les projets d'aménagement urbain.

Le projet AEF témoigne de l'évolution de la pratique urbanistique vers la production d'espaces publics multi-usages capables de recevoir l'«imprévu». Cette fabrication de l'espace public tend à favoriser le développement d'activités événementielles ponctuelles et éphémères. Le développement des usages éphémères est la preuve de la nécessité d'aménager des espaces publics de plus en plus ouverts et réversibles. La logique événementielle suscite une nouvelle lecture l'espace public et peut engendrer l'évolution de la fabrique de la ville en accordant une place plus importante à l'usage temporaire et aux initiatives éphémères spontanées.

Cette étude n'a pas la prétention de détenir les solutions d'aménagement et de gestion de l'espace public face aux dynamiques événementielles, il s'agit plutôt de se poser les bonnes questions. Quels enjeux soulèvent la pratique temporaire de l'espace public ? Comment composer la ville de demain avec l'émergence de nouveaux usages de plus en plus éphémères ? «Comprendre» est le préalable de «résoudre». Notre démarche repose sur l'enrichissement de la pensée urbanistique dans le but de participer à l'amélioration et au renouvellement des modes de faire, adaptés et adaptables aux besoins futurs.

Bibliographie

BARTHON C. & al., 2007. L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs », *Géocarrefour*, vol. 82,n°3,pp. 111-121.

CASTET J.-B., 2012. L'impact des expositions internationales et universelles sur les métropoles de la péninsule ibérique: Séville / Lisbonne / Saragosse, Méditerranée [En ligne], 114 | 2010, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 02 juillet 2016. URL : <http://mediterranee.revues.org/4444>

CHAMPAGNE P., 2000. L'événement comme enjeu. In: *Réseaux*, volume 18, n°100. Communiquer à l'ère des réseaux. pp. 403-426; Lien URL : http://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2231, consulté le 25 juillet 2016

CHARBONNEAU J.-P., 2010. Pour des lieux intenses, hospitaliers, confortables. *Diagonal* n°182, «Les espaces publics de la ville durable». p.38-41

CHAUDOIR P., 2007. La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif, *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 82/3 | 2007, mis en ligne le 26 mars 2008, consulté le 20 février 2016. URL : <http://geocarrefour.revues.org/2301>

CAUE du Gard, 2004. Dix ans de culture partagée 2003-2013. Article d'Isabelle Durand, 14 décembre 2004, « Scénographie urbaine au XIXème siècle : un projet autour du monument antique (Nîmes, Arles, Vienne)».

DI MEO G. (dir.), 2001. *La géographie en fêtes*, Paris, Ed. Ophrys, 270 p.

ESSIG L., 2013. Des réponses temporaires durables. *Vues sur la ville* n°30. Observatoire universitaire de la Ville et du Développement Durable, Institut de Géographie et Durabilité, Université de Lausanne, Ed. IRIS-Ecologie. p. 7.

FORET C., 2010. Espace public et cultures urbaines : 30 ans de réflexions et d'expérience française. Etat des lieux prospectif et capitalisation des programmes de recherche conduits au sein du PUCA et en partenariat interministériel. Yseron : Rédaction spécialisée ville société développement local, 2008.- 184 p.

FÜZESSÉRY S. & LION Y., 2011. « Quel avenir pour le projet urbain ? », *Métropolitiques*, 1er juillet 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Quel-avenir-pour-le-projet-urbain.html>

GAUTHIEZ B., 2003. *Espace urbain : vocabulaire et morphologie*. Editions du Patrimoine.

GRAVARI-BARBAS M., 2013. *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Ed. du Moniteur, Coll. Ville-Aménagement,160 p.

GRAVARI-BARBAS M. & JACQUOT S., 2010. L'évènement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités évènementiels à Lille et Gênes. *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 82/3 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2010, consulté le 28 avril 2016. URL : <http://geocarrefour.revues.org/2217>

GRAVARI-BARBAS M. & VESCHAMBRE V., 2005. S'inscrire dans le temps et s'appropriier l'espace : enjeux de pérennisation d'un événement éphémère. Le cas du festival de la BD à Angoulême. In: Annales de Géographie, t. 114, n°643, 2005. Le renouveau des fêtes et des festival, sous la direction de Guy Di Méo. pp. 285-306.

GWIAZDZINSKI L., 2009. Chronotopies - L'événementiel et l'éphémère dans la ville des 24heures. Bulletin de l'Association des Géographes Français, vol. 86, no3, pp. 345-357

GWIAZDZINSKI L., 2012. La ville malléable. Luc Gwiazdzinski (ed.). Adaptable City. Inserting the urban rhythms, Nov 2011, Oslo, Suede. European, Ministere du developpement durable, pp.9-11. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00957086>

GWIAZDZINSKI L., 2013. Quel temps est-il ? Eloge du chrono-urbanisme. *Vues sur la ville* n°30. Observatoire universitaire de la Ville et du Développement Durable, Institut de Géographie et Durabilité, Université de Lausanne, Ed. IRIS-Ecologie. p. 2.

MAUVOISIN M. & MASSON C., 2007. Espaces publics centraux : perception et réception d'une « stratégie de reconquête ». POPSU, PAVE, ENSAP, Bordeaux, juin 2007, 25 p. Lien URL : http://www.popsu.archi.fr/POPSU1/valorisation/IMG/pdf/Bordeaux_Espace_Public_M.Mauvoisin_et_C.Masson_Espaces_publics_centraux.pdf

MIRANDA M. & CERMAKOVA E., 2009. L'impact de l'événementiel dans le développement touristique des villes : typologies, effets spatiaux et représentation des territoires (The impact of the urban events and festivities on the touristic development of cities : Typologies, spatial effects, and territorial representation). In: Bulletin de l'Association de géographes français, 86e année, 2009-3 (septembre). L'événementiel et les villes touristiques. pp. 388-397.

PRADEL B., 2010. Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs. Thèse de sociologie. Université Paris-Est. 549 p.

PRADEL B., 2007. Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics, Géocarrefour [En ligne], Vol. 82/3 | 2007, mis en ligne le 01 octobre 2010, consulté le 07 mars 2016. URL : <http://geocarrefour.revues.org/2177>

PRADEL B., 2012. L'urbanisme événementiel : vers des espaces publics hybrides ? Colloque : Territoire, Territorialisation, Territorialité - Hybride, hybridation, hybridité : Les territoires et les organisation à l'épreuve de l'hybridation. Proposition de communication

ROSEMBERG M., 2000. Le marketing urbain en question. Production d'espace et de discours dans quatre projets de villes, Paris, Ed. Anthropos/ Economica, Coll. Villes, 188 p.

TERRIN J.-J. (dir.), 2011. Le piéton dans la ville, l'espace public partagé (Walking in the city, sharing public space). Ed. Parenthèses. Coll. La ville en train de se faire. 288 p.

Magazines, brochures

Les Cahiers du Tourisme, Enjeux et stratégies des acteurs du tourisme en France. juin-juillet 2015, Magazine, p.20-21

HôtelRestau, n°477 - Mardi 8 Février 2011, revue de l'économie des secteurs de la restauration et de l'hôtellerie, article «Nîmes, la ville romaine en chantier titanesque», p.8-11.

Routes n°100, juin 2007, p.12-14. Revue trimestrielle sur les réalisations routières (Infociments).

Urbanisme, 2013, n°389, «Que fabrique l'événement ?», p. 25-63.

Villes et Pays d'Art et D'histoire, Ville de Nîmes/Direction des affaires culturelles. «Laissez-vous conter les Arènes», brochure 12 p.

Villes et Pays d'Art et D'histoire, Ville de Nîmes/Direction des affaires culturelles. «Laissez-vous conter l'avenue Feuchères», brochure 16 p.

Villes et Pays d'Art et D'histoire, Ville de Nîmes/Direction des affaires culturelles. «Laissez-vous conter Nîmes», brochure 12 p.

Vivre Nîmes, juillet-aout 2016 n°133, magazine municipal, 48 p.

Vivre Nîmes, décembre 2012 n°100, magazine municipal, dessins d'Eddie Pons à l'occasion du 100ème numéro, cahier spécial, 8 p.

Webographie

Culturespaces. Arènes de Nîmes, Maison Carrée, Tour Magne [en ligne] (page consultée le 10/04/2016)

<http://www.arenes-nimes.com>

Bureau International des Expositions [en ligne] (page consultée le 25/07/2016)

<http://www.bie-paris.org/site/en/>

Larousse. Encyclopédie et dictionnaires en ligne [en ligne] (page consultée le 28/07/2016)

<http://www.larousse.fr>

Nemausensis. Histoire et tradition du pays gardois [en ligne] (page consultée le 13/04/2016)

<http://www.nemausensis.com/>

CCI Nîmes [en ligne] (page consultée le 01/07/2016)

<http://nimes.cci.fr>

Nîmes, candidate au patrimoine mondial de l'UNESCO [en ligne] (page consultée le 15/06/2016)

<http://www.jesoutiensnimes.fr/fr/>

Table des illustrations

Fig. 1 : Usage quotidien du périphérique parisien **p. 17**

Fig. 2 : Transformation temporaire de l'espace pour l'événement Paris-Plage **p. 17**

Fig. 3 : Le tissu compact de l'Ecusson **p. 24**

Fig. 4 : Un choc culturel : entre Romanité et modernité **p. 25**

Fig. 5 : Nîmes, une situation stratégique sur les axes rhodanien et méditerranéen **p. 26**

Fig. 6 Défilé des acteurs des Grands Jeux Romains sur le parvis des Arènes **p. 28**

Fig. 7 : Un rythme événementiel régulier **p. 29**

Fig. 8 : L'espace AEF : maillon essentiel d'un équilibre urbain **p. 34**

Fig. 9 : Les arènes excentrées de la ville depuis l'époque romaine jusqu'au XVIIIème siècle **p. 36**

Fig. 10 : L'amphithéâtre romain habité, au début des démolitions en 1809 **p.37**

Fig. 11 : La promenade aux pieds des remparts : les prémices de l'Esplanade aménagée **p. 39**

Fig. 12 : Plan d'embellissement et d'alignement de Nîmes en 1819 **p. 39**

Fig. 13 : La promenade de l'esplanade : lieu de rassemblement **p. 39**

Fig. 14 : La foire aux ânes de Nîmes en 1865, sur la place des Arènes **p. 39**

Fig. 15 : Alignement et mise en scène de l'Esplanade et de l'avenue Feuchères en 1847 **p. 41**

Fig. 16 : Plan de la ville montrant l'évolution de la morphologie de l'esplanade **p. 41**

Fig. 17 : Le divertissement de l'Esplanade : le kiosque à musique **p. 41**

Fig. 18 : L'Esplanade, lieu de réception des personnalités **p. 41**

Fig. 19 : Le «parking» de l'Esplanade en 1968 **p. 41**

Fig. 20 : Des espaces déconnectés et inadaptés **p. 43**

Fig. 21 : Le dégagement des vestiges, contrainte à l'organisation d'événement sur la place des Arènes **p. 43**

Fig. 22 : Une accessibilité limitée à l'Esplanade depuis l'avenue Feuchères **p. 43**

Fig. 23 : Une accumulation d'objets et de sous-espaces sans relation cohérente **p. 43**

Fig. 24 : De trois espaces segmentés à un espace unique **p. 45**

Fig. 25 : La perception visuelle sur les Arènes en arrivant sur l'Esplanade depuis la gare **p. 46**

- Fig. 26 : La promenade Feuchères, une déambulation centrale **p. 46**
- Fig. 27 : Un aménagement en faveur d'une continuité piétonne et visuelle **p. 47**
- Fig. 28 : Un espace perméable **p. 48**
- Fig. 29 : L'animation du parvis de la gare par le bassin **p. 49**
- Fig. 30 : La promenade Feuchères, un espace généreux propice à l'usage événementiel **p. 50**
- Fig. 31 : La promenade Feuchères, support de manifestations éphémères **p. 50**
- Fig. 32 : L'espace public équipé pour les usages temporaires **p. 55**
- Fig. 33 : Une appropriation progressive de l'espace renouvelé par l'événementiel **p. 57**
- Fig. 34 : De nouveaux espaces publics à conquérir par l'événementiel **p. 60**
- Fig. 35 : Processus de développement événementiel par la production d'espaces publics (le cas d'AEF) **p. 61**
- Fig. 36 : L'usage événementiel du centre de l'Esplanade contraint par la fontaine et la fragilité de la dalle **p. 66**
- Fig. 37 : Enclos du spectacle équestre sur l'Esplanade **p. 67**
- Fig. 38 : Implantation d'éléments urbains pour éviter les intrusions sur la partie sablée de l'Esplanade **p. 67**
- Fig. 39 : L'entrave à la mobilité piétonne par les usages temporaires **p. 68**
- Fig. 40 : Possibilités d'emprises de la zone technique, contrainte par les vestiges **p. 69**
- Fig. 41 : Une zone technique étendue après le dégagement du parvis **p. 69**
- Fig. 42 : L'effet «entonnoir» du flux piéton causé par l'emprise de la zone technique des Arènes **p. 70**
- Fig. 43 : Le détournement d'utilisation du mobilier urbain lors des manifestations éphémères **p. 71**
- Fig. 44 : L'altération de la monumentalité des Arènes par la pollution visuelle des véhicules **p. 71**
- Fig. 45 : L'avenue Feuchères, porte d'entrée et de sortie événementielle **p. 73**
- Fig. 46 : Le boulevard de la Libération : une pluralité d'usages événementiels **p. 74**
- Fig. 47 : Le parvis des Arènes, un espace d'attente inconfortable lors des concerts de l'été **p. 75**
- Fig. 48 : L'intégration de l'espace AEF dans le périmètre de candidature UNESCO **p. 80**
- Fig. 49 : Le processus d'événementialisation de l'espace public **p. 83**

Annexe 1 : Carte d'identité du projet AEF

AEF CARTE D'IDENTITÉ



Budget total : 36 millions €
Surface totale : 76 000 m²

Les temps du projets

- 2001 Concours
- 2003-2008 Evolutions de l'avant-projet
- 2007 Inauguration du parvis des Arènes
- 2012 Inauguration de l'Esplanade
- 2013 Inauguration de l'avenue Feuchères

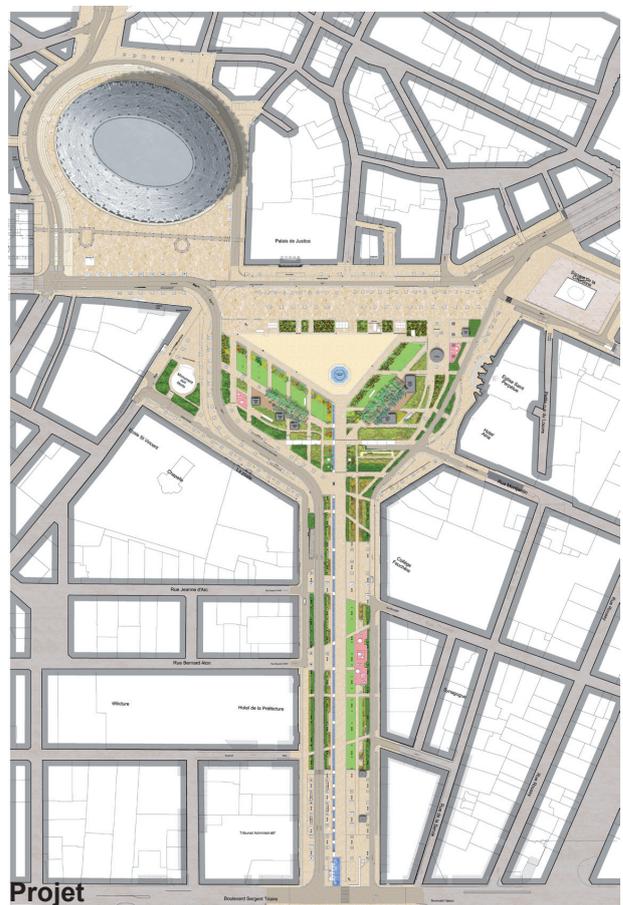
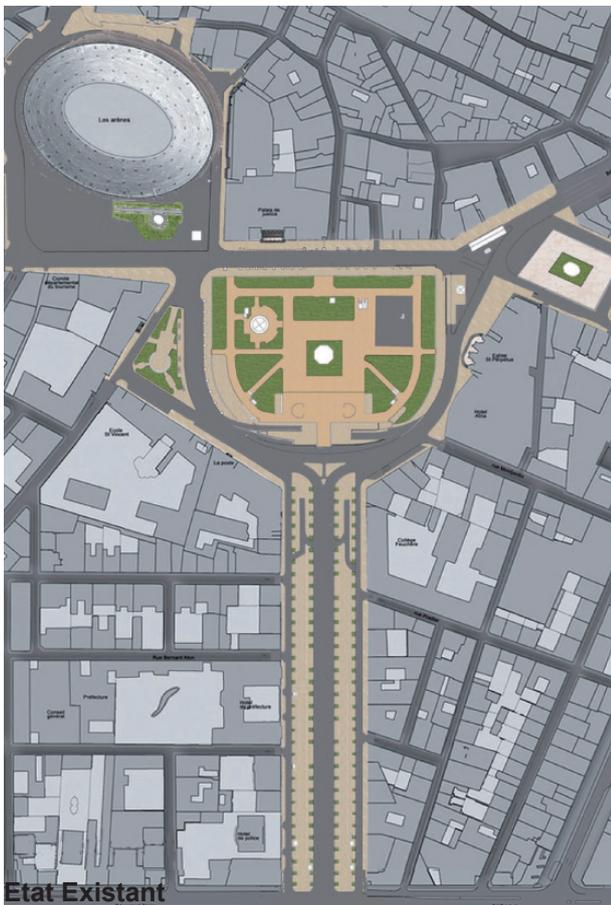
Objectifs

- Agrandir le cœur de la Ville aux dimensions de l'Agglomération
- Améliorer le cadre de vie en valorisant le paysage urbain
- Développer le linéaire de transports en commun en site propre
- Réaliser la liaison entre l'Ecusson (45 ha) et la ZAC de la Gare (8 ha)
- Mettre en valeur le potentiel touristique
- Requalifier l'espace public et redonner de l'espace aux piétons

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Nîmes/SENIM

Équipe de maîtrise d'oeuvre :

Atelier A/S MARGUERIT, paysagiste dplg, urbaniste, MANDATAIRE (L'Atelier des Paysages)
Atelier Bernard PARIS & Associés, Architectes dplg, urbanistes
Antoine BRUGUEROLLE, architectes dplg, DESCMA
LEA, Laurent FACHARD, concepteurs lumières
Jean Max LLORCA, consultant Fontaines et Jet d'eau
Marc AUREL, designer
SudEquip, BET VRD
Etc Phillipe MASSE, BET circulation
Patrick BRUSSEAU, ingénieur paysagiste



FERIA DE PENTECOTE du 10 au 16 MAI 2016

Annexe à l'arrêté

N°016-04-745 du 13 mai 2016

CAHIER DES CHARGES Relatif à l'occupation du Domaine Public de la Ville de Nîmes

PRESENTATION

Le présent cahier des charges a pour objectif de fixer et d'harmoniser les modalités d'installation de stands sur l'ensemble du domaine public de la Ville, dans le respect des règles de sécurité et de prévention des risques.

Ce document ne se substitue pas aux réglementations en vigueur, son but étant d'aider les installateurs et utilisateurs à répondre au mieux à ces règlements. La Commission de Sécurité ou les représentants de la Ville reste(ent) seul(e,s) compétent(e,s) pour autoriser ou non l'ouverture au public.

ASPECTS TECHNIQUES DES STRUCTURES

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

OBLIGATIONS :

- ▶ D'installer du mobilier en terrasse facilement amovible permettant un accès rapide en cas d'urgence.
- ▶ De prévoir des parasols non publicitaire de couleur blanche d'une surface maximale de 3m² (environ 1,80 ml de diamètre) pour la protection solaire.
- ▶ De positionner en permanence durant les horaires d'ouverture les rampes nécessaires à l'accessibilité aux personnes handicapées, (planchers inférieurs à 8 % d'inclinaison de 2 ml par 1,20 ml de largeur maximum).
- ▶ De respecter les emplacements prévus (tentes, terrasses et stands).

INTERDICTIONS :

- ▶ De dépasser les limites prescrites ;
- ▶ D'installer des structures sur les zones réservées aux emplacements « sécurité » et sur les zones destinées à la circulation des piétons.
- ▶ Toutes implantations sauvages seront immédiatement sanctionnées.
- ▶ Pour les rampes d'accessibilité pour les personnes handicapées, d'empiéter sur les zones de sécurité ou celles dédiées aux piétons.

AMENAGEMENTS INTERIEURS

OBLIGATIONS :

- ▶ De respecter les règles de sécurité en vigueur.
- ▶ De fournir, pour l'installateur, la liste exhaustive du matériel ainsi que des matériaux employés et un plan d'aménagement intérieur des tentes, sur demande du service Sécurité.
- ▶ D'équiper les tentes installées sur le boulevard Victor Hugo, sur le boulevard des Arènes, sur la place des Arènes et sur le boulevard de la Libération, d'un plancher monté sur protection imperméable classée au feu M4.
- ▶ De compenser toute dénivellation par une rampe d'accès installée au droit des entrées répondant aux conditions édictées au dernier paragraphe du titre précédent.
- ▶ De laisser une largeur de 1,40ml minimum entre les tables permettant une circulation intérieure principale.

Annexe 4 : entretien avec Jean-Luc NITO, Chef de projet candidature UNESCO, conservateur territorial du patrimoine (juin 2016)

Pouvez-vous m'en dire un peu plus sur cet outil « commun », entre direction du commerce et direction des festivités dont vous m'avez parlé au téléphone ?

Ce n'est pas qu'un outil c'est une démarche qui va aboutir à un outil partagé. La Démarche Unesco s'appuie sur un volet scientifique qui est la valeur universelle exceptionnelle qu'on doit démontrer. Ensuite, on a un plan de gestion, qui est un document qui amène les éléments prouvant que la ville met en place des dispositifs visant à protéger et à transmettre le bien : le restaurer, l'entretenir, le valoriser et mieux le partager et le transmettre tout en améliorant la connaissance sur le bien.

Ce plan de gestion a été validé en janvier 2016. Dans ses actions on a notamment : une fiche « B3 » l'élaboration d'un SD des festivités et des animations commerciales sur la ville.

On est vraiment dans une logique de valorisation du cadre de vie, une logique d'accueil. A partir du moment où la ville va être inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO l'espace public va être occupé différemment. On aura de 30 à 40% de visiteurs en plus. Nîmes a une superficie suffisamment importante pour ne pas être submergé, on a l'habitude de gérer les flux notamment avec la Féria. Néanmoins il faut qu'on puisse le prévoir sur les circulations, sur les promenades. Le risque est de ne pas perdre l'authenticité du Bien.

Même si cela ne se voit pas dans le titre on est vraiment dans une logique d'occupation du domaine public et d'urbanisme. L'objectif de cette action de permettre la coordination entre les services Commerce et Festivités afin qu'ils puissent se partager de manière plus harmonieuse l'espace public qui va être présenté au patrimoine mondial. Il y a plusieurs dimensions dans cette démarche. A la fois la cohérence, c'est à dire étudier la cohérence de la manifestation avec le lieu, est-elle adaptée au site, en termes d'image, de circulation (ex : du parvis des arènes qui est un beau cadre). Mais il n'y a pas que les monuments, il y a aussi tout le patrimoine dans la ville qui concoure. Notre démarche est d'étudier l'influence des monuments sur la ville et sur la forme de la ville mais aussi sur l'architecture. En fait, on considère que l'ensemble du bien fait parti de la candidature au patrimoine mondial.

Pour en revenir à ce partage, ça paraît simple mais c'est quelque chose qui n'existe pas partout, ce n'est pas automatique en fait. On se rend compte qu'il y a bcp de manifestations programmées sur la ville, le calendrier est quasiment plein chaque année. On se rend compte pour des besoins cohérence, de sécurité, et de préservation du patrimoine on est obligé de regarder ce qu'il se passe sur l'espace public. Si on met des éléments trop lourds, il peut y avoir des accidents à proximité du monument. En fait on alerte sur les distances obligatoires. C'est aussi les camions qui passent sur certains sols, on va revoir le revêtement, le protéger.

Outil spatio-temporel, un outil qui puisse voir comment se comporte le domaine public dans le temps et dans l'espace, et comment les services se partagent l'espace. Pour qu'il y ait plus de planification. Notamment, prévoir les branchements électriques.

Par exemple, le petit marché de bouquins sur l'esplanade n'est pas du tout adapté à l'espace. En urbanisme, il y a une échelle dans l'espace.

Qu'entendez-vous par « remettre à l'échelle les manifestations pour mettre en valeur l'espace public et le patrimoine »? Les manifestations sur l'espace AEF vous semblent-elles cohérentes avec le lieu ?

Il faut y penser. Il y a un principe qui dit il y a un espace vide alors on l'occupe. Il ne faut pas réfléchir comme ça, ce n'est pas ça l'espace public (ex : la patinoire devant la maison carrée).

L'avenue Feuchères est devenue une vraie promenade architecturale. Dans la démarche UNESCO on a des attributs qui justifient la valeur universelle exceptionnelle. Notamment le château Fadaise. Il y a aussi des grands axes urbains, dont l'avenue Feuchères fait partie. Feuchères est axe important, formalisé au 19ème, c'est un axe lié au progrès et à l'arrivée du chemin de fer. Cette avenue est pour nous un des attributs au même titre que les monuments. Ce qui nous intéresse nous est que cet attribut est valorisé car il est piéton. A la fois il devient musée ouvert sur la ville, qui permet

de rendre compte de l'architecture de la ville. C'est aussi le fait que cet axe soit ancré sur un monument, celui de la tour magne.

Un élément important est la valorisation de l'espace public, qui est une logique qu'on retrouve à AEF et c'est ce qui nous intéresse dans ce projet. La candidature UNESCO repose sur les éléments patrimoniaux mais il y a aussi une démarche amorcée à la fin du 18ème siècle qui est une mise en valeur des monuments. Ce qui caractérise Nîmes c'est la mise en scène des monuments.

Contrairement à Arles, Nîmes s'est ouvert de plus en plus à ses monuments. Les urbanistes de la fin du 18ème ont ouvert des perspectives sur les monuments. Il y a une volonté de réaffirmer l'héritage antique dans la construction de la ville. Et ce jusqu'à aujourd'hui. Le travail d'A. MARGERIT s'inscrit complètement dans cette logique d'ouverture sur les monuments, de mise en scène et de valorisation. C'est une logique urbaine qui s'inscrit dans la démarche UNESCO. C'est pour cela qu'on met en avant aussi des réalisations contemporaines (ex : Foster).

Quand a démarré la démarche UNESCO ?

Dans les années 80, de nombreuses villes de la région ont candidaté au patrimoine mondial. Je pense à Orange, Arles, au Pont du Gard. A l'époque il suffisait simplement de fournir à l'UNESCO 4 pages. Aujourd'hui ce sont des dossiers de thèse, avec un volet historique, argumentaire, comparatif, etc.

A l'époque Nîmes n'a pas souhaité candidater. Le maire de l'époque était Jean Bousquet. Je ne sais pas pourquoi, est-ce qu'il pensait que ça allait bloquer la ville par rapport aux projets d'aménagement, c'est possible. Peut-être avait-il peur que la ville soit mise sous cloche. Néanmoins il y a eu des tentatives dès le premier mandat de Jean-Paul Fournier. Pour moi la démarche a démarré avec le thème de recherche d'aujourd'hui qui est « l'antiquité au présent ». Mais il y a bien eu des tentatives dès son premier mandat, c'est à dire des discussions avec le ministre qui oriente les choix du thème de recherche et qui permettent la mise en place de stratégies, tout comme avec votre directeur de recherche qui vous propose des thèmes de recherche.

Pensez-vous que la démarche UNESCO a pu influencer le projet AEF ?

Non pas du tout, c'est le contraire. A Nîmes on a fait du patrimoine mondial sans le savoir. On a beaucoup de choses qu'on met à l'actif du plan de gestion. Avec ma culture du travail et la vision que j'ai soit de Jean Bousquet soit de Jean-Paul Fournier, qui sont deux maires visionnaires qui ont influé sur la ville, sur son organisation, qui avaient des visions urbaines. Jean Bousquet a créé l'agence d'urbanisme qui a notamment travaillé sur les entrées de ville, l'organisation du commerce en entrée de ville (ville active). C'était de vraies réflexions, déjà dans les années 80, sur la place de la voiture dans la ville.

Le projet AEF était déjà dans les cartons à partir de ces années là. L'idée était de rendre la ville au piéton. Jean Bousquet a rendu les rues piétonnes, a commencé à dégager les espaces devant les monuments qui servaient de parking (maison carrée, arènes).

L'UNESCO va intervenir sur la gestion, sur le partage. Nous ne sommes pas une organisation de plus, on optimise ce qui existe. On ne va pas dire aux services comment travailler, on va proposer des choses pour qu'ils travaillent ensemble.

Le plan de gestion repose sur 4 piliers :

- connaître
- sauvegarder
- valoriser
- transmettre/partager

En plus du schéma directeur des festivités et des animations commerciales sur la ville, on a également la charte locale des espaces publics.

L'UNESCO est un périmètre intellectuel. Même s'il va être inscrit dans le code de l'urbanisme avec la loi patrimoine, il doit s'appuyer sur des dispositifs de protection. Le plus performant étant le PSMV. On demande à être complètement

protégé par le PSMV, avec ce périmètre élargi. Dans ce cadre là, la charte locale des espaces public, le PSMV a un certain nombre de recommandations : par exemple ne pas mettre sur le domaine public trop d'éléments. La fiche action de cette charte travaille sur l'amélioration de l'image et de l'usage des espaces publics. Cette action est également réalisée avec la direction du commerce, cela vient compléter le dispositif car là c'est aussi le domaine public. Il y a toujours un équilibre à trouver entre la vie dans les espaces patrimoniaux et les nuisances. Par exemple sur la place aux herbes les funérailles de la cathédrale sont gênées par les terrasses de café (le corbillard a du mal à tourner). On a ce souci là de respecter les usages et fonctions des espaces liés aux bâtiments. Il faut se souvenir des espaces et de leurs usages. Pareil place du marché, où 70% de l'espace est occupé par les terrasses, idem place d'Assas.

L'objectif de l'UNESCO est de lutter contre la désertification des villes, il ne s'agit pas de faire des villes musée.

« Dès qu'il y a du vide les gens s'installent », pensez-vous que les grands espaces ont été aménagés pour accueillir les événements ?

C'est un réflexe, il y a une belle place on va l'occuper. Ce qui nous questionne c'est comment. Il s'agit d'étudier comment ça peut s'occuper. L'intérêt de nos groupes de travail est de sensibiliser les manières d'occuper pour qu'elles n'entravent pas la qualité patrimoniale du lieu.

On est au début de la démarche. L'état des lieux est en cours, avec les programmeurs. On voit ce qui existe, ce qui est bien et ne l'est pas. Ça va nous permettre aussi de gérer l'occupation du domaine public en termes de publics. Le parvis des arènes, la maison carrée sont des endroits emblématiques, tout ce qui est manifestation liée à la communication et au rayonnement de la ville on peut les imaginer là. Néanmoins il y a des choses qui peuvent débouler on se demande d'où. Par exemple la ville est en train de réfléchir à la l'organisation de la Vuelta, aux endroits où ils pourraient partir et arriver.

L'espace AEF est-il adapté à l'organisation d'événements ?

Oui il est adapté. Jean Bousquet disait que l'esplanade était un espace « mort », il voulait donc que les bars au nord mettent leur terrasse de l'autre côté pour relier esplanade avec les bars et donc le avec le début du centre historique. Lors des Jeudis de Nîmes, on avait fait un aménagement type « fête de la bière », il y avait des lampions qui éclairaient le tour de la place, et cela devenait un vrai lieu de vie. C'était vraiment un espace à enjeu, la ville avait souhaité que espace soit réinvesti, car c'était un endroit vide. C'était la zone.

Selon vous, qu'est-ce qu'aurait permis une meilleure coordination entre les services pour ce projet là ?

A. MARGUERIT vient couronner cette logique de relier les terrasses à la place, de créer une véritable place, et de relier les arènes à la gare et aux terrasses de café à proximité, vraiment d'en faire un espace piéton. Y compris sur le plan de la vie.

Je pense que ça peut s'améliorer avec une véritable réflexion sur qu'est-ce qu'on met sur cet espace, comment ça fonctionne, quel type de manifestation y a-t-il. Je crois qu'on le voit de plus en plus, par exemple le forum des associations a complètement changé de forme, il y a des manifestations qui ont eu lieu là, les chevaux, etc. qui se passent très bien. Parce que la forme qu'a dessiné A. MARGUERIT se prête bien à l'aménagement d'événements. Il y a une vraie réflexion à mener sur l'espace public. Même l'avenue Feuchères est devenue un lieu de vie.

Le gros problème de Nîmes c'est où on met les installations techniques.

Marchés esplanades, n'arrivent pas à convaincre les exposant à virer leurs véhicules car en ont besoin pour décharger. Forains et exposants, coupent des trucs sur place pour s'installer. Il y a des brigades qui tournent pour surveiller le mobilier urbain. La ville les oblige à tout remettre en place, mais les gars ils ont peur de rien. Incivilités des forains. C'est pour ça que la notion de partage est très importante, pour gérer expositions, manifestations.

Annexe 5 : entretien avec Patrick BRUSSEAU, ingénieur-paysagiste, équipe de maîtrise d'œuvre du projet AEF (juillet 2016)

Quelles étaient les attentes de la maîtrise d'ouvrage concernant les événements, manifestations ?

Ça faisait partie du programme, du concours, d'avoir des espaces pour recevoir tous les événements aussi bien festifs, sportifs, férias, marchés. Tout le projet était pensé à chaque fois pour dégager le maximum d'espace. On peut voir espace par espace.

Pour le pourtour des arènes, l'idée forte était de dégager complètement le parvis des arènes. On nous demande souvent pourquoi ce n'est pas planté, tout devant les arènes, l'idée est que ce soit une des plus grandes places nîmoises complètement libre. Il y avait un temps l'idée de recouvrir les vestiges par une dalle de verre, simplement comme mais comme les arènes servent de lieu de spectacle, en particulier pour les gros concerts etc, il y a besoin de loges, et se font sur le parvis des arènes, impliquant de grosses structures. On avait prévu une grosse plaque de verre de façon à ce qu'on puisse toujours voir les vestiges mais étant donné les considérations des surcharges des poids lourds, le verre devenait tellement épais qu'il était opaque donc cela ne représentait aucun d'intérêt, donc ceci a été abandonné. Les vestiges ont été recouverts avec l'accord des archéologues en particulier qui étaient plutôt contents de les planquer, pour les protéger. On en retrouve la trace avec le dessin au sol et les petites diodes lumineuses rouge. L'idée d'un espace libre est que du coup ça devient un espace polyvalent. Il peut s'y passer aussi bien des commémorations que des événements festifs ou commerciaux.

L'idée du projet a été d'unifier ces 3 espaces, depuis la gare jusqu'aux arènes. A la fois d'unifier et de faire découvrir, car avant il n'y avait pas de visibilité des arènes pour les touristes qui la cherchaient. Tout a été fait pour qu'on les voit à partir de l'esplanade. Ce qui nous a valu la nécessité de découper quelques arbres de l'esplanade, pour dégager la visibilité. C'est ce qui a prévalu dès l'origine au concours. L'idée était vraiment de dégager la plus grande vision possible des arènes. Il y a également un effet de mise en scène, on ne les découvre que quand on arrive au point de jonction au niveau du triangle de la fontaine Pradier. Il s'agissait d'une continuité visuelle mais également d'une continuité piétonne, que ce soit une évidence de passer de la gare jusqu'au centre-ville, jusqu'au parvis des arènes d'autre part.

Toujours dans l'esprit des fêtes et des marchés, d'autres espaces ont été dégagés. Avant il y avait une sorte de parapet, de clôture qui enfermait l'esplanade et était un obstacle à la circulation. Dans la petite deuxième tranche réalisée avec le pourtour des arènes (bd de la libération), l'idée a été de gagner de l'espace du centre-ville vers l'esplanade. Non seulement on dégagait l'espace mais également la vision. Dans ce secteur là on a désormais une vue dégagée d'un point à l'autre (est-ouest) alors qu'avant c'était complètement cloisonné. Tout a consisté à tout décroisonner. Il y avait le cloisonnement par l'esplanade, par la trémie et également par toute la circulation automobile puisqu'à la fois les arènes servaient de rond-point, l'esplanade aussi, et la circulation des bus et des taxis en partie centrale de l'avenue Feuchères, c'était véritablement une autoroute à bus.

Dans les premiers avant-projet, il y avait l'idée d'un tunnel...

Oui, l'idée de réunir ces 3 espaces n'était valable que si on pouvait continuer à assurer la circulation.

Le tunnel était prévu en partie nord., sous le boulevard de la libération. Mais il y eu plusieurs contraintes :

- le refus de l'ABF étant donné la proximité de l'ouvrage avec les arènes
- l'épisode de l'incendie du tunnel du mont-blanc, entraînant des obligations de sécurité et donc un surcout prohibitif

Tout le plan de circulation a donc été revu. Il a été décidé qu'il n'y avait uniquement les livraisons et les riverains qui pouvaient accéder sur le bd de la libération. Et cela va encore évoluer avec le TCSP. Toute la partie devant le palais de justice devra être refaite en raison de l'implantation d'un arrêt bus.

Ils n'avaient donc pas coordonné les deux projets ?

Si, au moment de l'aménagement de l'esplanade était déjà prévu le TCSP mais le projet a pris du retard en raison d'une

contrainte administrative (suppression d'arbres classés sans autorisation de l'ABF). Au lieu de passer sur le boulevard de la libération, le trambus passe actuellement sur le pourtour les arènes. Ils ont donc redémolir une partie afin de créer des rayons de giration pour le trambus. Ce projet, ce sont d'autres concepteurs. Qui dit autres concepteur, dit autre façon de voir, et puis quand on fait les choses 5 ans après forcément les choses évoluent.

Actuellement, j'ai vu qu'ils ont fait des tranchées pour passer des réseaux et ils n'ont pas remis en béton qualitatif donc ils vont refaire les structures de chaussées et de réseau dans ce secteur là.

Et sinon, l'autre grand espace qui a été dégagé de façon à recevoir des manifestations, c'est l'esplanade. L'idée étant de soulager ce qui passait aux Jardins de la Fontaine, car il était très sollicité en particulier pour les manifestations équestres. C'est la raison de ce grand parvis. Normalement c'est interdit à la circulation des poids lourds parce que il y a le parking en dessous. Cela dégage un 3ème espace distinct. Initialement, la fontaine Pradier était prévue d'être déplacée, si on refaisait le parking. Ce qu'il faut savoir c'est qu'elle est aménagée au dessus du parking et donc elle a une énorme superstructure en dessous, puisqu'il y a des reprises de poids sur les quatre niveaux du parking, et cela coûterait une fortune de la déplacer et d'autant plus qu'on ne refaisait pas le parking.

J'ai vu également qu'il y avait des seuils de surcharges à respecter et que la partie sablée de l'esplanade ne pouvait pas supporter trop de poids.

Le souci concernant la fragilité de la dalle, est que les gens ne le savent pas. C'est pour ça que c'est tout barriéré ici (au nord de l'esplanade) pour éviter justement les intrusions, mais malheureusement quand les manifestants viennent installer leur matériel je pense qu'ils roulent généreusement dessus.

La dalle de parking n'étant pas été refaite, on ne peut donc pas planter. Les kiosques ont émigré hors du parking, de façon à ce que la partie sablée de l'esplanade n'en subisse pas le poids. Ainsi, la position centrale des kiosques prévue initialement est devenue beaucoup plus externe. Les toilettes sont sur la nouvelle dalle du parking, une petite partie de la dalle a été refaite à cet endroit là (au niveau de l'ancienne trémie d'accès au parking souterrain).

Dans le cas de la création d'une dalle pour un espace piétonnier, la nouvelle dalle est toujours prévue pour une foule très dense et d'éventuelles manifestations.

Et enfin, le 4ème lieu d'expositions, de marchés, etc, qui reste à inventer, c'est l'avenue Feuchères. Lors de la dernière feria des efforts ont été faits pour que des événements se passent sur cette avenue (le village andalou). Quelques jours après il y a eu également un marché aux puces. Ils essayent d'organiser régulièrement des événements pour descendre l'animation sur l'avenue Feuchères. Actuellement elle fonctionne bien au niveau de la gare avec la présence des cafés et des kiosques. Mais un des kiosques a fermé parce qu'il n'y a pas assez de monde. Il y a du passage, un pôle intéressant avec les jeux d'enfants, le parvis du collège, mais après ce sont beaucoup de gens qui entrent et sortent de la gare, notamment les touristes. Au niveau des cafés c'est un pôle assez attractif.

Est-ce que toutes ces manifestations étaient prévues dans le programme ?

Non ce n'était pas prévu. Le programme disait juste de pouvoir recevoir manifestations mais ça ne disait pas comment ni quoi ni qu'est-ce, puisque les propositions de piétonniser le centre de Feuchères, a été longtemps une hostilité. On a dégagé les bus sur le côté mais les gens disaient « ah vous faites circuler les bus à l'ombre et les gens au soleil ». Mais bon ce n'est pas en plein cagne, hormis l'été à midi. Le comité de quartier de Feuchères était vent debout contre le projet, il y avait les banderoles « Non au projet », « Non à AEF », « Non au massacre des arbres ». Beaucoup de gens étaient contre le projet mais ont changé d'avis étant donné que les appartements ont pris de la valeur. Avant tout le transit automobile est-ouest passait par là. Il y a eu des comptages de fait, il n'y que 30 ou 40% de gens qui venaient en ville, les autres ce n'était que du transit.

La circulation a été arrêtée en juillet 2012 au sud de l'esplanade. On a du tout réaliser à ce moment là. Politiquement, c'était une décision très difficile à prendre. D'ailleurs, J-P. Fournier est réélu parce qu'il était soutenu par Yvan Lachaud qui était vent debout et il lui avait fait la promesse que ce serait réouvert sous réserve d'études et de l'avis de l'ABF. Mais les études ont montré que ce n'était pas intéressant de rouvrir. Mais on n'est pas à l'abris que si Yvan Lachaud succède à J-P. Fournier que cela ne soit pas un de ses actes forts de rouvrir à cet endroit là. Mais peut-être que les gens se

seront tellement habitués, il faut espérer que cela n'arrivera pas. Ça a revitalisé complètement l'esplanade d'une part et ça a complètement donné une autre image à Feuchères d'autre part. Maintenant quand on se balade le dimanche, on se rend compte de l'investissement du projet. Hier je passait, et je voyait les mêmes se baigner dans l'eau, ça c'est la grande attraction, comme le bassin sur le Jean Jaurès, en fait l'eau c'est magique.

C'est la municipalité Clary qui avait lancé le concours. Le concours a été repris à son compte par J-P. Fournier.

Dans quelles mesures l'événement a-t-il été pris en compte et comment vous y avez répondu spatialement ?

Ce n'est pas la demande en manifestation qui a créé le lieu, c'est le lieu qui a créé les manifestations. Cela faisait partie du projet mais pas précisément des demandes de la ville. Certainement que c'était un peu flou, le but étant de redonner une grande valeur à l'ensemble de cet espace, mais ils ne savaient pas comment. Par exemple, le blocage de la circulation, le projet a été lauréat car il proposait de bloquer complètement la circulation et d'unifier les espaces. C'est ce qui a permis au projet d'émerger.

Le projet date de 2001, on a refait plusieurs fois le projet, il a mûri, il y a eu des échanges avec la ville, beaucoup de concertation et de réunions avec les élus et les services techniques et gestionnaires. Marguerit a mis au point des réunions une fois par mois tous les samedi matin. Chaque fois que le projet était avancé il était présenté à l'ensemble des directeurs des services qui faisaient leur remarques et si il y avait contradictions, le maire tranchait. Généralement dans les projets, quelque chose est composé et rapidement détruit par les *desiderata* des uns et des autres en disant « non c'est pas possible », etc.

Du coup cela assurait une coordination entre les services.

Surtout d'exprimer leur avis, et donc d'être au courant du projet sans le découvrir au dernier moment. A la fois l'avantage, c'est que le projet qui est sorti c'est un projet commun, ce n'était pas simplement celui du concepteur.

De quelle manière la féria a-t-elle influencé les travaux de chantier ?

Dans le cahier des charges des chantiers, les périodes de féria étaient prises en compte. Ce qui est d'ailleurs le cas actuellement pour le TCSP. Les travaux devaient s'arrêter au moment de la féria et les espaces devaient être dégagés et mis en sécurité. C'est LA grosse contrainte des travaux sur le centre-ville de Nîmes.

En dehors de la féria, d'autres évènements ont-ils été pris en compte ?

Les choses ont été déplacées. Par exemple la pégoulade a changé de lieu de représentation au moment des travaux. Elle se fait désormais sur les allées Jean Jaurès et je pense que cela va perdurer puisque sur l'avenue Feuchères c'est plus contraignant pour organiser les aller-retour des chars, les voies de bus étant plus étroites. Du coup l'espace ne se prête plus à la pégoulade.

Par contre ce qui a été pris en compte c'est l'installation de coffrets électriques, de coffrets eau, pour pouvoir installer éventuellement des marchés. Il y en a un peu partout, sur esplanade et le long de Feuchères. Ça a été de longues discussions parce que ce sont des choses qui sont arrivées en cours de chantier, qu'il a fallu caler, sous quelle forme.

Qu'est-ce qui a déclenché ces évolutions au cours du chantier ?

Ce sont des discussions avec le service des marchés, etc. Nous en tant que concepteurs, comme on sait que cela va être des espaces disponibles, il faut qu'on puisse prévoir le maximum de manifestations, en particulier pour les marchés. Il y a des normes sanitaires importantes, en particulier pour les métiers de bouche. Il qu'ils puissent laver donc il faut de l'eau et faire fonctionner leurs frigo donc il faut des branchements électriques, et enfin prévoir les évacuations d'eaux usées. Lorsqu'ils installent la fête foraine à Noël, il y a des manèges sur le parvis de la libération. En fait il y a à la fois les festivités et les marchés pour lesquels il faut prévoir des raccordements.

Généralement ce sont des demandes qui arrivent après-coup. Alors nous on essaye de les anticiper mais souvent les services se réveillent, parce que souvent ce ne sont pas les mêmes qui suivent.

En général, au niveau du projet, des suivis et de la conception on essaye d'avoir des groupes de travail avec l'ensemble des services concernés de façon à ce qu'ils ne puissent pas dire « on n'était pas au courant » et qu'il puissent réagir. Ce qui n'empêche que, ils font leurs remarques et puis comme les choses évoluent et que le projet se fait dans le temps il y a toujours des demandes en plus au moment où on réalise. Beaucoup de choses se passent en 12 ans, les services changent, les normes évoluent.

Cette prise en compte de l'événement a-t-elle été contraignante ? A-t-elle freiné certaines ambitions du projet ? Ou au contraire était-ce compatible ?

Pas du tout. Ce n'était pas incompatibles. On a mis des coffrets enterrés qui font beaucoup souffrir les services. Ce sont des éléments qui s'enfoncent dans le sol, qui se relèvent. Ils n'en étaient pas satisfaits donc quand on a fait la deuxième tranche de l'esplanade on a mis des trappes escamotables, c'est à dire qui sont charnières et on peut faire les branchements à ce niveau là.

Avez-vous eu des retours en matière de difficultés de gestion de ces espaces, dans leur fonctionnement quotidien ?

Il faudrait voir avec la Ville. Je sais qu'il y a eu pas mal de problèmes avec les bornes, qui avaient un défaut de fabrication et ont rouillé. C'était un sous-traitant serrurier de l'entreprise SOL qui a réalisé les bétons. Un autre souci est les gens qui vont à la gare avec valises à roulette qui font du bruit car le revêtement n'est pas assez lisse. A un moment, l'idée avait été de poncer le béton mais n'a pas été fait.

Sur le parvis des arènes, c'est du gros béton, l'idée étant de retrouver le revêtement de sol romain de l'époque. Et surtout le but caché et non avoué c'est que ça empêche les rollers et skaters de squatter cet espace. C'est efficace mais c'est ce qui fait dire de tous les nîmois que ce sol « c'est pas agréable ».

Il était prévu un certain nombre de kiosques (brasseries, office du tourisme). Les kiosques coûtent très chers, la ville avait l'ambition de commerce un peu... L'idée était de créer pôles d'animation mais brasseries et kiosques sont fermés le soir fermés tôt, même pendant la feria. L'idée était qu'ils participent à l'animation nocturne de l'espace. Donc c'est de l'animation de jour. Mais par contre les terrasses fonctionnent bien.

Annexe 6 : entretien avec Bertrand DEBAUT, directeur du service Commerce à la Ville de Nîmes (juillet 2016)

Comment s'organise l'implantation des stands lors des manifestations (férias, jeudis de nîmes, etc) ?

Pour l'implantation de la féria on privilégie : Victor Hugo, arènes et esplanade Charles de Gaulles, stands et casitas (restauration)

Pour les Jeudis de Nîmes, c'est un peu particulier. Depuis 22 ans, c'était organisé par l'office de tourisme, jusqu'à l'an dernier la commune repris organisation. On a repris l'existant, on a fait copié collé de l'année d'avant, à savoir tout ce qui est artisans, donc occupation du domaine public et vente, on a gardé l'existant : maison carré, rue de l'horloge, place aux herbes, etc. Cette année on a un peu changé, l'objectif est de faire travailler les commerçants, donc on essaye de motiver les commerçants à rester ouverts, sur l'occupation du domaine public on est resté sur les stands habituels mais avec un travail sur les commerçants sédentaires. Dès qu'on organise une manifestation on essaye de réfléchir à amener du flux chez le commerçant. Donc on essaye de le motiver à rester ouvert, pendant les jeudis de Nîmes jusqu'à minimum 21h, pour cela, soit on rapproche les animations de leurs commerces, soit on fait des animations musicales.

Est-ce vous qui déterminez l'emplacement ? Si oui sur quels critères ?

Oui. Aujourd'hui on a la problématique du TCSP car à la fin de l'année on a les boulevards qui sont terminés, toutes les places qui sont refaites, donc on anticipe déjà l'année 2017 sur l'implantation. On a prévu de redynamiser pas mal de secteurs du centre-ville, en particulier Saint-Baudile, tout le côté Amiral Courbet et les places de l'écusson. On prévoit déjà d'essayer de mettre des animations fortes sur des lieux peu utilisés pour les férias, pour les Jeudis de Nîmes. Mais on est toujours tributaires, quand vous faites un marché vous faites payer les gens pour venir. Il y a des gens on leur dit vous allez à tel endroit et ils ne veulent pas. L'an dernier on a essayé de redynamiser l'Amiral Courbet, en mettant des casitas pour les féria, les gens n'ont pas voulu y aller. A partir du moment où on fait payer le domaine public, si on est pas à l'emplacement n°1, on n'y va pas. Ça on y travaille pour 2017 déjà, on a prévu dès la fin des travaux, d'axer toutes les nouvelles animations sur des lieux qui étaient peu connus. LE lieu c'est porte Auguste/Saint-Baudile, pour créer un flux sur Amiral Courbet, rue Nationale, bd Gambetta.

Il y a les sédentaires, c'est à dire qui ont un commerce en dur et les non sédentaires, c'est une braderie, une foire, une féria, c'est un commerçant qui crée un commerce sur le domaine public. On a des gros critères : des critères de sélection en fonction des produits, de la régularité de leur présence. Il y aura toujours un commerçant pour vous dire « je veux être à cet endroit là », mais nous on va lui expliquer si il n'y a plus de place ou si on cherche à redynamiser un secteur, c'est nous qui allons lui imposer un lieu, au risque de voir un refus, ce qui arrive.

Etes-vous coordonné avec le service voirie ?

On travaille en transversalité. Dès qu'on fait une organisation, une manifestation, il y a des réunions en amont avec tous les services concernés (police municipale, voirie, circulation, festivités, festivités logistique, hygiène, etc.). On présente le projet et là on a les retours des différents services, on prend en compte les contraintes. Des fois nous on demande la fermeture d'une rue, on va nous dire non car c'est un gros axe passant, ou alors on va nous dire oui mais que de telle heure à telle heure. En fait il ya une transversalité qui se fait en amont de la manifestation dès qu'on en crée ou lance une, 2 mois avant on interroge tout le monde. Par exemple aujourd'hui on est le 1er juillet, on travaille sur la féria des Vendanges.

A quels types d'événement l'espace AEF est-il adapté ? Etais-ce possible avant ?

Le fait qu'il n'y ait plus de circulation a changé pas mal de choses, maintenant on a un espace magnifique quand on sort de la gare. On essaye de mettre animations dessus. On a l'exemple chaque année des Journées Méditerranéennes des Saveurs qui fonctionne très bien, cette année pour la féria de Pentecôte on a fait le « village andalou » qui descendait jusqu'à moitié de Feuchères. Petit à petit on se réattribue cet espace qui est tout neuf, où on a entre 7000 et 8000

pendulaires par jour, donc on a un flux naturel. Mais toujours le même problème, dès que les commerçants payant pour occuper le domaine public, ils préfèrent choisir leur emplacement. Donc aujourd'hui on a du mal à vendre Feuchères, malgré qu'il y ait du monde. On essaye de vendre d'autres lieux, mais c'est toujours compliqué. C'est rare que les gens acceptent le challenge d'essayer un nouveau lieu. On a eu l'exemple avec la féria en créant l'espace andalou, on a déplacé une casitas qui était depuis 10 ans sur Victor Hugo, qui ne voulait pas, on a fait du forcing, on les a motivé. Au final ils étaient super contents, ils ont mieux travaillé que d'habitude. Mais ça a été tant de boulot pour une casitas C'est la motivation, c'est un challenge, il faut y aller, il faut y croire.

A l'époque feuchères était circulé en 4 voies, c'était une grande avenue avec deux trottoirs, des arbres, ce n'était pas du tout exploité. Pour ma part je n'étais pas à ce poste mais j'étais commerçant en centre-ville, donc je ne peux pas vous dire ce que la ville organisait ou pas. Mais c'est vrai qu'à l'époque Feuchères c'était plus la voie des bus et des taxis.

Avez-vous participé au projet AEF ?

J'ai participé activement car avant je travaillais pour la mission des grands projets et des grands travaux. J'avais une équipe de médiateur pour éviter tous les soucis qui pouvaient y avoir par rapport aux travaux entre les commerçants, les riverains et les entreprises. On intervenait sur toutes les gênes qui pouvaient être occasionnées durant les travaux.

Quelles étaient les demandes dans le cahier des charges du projet concernant les manifestations ?

Il y avait une demande dans le cahier des charges de créer un lieu où on puisse organiser des manifestations. A part l'espace, puisqu'on demande un espace assez important pour pouvoir faire des manifestations, et la présence de bornes « festivités », c'est à dire des bornes techniques enterrées au sol où il y a une arrivée et une évacuation d'eau et un raccordement électrique. Oui ça a été anticipé. Après il y a toujours le problème à Nîmes, qui est une ville chaude, donc on a besoin de la végétation pour rafraichir, mais elle ne permet pas de mettre des grandes structures sous les arbres. On est obligé de garder les arbres, mais dès qu'il y a des arbres on ne peut pas mettre toutes les manifestations possibles. Dès que ce sont des grosses structures, un peu hautes, un peu larges, ça ne rentre pas sous les arbres. Ça a l'air d'un détail mais quand on veut organiser quelque chose c'est vite contraignant.

Quels sont pour vous les atouts et faiblesses de cet espace (d'un point de vue évènementiel) ? Rencontrez-vous des difficultés d'organisation ?

Atout : on a un petit centre-ville on est près de tout et loin de rien, on fait vite le tour donc on peut arriver à animer très facilement. Faiblesse : on n'a pas de vraie grande place. On a le parvis des arènes, mais très compliqué on a le côté historique qui limite les manifestations (avis de la DRAC). On n'a pas de vraie grande place où on pourrait faire de grosses grosses animations. Après on a des atouts on a des parkings très bien situés, on peut animer facilement partout, on arrive à animer des places différentes. La faiblesse est le manque de grande place, d'espace. L'esplanade est une grande place mais au milieu on a une fontaine, par exemple si on veut faire un spectacle équestre on est vite contraint par la fontaine.

Est-ce que vous avez des retours au niveau de l'organisation et de la gestion de ces espaces ?

Le gros problème c'est le stationnement. Dès qu'on fait une manifestation, les gens qui viennent faire une manifestation, que ce soit les professionnels qui viennent vendre, les organisateurs, les groupes de musiques, ils ont tous des véhicules, on ne sait plus où les mettre. Mon cahier des charges des Jeudis de Nîmes, des fériés, des braderies, c'est de faire disparaître les véhicules. C'est à dire que les gens viennent, ils débloquent et le véhicule disparaît. Ça c'est de plus en plus compliqué à expliquer aux gens qui viennent. Ils payent pour être là, ils nous aident à redynamiser le centre-ville par les animations et nous on leur dit par contre la voiture il faut qu'elle parte. Des fois on leur propose le trambus. Mais aujourd'hui on sent vraiment le fameux adage « No parking no business ». On a moins de participants à cause de ça. On a beau parler report modal, les gens c'est le véhicule.

Quand on organise une manifestation, c'est vraiment la première contrainte, la première question qu'on a c'est « on se

gare où ? ». Comme nous on veut que le domaine public soit magnifique, qu'on mette en valeur nos monuments, les véhicules ne sont pas admis. Problème mise en valeur monuments espaces/organisation d'évènements. On peut le voir comme ça on peut aussi dire : on leur donne un bel écrin, un bel outil de travail, vous respectez un cahier des charges. Une grosse fêria c'est 700 000 à 800 000€ personnes, on propose aux commerçants d'occuper le domaine public par contre en contrepartie les véhicules doivent disparaître.

Auriez-vous une liste des manifestations sur la ville pour une année entière ?

Oui je fais vous fournir l'année 2015. Comme on gère le domaine public, on tient un tableau des manifestations. On prend en compte les temps de montage, les temps de démontage, le camion du don du sang, etc. vraiment tout. Il faut prendre en compte le cout d'une manifestation, et ça coute cher.

Combien coute l'organisation d'une manifestation ?

Nous on fait payer le domaine public. Donc je peux vous organiser une super manifestation qui rapporte de l'argent à la collectivité. Je fais payer tout le monde et je communique pas (pas d'affichage, etc.), la participation au domaine public va rapporter entre 5000 et 15 000€. Après j'ai des manifestations sur le même domaine public où je fais venir pleins de gens que je paye (ex : acheter des concerts), ça peut arriver jusqu'à 200 000€. Hier soir j'avais une place sur Nîmes où y avais un groupe de musique qui venait jouer gratuitement, la semaine prochaine sur la même place y a un groupe que je paye 1500€ pour venir jouer. Personne ne verra la différence. Vous pouvez faire une super manif qui marche super bien pour rien, et faire une soirée qui va vous coûter une fortune.

Annexe 7 : entretien avec Alain MARGUERIT, paysagiste-urbaniste (Atelier des Paysages), mandataire du projet AEF (juillet 2016)

Au début du projet, quelles étaient les attentes de la maîtrise d'ouvrage concernant l'accueil de manifestations (au niveau du cahier des charges) ?

Événements classiques comme tout cahier des charges. Il fallait pouvoir continuer à faire que les événements actuels (ferias, petits salons) puissent continuer à se développer. Mais il n'y avait pas de spatialisation de tout ça. C'était donné en terme général, qu'on puisse continuer à les faire.

Était-ce volontaire de la part de la maîtrise d'ouvrage de laisser le champ libre ?

Il n'y avait pas de programme. Qui peut imaginer ? De vouloir un cahier des charges avec une réflexion sur les lieux événementiels, ça c'est possible de le dire mais de figer au niveau d'un programme les usages à venir, c'est à la fois illusoire et c'est une erreur. Ça fige la pensée. Un espace public qui est ouvert, l'est au niveau spatial mais aussi programmatique, au niveau des usages programmatiques. C'est une erreur conceptuelle, de pensée, de vouloir faire ça.

Quelles ont été les évolutions du projet (facteurs), les demandes supplémentaires ?

Rien n'a été rajouté sur le fond car il n'y avait rien à l'origine. Il y avait des activités qu'il fallait continuer à perdurer. Au fur et à mesure de l'évolution du dessin, des esquisses, des avant-projet, et du projet, il y a eu des discussions sur comment les usages peuvent évoluer. C'est itératif. Entre dessin et spatialisation. Au fur et à mesure où on avançait, auparavant tout se passait autour des arènes, l'esplanade était un jardin, et Feuchères une avenue avec voitures. C'est UN espace, et on va répartir les usages sur ce seul espace.

Respect pour les arènes : on libère cet espace, dégagé, au niveau de la forme, on a pacifié ce lieu. Le grand triangle dégagé sur l'esplanade lui pourrait supporter des événements ou des usages particuliers. Bd de la libération élargit était l'équivalent de la place de la comédie à Montpellier. On a porté les manifestations qui étaient en plein soleil, sous les arbres du bd de la libération. C'est la place de la comédie avec de l'ombre. Le grand triangle au pied fontaine, c'est possible si on veut élargir le champ, on ne va pas toucher la fontaine car elle est emblématique, on libère.

Sur Feuchères, dans la partie centrale on pourrait avoir là aussi des occupations mais que pour des événements très particuliers. Ce n'était pas prévu par la maîtrise d'ouvrage mais on a quand même équipé par anticipation. On libère le centre pour les manifestations et, sur les bords, on aménage des jardins, kiosques, cheminements apaisés, jeux d'enfants, c'est à dire que là on retravaille à une occupation plus quotidienne, de l'urbain classique. J'étais contre les jeux d'enfants au début, ils sont très sécurisés, enfermés et coutent une fortune, mais le maire a insisté. Les espaces publics réservés me gênent, ils doivent être multiservice. Par ailleurs, les riverains ne voulaient pas le bruit des enfants. On a discuté de ces programmes du quotidien avec maire, élus, services pour savoir où on mettait terrasses, kiosques, bancs. Au fur et à mesure, les bancs ont été agrémentés de bois pour plus de confort.

Sur quels projets de références, expériences antérieures, vous êtes-vous appuyé pour intégrer l'évènementiel dans la conception ?

Je ne le fais jamais. C'est le ce contexte qui nous dicte. Les seules références que je donne c'est ce que j'ai fait. Utiliser une référence est très délicat, il faut l'histoire dans laquelle ça s'est fait, il faut absolument le même contexte. Sinon, cela peut être contre-productif.

Selon vous, votre projet a-t-il fait émerger de nouvelles ambitions de la part de la maîtrise d'ouvrage ?

Même sur le quotidien. Il y a deux choses. D'abord, le maire est surpris de voir au quotidien beaucoup de gens de toutes générations et de classes sociales et ils y restent. Ensuite, des échos qu'il a des gens politiques qui disent qu'ils découvrent une autre ville. Notion de métamorphose complète de l'espace public. A la fois très contemporaine et la ville du quotidien. Deux approches très différentes : image de la ville (marketing) et le quotidien des gens. Le lieu est apaisé.

Place de la comédie, évolution du lieu n'a pas changé, a gardé sa fonction d'espace de passage (aucun banc) de représentation.

Cette prise en compte de l'événement a-t-elle été contraignante ? A-t-elle freiné certaines ambitions du projet ? Ou au contraire était-ce compatible ?

Aucun problème. Problèmes techniques sont survenus après, des soucis d'intégration. Le problème c'est plutôt d'avoir les éléments techniques de la part des services.

Avez-vous eu des retours de difficultés de gestion de l'espace durant les évènements ?

Non rien en particulier.

Que pensez-vous de l'outil développé par la ville pour la candidature à l'UNESCO (le Schéma directeur des festivités et des animations commerciales sur la ville) ?

Cela risque de figer le temps, c'est illusoire et un peu négatif. Qu'on dise les lieux aptes à recevoir et là on les équipe, ça oui, mais pas qu'est-ce qui va se passer. Et demain quelles énergies auront nous besoin pour les organiser ?

Il faut donner des possibles, ouvrir dans l'espace et dans la façon de penser, de programmer. Le programme ne doit pas figer. La base de l'espace public est d'être ouvert à tous.

Annexe 8 : entretien avec Farid HADJAZ, directeur du service Festivités, Jeunesse et Sports à la Ville de Nîmes (juillet 2016)

D'un point de vue évènementiel (des manifestations éphémères sur l'espace public), que gère votre service ?

Je suis le directeur des Festivités, de la Jeunesse et des Sports.

Concernant la partie Festivités, je gère les activités de type Féria, Festival de Nîmes, un Réalisateur dans la Ville, Féerie des Eaux, animations de Noël, projections monumentales sur les monuments de la ville.

Pour la partie Jeunesse on organise régulièrement des forums étudiants, des actions en direction des familles, pour les loisirs, les jeunes, pour le passeport été, les activités culturelles des étudiants, sur le domaine publics. Il nous arrive parfois de faire des vides greniers musicalisés.

Et pour la partie des Sports j'organise en évènementiel tous les gros événements que ce soit le Tour de France lorsqu'il passe par Nîmes, le départ de la Vuelta l'année prochaine qui partira de Nîmes, les forums des associations sportives, les semi-marathons, toutes les courses urbaines.

Toutes les actions sportives à dimension événementielle qui se déroulent sur le domaine public relèvent donc de cette direction. Toutes les actions jeunesse, en direction du public étudiant, des familles, pour les activités qui les concernent (insertion, loisirs, culture). Et sur les festivités c'est tous les événements hors les marchés, les camions du don du sang, etc. qui relèvent de la direction du Commerce.

Comment une manifestation est-elle organisée (festive, sportive) ? Quelles sont vos relations avec le service Commerce ?

La première étape est l'étape de la proposition de la manifestation et de sa validation, c'est le premier échelon stratégique. Le maire valide les propositions des élus etc. En y pensant, on pourrait d'abord étudier la faisabilité avant la proposition mais nous on est tellement habitués à l'évènementiel sur le domaine public que on sait la faisabilité au préalable. La faisabilité étant de fait étudiée ou réalisée. Par exemple on ne va pas chercher une décision et ensuite dire qu'on ne peut pas le faire parce que la rue n'est pas assez large. Cette première étape est la définition de la politique événementielle. Elle se passe au niveau stratégique c'est à dire au niveau de l'exécutif (le maire et ses adjoints).

Deuxième étape, une fois que la décision est posée, il y a toutes les réunions de préparation selon un retroplanning. Dans ces réunions il y a plusieurs dimensions : la sécurité, qui est plus prégnante maintenant, voirie/espaces publics (domaine public, utilisation de l'espace). On a un calendrier des manifestations qui permet de vérifier qu'à tel moment il n'y a pas déjà quelque chose. Ensuite il y a des séries de réunions qui sont déclinées par thématiques. Là par exemple j'ai demandé à mon adjoint qu'il organise la semaine prochaine une réunion sur la Féerie des Eaux sur le thème « Transport, circulation, sécurité ». En fonction de l'événement, de la foule qu'il va attirer, il n'y a pas un vadémécum qui va être utilisé sur chaque manifestation. En gros, en fonction de la dimension de l'événement, de son emprise au sol, de son impact sur le public, mais aussi la nature de l'événement, sa géographie, va nécessiter la mise en œuvre de groupes de travail ou de réunions thématiques pour aborder toutes ces questions.

Avez-vous participé au projet AEF ? Si oui, aviez-vous émis des demandes pour faire évoluer le projet ? Si non, savez-vous si le service à l'époque en avait fait ?

C'est une activité qui est mouvante. Aujourd'hui on est au projet de trambus (T1) qui fait tour de l'Ecusson, et AEF c'est terminé.

J'ai fais parti du groupe de travail sur la tranche « Arènes ». On a réussi à mettre en place sur le parvis des arènes un dimensionnement de réseaux électriques afin de raccorder les bus de tournée des grands spectacles de rock'n'roll qui ont lieu dans les arènes. Ils se branchent sur le réseau électrique de la ville, ce qui leur permet d'avoir l'air conditionné, les réfrigérateurs, etc. Ca on l'a fait en 2004. C'est un exemple pour dire que, autant que faire ce peut, on intègre dans les projets urbanistiques la dimension des festivités. Autant que faire ce peut = il y a le levier sur lequel je négocie parce que souvent on revient vers vous et on vous dit qu'on n'a plus les moyens. Donc évidemment comme il s'agit d'une contrainte qui s'impose à la collectivité en terme de budget, donc en général on regarde ce qui relève de l'indispensable,

de l'obligatoire par nécessité, par habitude de fonctionnement pour ensuite aller négocier ce qu'on peut retirer. Cette question elle n'est pas binaire, c'est pas oui ou non, c'est oui dans l'avant-projet et au fil du projet il évolue. D'ailleurs les activités mêmes évoluent. Une vérité de 2000 n'est pas celle de 2016 en termes de festivités dans la ville. Est-ce qu'on est impliqués dans l'organisation générale des travaux : oui, la voix des festivités est aujourd'hui accueillie, entendue, on fait parti des groupes de travail. On arrive à demander sur Feuchères des candélabres qui sont équipés de prises spécifiques pour pouvoir raccorder des illuminations de Noël, des choses comme ça, et donc du coup les choses se mettent en place progressivement.

Sur l'Esplanade, on a réussi sur le long du mail de Libération à installer aux endroits où on le souhaitait des bornes électriques, des raccordements en eaux et des évacuations. Ce qui veut dire qu'aujourd'hui sur le mail de l'Esplanade je peux mettre des grosses manifestations de type les Journées Méditerranéennes des Saveurs, parce qu'on a la capacité de fournir de l'énergie à tous ceux qui viennent.

Sur Feuchères, lorsqu'on leur a demandé d'intégrer dans l'éclairage public les raccordements pour les illuminations de Noël.

La dimension des festivités est aujourd'hui intégrée dans les aspects du domaine public.

Cela veut dire qu'avant vous n'étiez pas forcément entendu ?

Non ce n'est pas ça. On sent que depuis 15aine d'années, les collectivités, l'Etat, les services publics en général apprennent à travailler les uns avec les autres. Les organigrammes ont évolué. Aujourd'hui on fait de plus en plus des groupes de travail, de la démarche projet, du management qui permet avant l'élaboration du projet de mettre tous les acteurs concernés. Cette démarche du transversal se développe quasiment partout. Il y a une autre démarche qui est en train de se développer, qui existe depuis déjà quelques années, c'est effectivement qu les collectivités s'appellent entre quand elles veulent réaliser quelque chose pour voir comment elles ont procédé quels sont les écueils qu'elles ont eu à vivre et les avantages qu'elles en retiennent. Communication entre les collectivités, partage de connaissance.

D'un point de vue des festivités, comment ça a évolué depuis une 15aine d'années ?

Les choses ont évolué. Les festivités évoluent dans le temps et elles évoluent aussi en fonction de caractères politiques (est-ce que à l'issue d'une élection le nouvel élu a envie de conserver les projets qui existaient avant son arrivée ?). Les festivités évoluent en fonction de contextes externes :

Le contexte politique : nouvelles élections, avec revisitations des actions du prédécesseur

Elles évoluent aussi parce qu'on évalue maintenant les politiques publiques. Dans les directions vous avez toujours quelqu'un qui va faire des bilans, des rendus statistiques de participations du public, du coût pour la collectivité, etc. Ce qui fait que quand on prépare les budgets, avec des budgets restreints (diminution des dotations, charges des collectivités), évidemment les villes s'intéressent aux annexes, c'est à dire est-ce qu'on a intérêt à tout garder ce qu'on faisait précédemment, si je peux faire des économies où je les fait, quels impacts ça aura sur la population, est-ce que c'est une population fixe/touristique, etc. Donc oui les festivités évoluent. Si un festival coûte une fortune, on est capable de l'arrêter.

Les projets évoluent également eux-mêmes. Au bout de quelques années, les projets prennent une force un peu plus importante, évoluent dans une direction ou une autre. Un exemple, le festival de musique électronique Anîmé, cela fait douze ans qu'il a lieu, c'est sa 13ème édition cette année, on est plutôt déçu du résultat. Après les Arènes, cette année cela s'est passé à Paloma, une salle de musique extérieure, et aujourd'hui on se dit que peut être c'était l'année de trop. L'année dernière ça avait fini en fanfares dans la Arènes avec une très grosse programmation, il y avait énormément de monde, les gens étaient heureux. On aurait pu s'arrêter là dessus. Est-ce qu'il est pertinent aujourd'hui qu'une association fasse la promotion des musiques électroniques quand on sait qu'elles ont envahi le monde entier. Du coup on se pose aussi la question de la pérennité de certaines de nos animations en fonction des résultats obtenus.

Enfin, dernier point ce sont les traditions. Aujourd'hui, la tradition tauromachique est en questionnement. Il y a de moins en moins de villes en Espagne qui autorisent la tauromachie, il ya de plus en plus de groupes de pressions en Europe

et en France qui sont contre la corrida. Il y a aussi de moins en moins de spectateurs dans les Arènes. Vous voyez il y a comme un flottement, ou la tauromachie va évoluer définitivement vers la fin de sa partition ou elle va se renouveler, se moderniser, se rajeunir et participer de la transmission. Il y a des facteurs extérieurs aux collectivités qui s'imposent à nous et sur lequel on sera obligé de constater des choses. Donc oui les festivités évoluent. *Donc elles ont une durée de vie ?* Oui

Événements du 14 juillet à Nice : si un événement se produit début septembre, on se pose la question aujourd'hui de maintenir ou pas la fêria des vendanges, et si on la maintient, dans un périmètre extrêmement serré, pour pouvoir sécuriser au maximum les accès à la ville. Donc vous voyez il y a un certain nombre de choses qui sont des éléments internes à la ville et puis il y a des facteurs extérieurs.

Problème sécurité, fêria des vendanges, on va réduire l'espace pour gérer au mieux : cela va à l'encontre de la volonté d'étendre les animations sur le centre-ville?

Il s'agit d'étendre à l'intérieur du périmètre restreint : de la gare jusqu'au square antonin. L'année dernière on a tenté d'installer le village andalou lors de la fêria, ce qui n'a pas trop mal marché. Cela fait parti des choses qu'on va faire durer, parce qu'elles trouvent leur implantation sur le site, c'est assez joli, ça fait une continuité dès qu'on sort de la gare, et puis ça fonctionne bien, les nîmois aiment bien, les visiteurs aussi. Ce sont des choses nouvelles qui arrivent et qui peuvent se développer.

Et qui n'étaient pas forcément prévues avant le projet AEF ?

On a déjà accueilli beaucoup de choses, le Paris-Nice un course de voiture célèbre, les JMS depuis au moins 3 ou 4 ans maintenant, sur la place Pradier on a déjà installé pendant les 3 dernières années le festival des activités folkloriques. Il était prévu dans l'implantation de Feuchères d'avoir des endroits pour qu'on puisse faire des festivités.

Avant le réaménagement y avait-il des manifestations ?

Sur Feuchères on ne faisait rien, on a commencé à faire des choses le jour de son inauguration. Feuchères était un bout de boulevard vide, une avenue un peu sans liaison entre l'Esplanade et la gare. L'Esplanade était déconsidérée, y avait ce skate parc à cet endroit les gens disaient que c'était le lieu du deal, des marchands de drogue. Il y avait la prostitution devant l'hotel Atria. Il y a 10 ans en arrière tout ce quartier n'était pas très bien famé. On n'avait jamais fait d'animations et d'activités.

Depuis le réaménagement, vous comptez plus développer l'activité événementielle ?

Il y a une très grosse contrainte. La partie sablée de l'Esplanade est au dessus du parking, le sol ne supporte pas plus de 200 km2 de charges. Cela contraint le type de festivités que l'on peut y organiser. L'espace est magnifique, l'entrée de ville est superbe. Le parvis des arènes est minéralisé mais on peut y faire des grands rassemblements. Le seul endroit qui pose problème c'est le dessus du parking.

Avez-vous connaissance d'une partie du plan de gestion UNESCO qui concerne l'élaboration d'un schéma directeur des festivités et des animations commerciales sur la ville ? Si oui pouvez-vous m'en parler ? (intérêt, sous quelle forme...)

En deux mots, c'est d'avoir un document qui permette d'imposer aux organisateurs d'événements sur le domaine public dans le périmètre UNESCO, d'avoir un cahier des charges qui respectent le lieu, qui mettent en valeur les monuments s'ils sont en toile de fond. C'est pour éviter de mettre des choses qui ne seraient pas en adéquation esthétique avec le cadre.

En transformant temporairement l'espace public, l'usage événementiel questionne la pérennité des aménagements. Dès lors que l'événement devient périodique, la régularité de cette transformation suscite l'interrogation sur la prise en compte des usages temporaires dans la production d'espaces publics permanents. Pour autant, la littérature scientifique s'est attachée à traiter en priorité les enjeux politiques et urbains des grands événements ponctuels au détriment des événements périodiques locaux. De même que l'usage événementiel est faiblement étudié au prisme du projet d'aménagement urbain. Le constat de cette carence nous a conduit à considérer l'influence possible de la récurrence événementielle sur l'espace public. **Dans quelles mesures les rythmes événementiels exercent-ils une influence dans la production et l'animation de l'espace public ?**

Si la fonction événementielle de l'espace AEF s'est construite progressivement, le réaménagement de l'espace a conduit à une réelle impulsion de l'activité événementielle. A l'issue de la production de l'espace public, l'action politique perdure en œuvrant à la redynamisation de l'espace réaménagé par l'instauration d'un rythme événementiel. Ce dernier est alors issu d'une double fabrique à la fois urbanistique et politique. L'aménagement d'un espace public événementiel ainsi que la mise en œuvre du projet événementiel conditionnent l'événementialisation de l'espace public. A long terme, le rythme événementiel d'une ville tiendrait plus de la succession d'une pluralité d'événements que de la récurrence d'un seul. Il s'agit donc de considérer l'usage événementiel de manière globale. L'aménagement relève plus de l'adaptabilité à l'événementiel que de l'adaptation à l'événement. La quête d'urbanité par les rythmes événementiels suppose une gestion efficace des rythmes de la ville qui permettrait d'optimiser l'intensité de l'espace public. La gestion d'un espace public événementiel a alors un double objectif : pérenniser les aménagements permanents et assurer l'intégration harmonieuse des usages éphémères.

Le projet AEF témoigne de l'évolution de la pratique urbanistique vers la production d'espaces publics multi-usages capables de recevoir l'«imprévu». Cette fabrication de l'espace public tend à favoriser le développement d'activités événementielles ponctuelles et éphémères. Le développement des usages éphémères est la preuve de la nécessité d'aménager des espaces publics de plus en plus ouverts et réversibles. La logique événementielle suscite une nouvelle lecture l'espace public et peut engendrer l'évolution de la fabrique de la ville en accordant une place plus importante à l'usage temporaire.

MOTS-CLÉS

Espace public

Rythme événementiel

Urbanité événementielle

Projet d'aménagement urbain